



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine

Station de sports d'hiver : Avoriaz

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000871

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : station de sports d'hiver

Appellation : Avoriaz

Parties constituantes non étudiées : secteur urbain, salle de spectacle, galerie marchande

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales :

Historique

La station d'Avoriaz, d'une capacité de 18 000 lits touristiques, fut réalisée en plus de trente années. Elle est aménagée sur l'alpage communal d'Avoriaz, dominé au sud par les pentes des Haut-Forts (2466 m d'altitude) et ouvert à l'ouest sur le panorama du Roc d'Enfer. Le projet naît dans les années 50 lorsque Morzine, dont le domaine skiable était devenu trop limité, cherchait à l'étendre. En 1960, le skieur Jean Vuarnet, né en 1933 à Morzine et champion olympique à Squaw-Valley en février 1960, trace les pistes de ski de la nouvelle station qu'il imagine sans voiture. Il exploite les pentes des Haut-Forts qui s'inclinent sur le plateau d'Avoriaz situé à 1800 m, vaste balcon dominant la vallée des Ardoisières et de Morzine, par une falaise de 700 m. Il pense d'emblée à relier le versant suisse déjà équipé par la station de Champéry, devenu en 1964 le domaine des « Portes du Soleil », premier domaine skiable transfrontalier. Il engage la construction du téléphérique des Prodains qui permettra de relier la vallée de Morzine à la station nouvelle et les premières infrastructures pour skieurs. En 1962, l'aménagement des terrains communaux et l'équipement du domaine skiable sont concédés à un jeune promoteur immobilier, Gérard Brémond, né en 1937, qui développe son projet suivant le concept de station intégrée. Il fait appel à une équipe de jeunes architectes urbanistes, Jacques Labro et Jean-Jacques Orzoni, tous deux nés en 1935, assistés de Jean-Marc Roques, d'un an plus jeune, en début d'opération. Ils recherchent une intégration de l'architecture au site avec l'implantation des résidences en fonction du soleil, des vues et des pratiques sportives, un choix de matériaux harmonisés au paysage, et une intégration de la pratique du ski dans la station. Ils jettent les bases d'une architecture organique qui réconcilie architecture et nature, en travaillant à partir de leurs fondements naturels, le roc, le bois, la neige, la pente. Le transformateur électrique d'Avoriaz est dû aux architectes Daniel VIBERT et Xavier CHAMBRE, architectes à Chambéry dans les premières années de leur activité professionnelle.

Le plan de masse du lotissement d'Avoriaz est approuvé en 1965. La station a valeur de manifeste par le retentissement et la médiatisation rencontrés dès l'ouverture en 1966 de l'hôtel des Dromonts, conforté par l'attribution en 1968 du Prix de l'Équerre d'Argent pour cet hôtel, puis par l'animation culturelle et sportive sans cesse renouvelée : déplacements en traîneaux tirés par des rennes, parcours publics protégés avec des galeries couvertes et des ascenseurs panoramiques incorporés aux programmes immobiliers. La réussite commerciale d'Avoriaz permet à Gérard Brémond de créer en 1978 le groupe Pierre et Vacances, devenu l'un des premiers hébergeurs touristiques français. En 1992, trente ans après son démarrage et au terme de la convention liant l'investisseur et la commune, la station d'Avoriaz comprend 15 000 lits. Elle est la seule station intégrée française encore maîtrisée par le promoteur d'origine qui poursuit l'aménagement avec Jacques Labro. Cette situation a permis d'engager depuis 2002 un programme de réhabilitation d'immeubles, basé sur des logements plus spacieux obtenus par la réunion de plusieurs studios. En 2007, l'approbation par la commune de Morzine d'un projet

d'UTN en vue de l'extension de la station au quartier de la Falaise et des Crêtes permettra de compenser la réduction des lits touristiques. Ces projets devraient permettre de développer une déclinaison nouvelle des choix d'architecture d'origine, marqués par les préoccupations actuelles d'une meilleure maîtrise de l'énergie. La cohérence architecturale et urbaine que les architectes et le maître d'ouvrage ont su installer et préserver sur plus de trente années de construction de la station place Avoriaz parmi les monuments majeurs du patrimoine édifié en montagne dans la seconde moitié du 20e siècle. Création reconnue en 2003 par le Ministère de la Culture qui attribue le label XXe siècle au plan d'urbanisme de la station et aux principaux édifices des quartiers des Dromonts et de la Falaise. De même la présentation en maquette de la station d'Avoriaz et de l'hôtel des Dromonts à la Cité de l'architecture et du patrimoine au Palais de Chaillot à Paris depuis l'automne 2007 place le travail des architectes parmi les plus grandes créations contemporaines.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle, 1er quart 21e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Atelier d'Architecture d'Avoriaz (agence d'architecture,), Architecture Collectif (agence d'architecture,), Jacques Labro (architecte urbaniste,), Jean-Jacques Orzoni (architecte urbaniste,), Xavier Chambre et Daniel Vibert (architecte)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Gérard Brémond (commanditaire), Jean Vuarnet (personnage célèbre)

Description

Le plan de masse du lotissement d'Avoriaz devient le plan de masse de la station mis en oeuvre par tranches successives. La station comprend trois quartiers, dont la composition est délimitée par l'identification de trois unités paysagères : les Dromonts adossés à la butte rocheuse selon une exposition sud, les Crozats accrochés au piedmont selon une exposition sud-ouest, et le quartier de la Falaise prévu sur le vaste replat surmontant la paroi verticale.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Références documentaires

Documents figurés

- **Paradigme des sites. Rechercher l'architecture dans sa rencontre avec l'homme et le milieu. Jacques Labro**
Paradigme des sites. Rechercher l'architecture dans sa rencontre avec l'homme et le milieu. Jacques Labro, s.d.
Encre, papier, collage. 83,5 x 29,5 cm (AD Haute-Savoie. 153J 10)
- **Village de la Falaise. Plans généraux (1985-1986). Photographie aérienne (1986). Accueil (vue générale, 1986-1987)**
Village de la Falaise. Plans généraux (1985-1986). Photographie aérienne (1986). Accueil (vue générale, 1986-1987) (AD Haute-Savoie. 153J 181)

Bibliographie

- **BOURREAU, Chantal. Avoriaz, l'aventure fantastique. Montmélian : la Fontaine de Siloé, 2004**
BOURREAU, Chantal. *Avoriaz, l'aventure fantastique.* Montmélian : la Fontaine de Siloé, 2004
- **BRAUSH, Marianne. Pierre Lombard, gros plan n°15. Paris : Institut français d'architecture, 1994**
BRAUSH, Marianne. *Pierre Lombard, gros plan n°15.* Paris : Institut français d'architecture, 1994
- **École d'architecture de Grenoble, DIREN Rhône-Alpes. Téléphériques, architecture des gares, rapport**
École d'architecture de Grenoble, DIREN Rhône-Alpes. *Téléphériques, architecture des gares, rapport de recherche collectif sous la direction de Jean-François Lyon-Caen.* Grenoble, 1990
- **MARULLAZ, F., chanoine. Hommes et choses de Morzine. Marseille : Laffitte Reprints, 1980 [1ère ed. 1912]**
MARULLAZ, F., chanoine. *Hommes et choses de Morzine.* Marseille : Laffitte Reprints, 1980 [1ère ed. 1912]

- **Morzine, Avoriaz, architectures d'une station. Annecy : CAUE de la Haute-Savoie, 2007**
Morzine, Avoriaz, architectures d'une station. Annecy : CAUE de la Haute-Savoie, 2007
- **PRÉAU, Pierre. L'esprit des lieux, le roman de la Savoie. La Savoie. Montmélian : la Fontaine de**
PRÉAU, Pierre. L'esprit des lieux, le roman de la Savoie. La Savoie. Montmélian : la Fontaine de Siloé,
1991
- **ROBINSON, Jeremy, CHEVALLIER, S., DELHOMME S., DONLAN Hugh-S. Architecture hôtelière et**
de loisirs,
ROBINSON, Jeremy, CHEVALLIER, S., DELHOMME S., DONLAN Hugh-S. **Architecture hôtelière et de**
loisirs, 63 réalisations aux Etats-Unis, en France et au Japon. McGraw, Hill, Book Company, 1976. Trad.
Sheila Chevallier et Sylvestre Delhomme. Paris : ed. du Moniteur, 1978. 238 p. : ill. ; 22 x 35 cm
- **ROUSSET, Lolita. Architecture de René Faublée à Morzine de 1936 à 1966. sous la direction de**
ROUSSET, Lolita. **Architecture de René Faublée à Morzine de 1936 à 1966.** sous la direction de Dominique
Bertin. Lyon, 2007 (Lyon. Univ. Lumière Lyon 2. Mém. master 2 Patrimoine architectural et valorisation
culturelle, 2007)
- **SOUVY, Cyriel. Morzine au fil des siècles. Morzine : Jean Vuarnet, 1978**
SOUVY, Cyriel. **Morzine au fil des siècles.** Morzine : Jean Vuarnet, 1978
- **WOLGENSINGER, Bernard. Maisons en montagne. Paris : Le Moniteur/Office du Livre, 1981**
WOLGENSINGER, Bernard. **Maisons en montagne.** Paris : Le Moniteur/Office du Livre, 1981

Périodiques

- **Architecture, nouvelle génération. Maisons côté Est, n° 41, 2007-2008**
Architecture, nouvelle génération. Maisons côté Est, n° 41, 2007-2008
- **Audacieuse et raisonnable, une architecture contemporaine, deux chalets à Avoriaz. Votre maison, n°**
Audacieuse et raisonnable, une architecture contemporaine, deux chalets à Avoriaz. Votre maison, n° 2,
1984
- **Avoriaz, future station internationale. Le Ski, n° 173, 1961**
Avoriaz, future station internationale. Le Ski, n° 173, 1961
- **Collectif architecture. Recherche et architecture, n° 2, 1970**
Collectif architecture. Recherche et architecture, n° 2, 1970
- **Constructions en montagne. L'Architecture d'Aujourd'hui, n° 126, 1966**
Constructions en montagne. L'Architecture d'Aujourd'hui, n° 126, 1966
- **Stations touristiques. Techniques et architecture, 30° série, n° 4, 1969**
Stations touristiques. Techniques et architecture, 30° série, n° 4, 1969
- **Val d'Illicz. Revue Suisse, n° 1, 1992**
Val d'Illicz. Revue Suisse, n° 1, 1992

Annexe 1

Les premiers projets

La station d'Avoriaz

La station d'Avoriaz, d'une capacité de 18 000 lits touristiques, fut réalisée en plus de trente années. Elle est aménagée sur l'alpage communal d'Avoriaz, dominé au sud par les pentes des Hauts-Forts (2466 m d'altitude) et ouvert à l'ouest sur le panorama du Roc d'Enfer. Le plateau d'Avoriaz, situé à 1800 m d'altitude, constitue un vaste balcon surplombant Morzine depuis une falaise de 500 à 700 m de hauteur qui domine la vallée des Ardoisières. Le domaine skiable est aménagé en commun avec les stations suisses de Champéry et du Val d'Illeiez, constituant le premier domaine skiable transfrontalier, les « portes du soleil ». La station comprend trois quartiers, aménagés successivement : les Dromonts (1965-1974), les Crozats (1973-1986) et la Falaise (1986-1998).

1960 / Jean Vuarnet aménageur d'Avoriaz

Le site est concédé une première fois en 1949, puis en 1959 à un constructeur de remontées mécaniques qui imagine une chaîne de trois appareils entre le fond de la vallée et le sommet des Hauts-Forts. Mais le projet ne voit le jour qu'à partir de 1960 sous l'impulsion du skieur Jean Vuarnet (1933), natif de Morzine. Profitant de sa notoriété acquise avec ses victoires sportives aux Jeux olympiques de Squaw-Valley en février 1960, Vuarnet est désigné le 22 Juillet 1960 pour diriger la station de Morzine. Le 23 Juillet 1960, la commune de Morzine résilie la convention la liant avec Clerc-Renaud pour l'aménagement du plateau d'Avoriaz et confie l'exclusivité des études pour aménager le domaine d'Avoriaz à Jean Vuarnet. Convaincu par l'expérience des entraînements que le développement du ski à Morzine passait par l'équipement des pentes des Hauts-Forts, sa désignation oriente définitivement la transformation du plateau d'Avoriaz en station de sports d'hiver, créant un second centre de gravité pour l'accueil touristique sur le territoire de la commune de Morzine.

1957/1960, les premiers équipements du plateau d'Avoriaz

Depuis 1957, au début de chaque été, la coupe Emile Marullaz rassemble de nombreux skieurs alpins qui courent sur le névé d'Arare l'une des dernières courses de la saison, contribuant à la réputation des pentes nord des Hauts-Forts. Pour accéder au plateau, la route d'alpage de Serrausaix est prolongée en 1958 jusqu'au Col de la Joux Verte et redescend sur Montriond, dans le cadre de la politique de « Rénovation rurale en montagne » du ministère de l'agriculture. La même année, Joseph Lenvers, dernier alpagiste d'Avoriaz, construit à côté de son chalet d'alpage, une buvette installée dans une « halle » transportée de Morzine sur le plateau, devenue quelques années plus tard cantine l'été pour les ouvriers des chantiers et buvette l'hiver pour les premiers skieurs. En 1958, en mémoire des prisonniers et déportés originaires de Morzine, on décide de construire une chapelle implantée à proximité de la piste, à l'entrée de l'alpage communal, dans la partie haute du plateau et à distance des chalets d'alpage, orientant ainsi l'accès du site d'Avoriaz. La « chapelle des prisonniers », dessinée sur un plan triangulaire par l'architecte René Faublée, est inaugurée en 1959 (label « patrimoine du XX^e siècle attribué en 2007 »).

1961, le projet Vuarnet-Bobet

Pour mettre en oeuvre le projet de « super station de Morzine Avoriaz », Jean Vuarnet s'associe avec le coureur cycliste Louison Bobet capable d'apporter des ressources financières privées. Le 30 janvier 1961, ils créent la « Société d'études Louison Bobet - Jean Vuarnet » devenue plus tard la « Société anonyme d'équipement et d'exploitation de la station d'Avoriaz 1800 ». Une convention est signée avec la commune de Morzine, autorisant l'aménagement des 82 ha de terrains d'alpage en station et l'équipement des pentes en remontées mécaniques. Ensemble, ils mettent en chantier le téléphérique des Prodains qui reliera la vallée des Ardoisières à la station. En Février, le téléphérique est commandé à la société Applevage, les travaux débutent en juin et l'ouverture est prévue pour l'année suivante à Pâques 1962.

Le domaine skiable est tracé sur les pentes des Hauts-Forts et jusque sur la crête frontière de Chavanette prévoyant ainsi de relier le domaine de ski de la station de Champéry. Le téléphérique est prévu en deux tronçons, des Prodains (1160 m d'altitude) au col d'Avoriaz (1770 m d'altitude), puis jusqu'au sommet des Hauts-Forts à 2470 m d'altitude. Trois téléskis et deux télésièges complètent l'équipement du versant des Hauts-Forts, à la Tête des Foillis (1930 m d'altitude) et au Plan Brazy (2250 m d'altitude). Deux appareils sont prévus vers Chavanette au-dessus du col d'Avoriaz, et trois autres dans la combe des Brochoux et de Lecherette permettant des liaisons avec la vallée du lac de Montriond.

Jean Vuarnet imagine une station « sans voiture », remplacée par des traîneaux tirés par des chevaux pour le transport des bagages. Un plan d'urbanisme, dessiné par l'architecte Jolivel établi à Annecy, partage le plateau en trois zones. La zone commerciale formant le coeur de la station est placée au centre de la composition en contrebass des chalets d'alpage. La zone hôtelière est prévue en amont du centre sur les pentes bien exposées au soleil au pied de la crête des Crozats. La zone résidentielle comprenant chalets et immeubles se partage en deux secteurs, l'un en contrebass du centre, sur la butte des Dromonts jusqu'au lac d'Avoriaz, l'autre sur le plateau entre la chapelle et le rebord de la falaise. Une voirie unique découpe les terrains en lots sur lesquels les concepteurs imaginent de grouper « sur une place autour de l'église tous les commerces, les hôtels, les restaurants, les boutiques et dans une rue principale les commerçants, les cinémas, les night-clubs, les cabarets qui, brillant de tous leurs feux créeront une chaude ambiance contrastant avec l'immense solitude toute proche » (*le Ski*, n°173, juillet 1961).

Au cours de l'été, les travaux sont lancés sur le plateau : achèvement de la route d'accès à la station et prolongement jusqu'au col d'Avoriaz, construction de la gare supérieure du téléphérique et du chalet du Pas du Lac (bar, restaurant, dortoir pour les ouvriers, bureau d'accueil), mise en chantier du télésiège des Foillis et du télésiège de Plan Brazy. Mais avec l'abandon de L. Bobet en septembre 1961, le projet d'ensemble est suspendu et l'ouverture du téléphérique retardé

d'une année en raison de la rupture du câble tracteur en décembre. Néanmoins, en février 1962, les trois premières remontées mécaniques sont ouvertes aux skieurs qui se rendent en voiture à la station par une route déneigée pour la première fois jusqu'au col d'Avoriaz.

1962, le projet du groupe Brémond-Lafont

L'année suivante, l'aménagement du site est concédé pour une période de trente ans au groupe immobilier Brémond-Lafont spécialisé dans les promotions immobilières de bureaux en région parisienne, associé à plusieurs partenaires financiers. Cependant, Robert Brémond, dirigeant du groupe, s'engage alors à développer sur le plateau d'Avoriaz un projet immobilier de loisirs. Au cours de l'été 1962, autour de Robert Brémond actionnaire principal, deux sociétés différentes sont créées par un groupe d'actionnaires, séparant ainsi les activités remontées mécaniques des activités immobilières. La Société immobilière et de construction d'Avoriaz (la SICA) aura en charge la réalisation de la partie immobilière et résidentielle de la station et la Société d'aménagement de la montagne d'Avoriaz (la SAMA) assurera l'équipement et l'exploitation du domaine skiable. Le 28 Décembre 1962, la commune de Morzine signe deux nouvelles conventions, l'une avec la SICA, l'autre avec la SAMA. La maîtrise de l'aménagement foncier de la station d'une part et l'équipement du domaine skiable de la station d'autre part sont ainsi garantis au groupe de promotion Brémond-Lafont. Sur le plan foncier, 82 ha de terrains d'alpage sont acquis gratuitement pour une durée de trente ans date à laquelle 22 ha de terrains à vocation publique (les routes, les chemins, les places, les parkings, la zone intérieure de ski et les emplacements des bâtiments communaux) devront être rétrocédés. Les autorisations de construire sont plafonnées à 209 000 m² de plancher, avec une densité faible de 35 m² par habitant, soit une station prévue pour une capacité de 6000 lits environ. Sur le plan du ski, le promoteur a l'exclusivité de la construction et de l'exploitation des remontées mécaniques. Pour le groupe Brémond-Lafont, le projet immobilier d'Avoriaz devient un projet de station de sports d'hiver.

1963, le projet JR Delb- A Bertrand / Groupe Brémond-Lafont

Le groupe Brémond-Lafont lance l'étude d'un nouveau plan de masse du lotissement en vue d'engager la réalisation de la station. Robert Brémond fait appel à l'équipe d'architectes urbanistes, André Bertrand et Jean-Robert Delb (grand prix de Rome), avec laquelle il collabore pour des programmes immobiliers en région parisienne et notamment l'aménagement de la colline de Saint-Cloud. Le projet reprend les principales dispositions adoptées précédemment, partageant le lotissement en trois zones, l'une commerciale, les deux autres résidentielles et hôtelières. Le coeur de la station est maintenu, placé en contrebas des chalets d'alpage au centre de la zone concédée avec centre commercial, patinoire, tandis que la gare routière et les bâtiments d'accueil sont laissés à distance à proximité de la chapelle des Prisonniers. Une première zone résidentielle de chalets, parsemée d'immeubles collectifs, est prévue sur la pente des Dromonts bien exposée au soleil. Une seconde est tracée sur le plateau du Vanney, entre la chapelle et le rebord de la falaise, dans des pentes exposées à l'ouest. Un secteur de résidences collectives, composé d'immeubles linéaires adossés au nord et au pied des Intrêts, forme la limite amont de la zone. L'ensemble du plan est découpé en lots destinés à être réalisés indépendamment les uns des autres. Les constructions sont placées le long de la route de desserte du plateau, déjà réalisée, alternant des groupes de maisons individuelles traitées en chalets couverts par deux versants de toiture et murs pignons tournés vers le soleil avec des groupes d'immeubles collectifs à étages couverts de toitures terrasses. Le projet est présenté au cours de l'hiver 1963 devant le Conseil supérieur de l'architecture et la commission des sites du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui suggèrent une station plus dense avec une préférence pour des immeubles collectifs au détriment de chalets considérés comme un choix d'urbanisme trop onéreux.

Cependant les promoteurs décident de débiter les premières constructions sur la pente des Dromonts, afin qu'elles soient en vue directe depuis l'arrivée du téléphérique, dont la mise en service est effective depuis mars 1963. Un hôtel de 20 chambres est dessiné par André Bertrand en Mai 1963, implanté sur le rebord rocheux dominant le lac d'Avoriaz et la gare d'arrivée du téléphérique (à l'emplacement actuel de la résidence des Hauts-Forts). Le plan est régulier et l'architecture fonctionnelle avec deux étages de chambres partagés par un couloir central distribuant des chambres orientées soit au nord, soit au sud. La toiture est composée de deux couvertures porte neige à pentes inversées, les façades vitrées et prolongées de terrasses et les pignons recouverts de bardage bois, prenant pour modèle les principes d'architecture inventés à Courchevel 1850. Un second projet est dessiné par Delb et Bertrand en juillet 1963 pour une résidence de 42 logements traversants (à l'emplacement actuel de la résidence le Séquoïa), aménagés dans une trame régulière et répartis dans trois immeubles identiques.

Le plan masse du lotissement est alors repris par les deux architectes urbanistes et accepté en Août 1963 par le Conseil supérieur de l'architecture. Le centre du plateau est laissé aux parcours des skieurs. Les urbanisations principales sont reportées au pied du versant des Intrêts desservies par un réseau de voiries linéaires, tandis que deux quartiers secondaires sont prévus l'un sur les pentes de la butte des Dromonts, l'autre sur le rebord de la falaise. Les constructions sont morcelées et de volumétries plus équilibrées, toutes couvertes par des toitures à un seul pan, dégageant des façades plus élevées du côté ensoleillé et de la vue.

Au cours de l'été 1963, l'adduction d'eau du lotissement est achevée avec la réalisation de réservoirs dans les pentes des Crozats. La construction des remontées mécaniques se poursuit. Le projet de liaison avec le domaine de Champéry prend naissance avec la constitution en Février 1963 de la SETVAL (Société d'expansion touristique du Haut-Chablais et du Val d'Iliez) regroupant du côté suisse commerçants, hôteliers et promoteurs suisses et du côté français Jean

Vuarnet. La « Haute Route des Familles » devient le domaine des « Portes du soleil », un an plus tard en 1964, lorsque le projet est présenté à l'exposition internationale de Lausanne. Reliant Avoriaz à Champéry (passant par les Crosets, puis reliant Châtel, Morzine, Les Gets...), les deux domaines seront effectivement reliés au cours de l'hiver 1967/1968 avec la construction côté français du téléski de Chavanette et l'implication de la SAMA.

En décembre 1963, Robert Brémond, après avoir racheté les parts de ses premiers associés, dispose de la maîtrise financière complète de l'opération qu'il prévoit comme une affaire immobilière à mener à bien dans les meilleurs délais pour en assurer la bonne rentabilité économique. Il en confie la réalisation à son fils Gérard Brémond (1937), âgé de 27 ans : « la montagne, c'est un truc pour les jeunes. Si ça t'intéresse, je te donne un peu d'argent que tu me rendras plus tard. Comme ça, tu peux créer ton entreprise » (extrait **Les pionniers de l'or blanc**. Philippe Revil, Glénat éditeur, 2003, p. 70). Amateur de jazz et de cinéma, il rêve pour Avoriaz d'une « métropole des neiges », idée très éloignée du projet adopté précédemment, qu'il juge classique et dont il va chercher à remettre en cause les fondements.

Annexe 2

Les réalisations de Jacques Labro et du Collectif Architecture

1964, le projet J. Labro et J.-J. Orzoni avec J.-M. Roques / G. Brémond

Pour répondre à l'attente nouvelle de Gérard Brémond, les architectes Delb et Bertrand recherchent d'autres idées qu'ils vont trouver auprès de leurs jeunes collaborateurs, architectes ou élèves en architecture qu'ils accueillaient pour faire « la place ». C'est autour de la personnalité de Jacques Labro (1935), architecte urbaniste diplômé en 1963 et grand prix de Rome en 1961 que le projet va se cristalliser. Au sein de l'agence Delb-Bertrand, il vient de développer dans une approche personnelle, un contre-projet pour la Colline de Saint-Cloud qui propose un parti pris organique enroulant l'opération au sommet de la butte, la plaçant à l'abri de l'autoroute plutôt qu'une composition symétrique reliée directement aux voiries et placée en vue depuis la Seine. Au cours de ses études, poursuivies dans l'atelier Lemaesquier à l'école des Beaux-Arts de Paris, Jacques Labro avait compris que « l'architecture pouvait s'accorder à un milieu et être vivante » et il ne se « sentait pas à l'aise avec l'école du Bauhaus, Le Corbusier ou Marcel Breuer » (qui étudie depuis 1961 le projet de la station de Flaine). Car « dans le Bauhaus, il y avait des notions de rationalité et de fonctionnalité » et il « n'était pas dans cette mouvance » (extrait **Les pionniers de l'or blanc**. Philippe Revil, Glénat éditeur, 2003, p. 148). Ses références étaient ailleurs, « plutôt en direction des mouvements expressionnistes allemands » qu'il avait appris à connaître dans les revues d'architecture : Hans Scharoun (1893-1972) qui venait d'achever l'Opéra de Berlin, Hugo Häring (1882-1958), Bruno Taut (1880-1938), mais aussi Alvaar Alto (1898-1976) dont il était allé voir les réalisations en Finlande, ou les américains Wright (1867-1959), Bruce Goff (1904-1982) et Charles Moore (1925-1983) ou encore l'anglais Ralph Erskin (1914-2005), venu visiter incognito la station d'Avoriaz dans les années quatre-vingt-dix.

Encouragé par Delb et Bertrand, Jacques Labro forme une équipe, parmi lesquels Pierre Lombard (1941), Jean-Jacques Orzoni (1935) et Jean-Marc Roques (1936), étudiants en architecture, pour accompagner Gérard Brémond dans sa recherche d'un nouveau projet pour Avoriaz. À Pâques 1964, ils découvrent le site pour la première fois et au mois de Mai 1964, un nouveau plan masse est présenté qui retient l'attention de l'architecte conseil du Ministère de l'urbanisme : « si les édifices sont disposés en fonction de la voirie, l'emprise au sol dessinée suggère une réflexion particulière par rapport au sol, au paysage et à la volumétrie imaginée... L'architecture a du caractère. Le projet est étudié avec soin. Il présente une évolution d'un intérêt au-dessus de la moyenne ; il semble que certaines parties gagneraient à être simplifiées mais il paraît préférable de laisser les architectes maîtres de cette évolution dont ils sentent l'intérêt. » (note de Henri Béri architecte conseil en date du 12 Mai 1964, dans dossier de Permis de construire de l'hôtel des Dromonts, archives de la Mairie de Morzine).

Le plan masse est partiel et concerne seulement le secteur des Dromonts. Les principes de composition reposent sur la valorisation paysagère de la butte des Dromonts qui domine le site. Du côté sud, c'est le point de vue sur le lac d'Avoriaz, la perspective lointaine sur la crête frontière et au-delà les Dents Blanches et en pleine face le point de vue sur les pentes équipées des Hauts-Forts. Du côté ouest, c'est la proximité avec l'arrivée du téléphérique et le panorama ouvert sur les sommets du Chéry, du Roc d'Enfer et des montagnes Chablais. Du côté est, c'est la vue limitée par la crête de la montagne des Intrets tandis qu'au nord c'est l'ouverture vers le plateau sur lequel se développera le reste de la station. Les pistes de ski contournent la butte de part et d'autre, de même que la voirie, laissant libre le sommet. Les constructions sont prévues adossées à la pente et disposées selon des décalages successifs offrant des vues différentes selon chaque implantation. Les gabarits des immeubles sont de deux types, soit les immeubles construits perpendiculairement aux courbes de niveaux, soit parallèlement aux courbes de niveaux. Les uns s'élèvent formant parfois signal dans des implantations repères, les autres s'étirent face à la vue et au soleil. Les esquisses de volumétries prévoient de longues toitures enveloppantes qui cherchent à raccorder les constructions au sol, proposant le plus grand nombre possible de logements sous toiture. Des chalets sont disposés en contrebas de la butte sur tout le pourtour. Jacques Labro consacre l'été à un voyage d'étude au Mexique et en Californie au cours duquel il visite notamment le village de vacances de See-Ranch dû à l'architecte Charles Moore et il participe à un concours international en vue l'édification de villas sur le mont Olympus à Hollywood, récompensé par un prix, partagé avec Jean-Jacques Orzoni

et Jean-Marc Roques venus le rejoindre, concrétisation d'une première expérience commune d'architecture. À leur retour à Paris, ils se regroupent tous les trois pour fonder l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz, que Jacques Labro, seul architecte en titre, installe rue Marboeuf à Paris.

Un plan directeur est dessiné pour toute la station, précisant les objectifs et les perspectives en lien avec le site. La priorité est donnée au ski par le tracé de pistes de ski qui irriguent chacune des « unités paysagères » qui partagent la station en cinq quartiers. Le secteur des Crêtes est adossé au piedmont de la montagne des Crozats à vocation de résidences collectives, d'hôtels, de commerces et d'équipements de loisirs. Le secteur des Dromonts prévoit l'aménagement autour de la butte des Dromonts, orientée au sud, avec vocation de chalets et de résidences collectives et d'hôtels. Le secteur des Falaises, rebord des falaises des ardoisières, orienté au sud, est à vocation de résidences collectives et d'hôtels. Le secteur du Plateau, situé à l'entrée haute de la station, orienté à l'ouest est à vocation de chalets, de résidences collectives et d'hôtels. Enfin le secteur des Alpagnes est pensé comme le centre sportif de la station, lieu de rassemblement des skieurs et des activités récréatives en plein air. L'accès au site est double. À l'extrémité sud sur le rebord de la falaise, c'est l'arrivée par le téléphérique et à l'extrémité nord, c'est l'arrivée par la route avec l'aménagement d'une gare routière sur le plateau à distance de la chapelle des Prisonniers.

Pour le quartier des Dromonts, le projet est détaillé. Les immeubles implantés perpendiculairement aux courbes de niveaux prennent une volumétrie de « tours pyramides ». En les plaçant dans les parties plus élevées du terrain, elles forment des repères et des bornes dans la station tout en se distinguant des immeubles linéaires traités aussi en « immeubles pyramides ». Les chalets sont prévus en contrebas des immeubles collectifs. La route d'accès entre le col de la Joux-Verte et la station est élargie et empierrée, les routes intérieures tracées et la station d'épuration mise en chantier.

1965, l'embryon de la station au quartier des Dromonts

Avec l'arrêté préfectoral d'autorisation de lotissement pris le 14 Janvier 1965, le projet de station d'Avoriaz entre dans sa phase opérationnelle. Quatorze tranches sont prévues. Les quatre premières recouvrent la butte des Dromonts par laquelle démarre la station, car plus proche des pistes de ski tracées sur les pentes des Hauts-Forts et de la gare supérieure du téléphérique. Le terrain de 45 000 m² est découpé en 64 lots (devenus 87 lots par modification du lotissement l'année suivante) pour une capacité de 1600 lits. Les lots 1 à 32 correspondent au sommet de la butte des Dromonts et sont prévus pour des immeubles collectifs et des hôtels, tandis que les lots 33 à 83 disposés sur le pourtour de la butte côté Hauts-Forts (sud), Falaise (ouest) et alpage (nord) sont destinés à des chalets individuels. Pour les immeubles collectifs, le règlement prévoit 2 types de gabarits, les immeubles « hauts et panoramiques » correspondants aux projets d'« immeubles tours pyramide » (sur les lots 1, 7 à 12, 19 et 32), et les immeubles « en bande continue » correspondants aux « immeubles en pyramide » pour les autres lots.

Le choix et l'implantation des deux premiers chantiers de constructions, prévus pour l'été 1965, sont déterminés par l'objectif de créer l'embryon de la station. Sur le versant sud de la butte des Dromonts, à la croisée de deux rues, on prévoit d'un côté l'hôtel des Dromonts (40 chambres, 13 appartements et un « drugstore ») dont l'implantation a été placée en retrait de la corniche au profit d'une résidence future et de l'autre la résidence Séquoïa (54 logements) maintenue à l'emplacement initial du premier projet. Jacques Labro témoigne après coup de ces choix : « c'était à coup sûr plus « vendeur », mais c'était vouer les emplacements arrière à un laissé-pour-compte, c'était perdre une constructibilité dont on avait besoin, perdre un effet de densité qui va avec la notion de coeur de village. J'ai pensé que l'hôtel en lui-même serait suffisamment attractif avec son rez-de-chaussée animé avec bar et commerces, qu'il pouvait se passer des « vues imprenables sur la montagne » (extrait de **Avoriaz, l'aventure fantastique**. Chantal Bourreau, La Fontaine de Siloë édit 2004, p. 204). Un centre de village, c'est toujours un encastrement » (L'espace entre les deux constructions formera le coeur de la station, dominé d'un côté par l'élévation (sur onze niveaux) du premier « immeuble tour en pyramide » adossé à la pente et de l'autre par la disposition allongée (sur sept niveaux) du premier « immeuble linéaire en pyramide ». Le coeur de la station se compose ainsi d'emblée à partir des deux typologies de constructions qui ne cesseront d'évoluer et de se développer dans le quartier des Dromonts, les choix d'architecture contribuant à distinguer chacun des espaces publics de la station.

Jacques Labro dessine l'hôtel des Dromonts qui constitue sa première oeuvre dans laquelle il expérimente une multitude de réflexions sur l'espace et l'architecture. À l'automne 1964, le projet est d'abord sculpté en maquette, directement dans un bloc de terre glaise. La diversité des vues sur le paysage alentour trouve sa valorisation par le plan tracé en éventail avec des travées décalées et des étages en gradins couverts par une façade toiture équipée de tuiles de bois, offrant quelque soit le niveau, des espaces intérieurs non réguliers aménagés derrière une façade ou une toiture inclinées. Pour la résidence Séquoïa, le projet dessiné par Jean-Jacques Orzoni encore étudiant en architecture, est contraint par des options de commercialisation prise avec le premier projet dessiné par Delb et Bertrand dont le permis de construire avait été accordé en février 1964. Malgré l'absence de façades toitures et un choix de travées régulières et parallèles imposées par la géométrie de la parcelle, le projet repose sur un parti pris expressif avec une disposition intérieure particulièrement complexe structurée autour de deux coursives et de logements en demi niveaux traversants. Les permis de construire sont accordés en Juillet 1965. Les chantiers débutent au cours du même été pendant que s'achèvent tous les travaux de viabilisation avec les revêtements des routes intérieures et la desserte de tous les lots au

réseau d'assainissement et d'eau potable. Les architectes s'installent sur place pour suivre les chantiers, rejoints par l'architecte polonais André Wujec et les étudiants Guy André, Jean-Marc Roques et Pierre Lombard.

1966, l'ouverture de la station et l'aménagement de la place des Dromonts, coeur de la station (résidence les Mélézes / hôtel et galerie marchande des Hauts-Forts, résidence Araucarya)

L'aménagement de la place des Dromonts se poursuit au cours de l'hiver 1965/1966. Le coeur de la station est traité comme un espace ouvert, dessiné en creux, autour duquel sont calibrées et définies les volumétries des constructions nouvelles. En contrebas de la place, sur le rebord de la corniche, le programme de galerie marchande est conçu comme un « équipement polygone », de volumétrie basse recouvert d'une toiture à versants multiples, adossé à l'arrière d'un projet d'hôtel placé en belvédère sur la grenouillère et recouvert par des façades toitures, l'ensemble laissant ainsi passer le regard vers les panoramas des montagnes (décembre 1965). Il en est de même avec le premier projet de la résidence Araucarya (décembre 1965, 3500 m² de plancher, 57 logements), placé en contrebas de l'hôtel des Dromonts et formant liaison avec le chemin des Ardoisières, tracé comme une promenade belvédère de la station. L'immeuble est linéaire, élevé en gradins et recouvert de toitures enveloppantes. Un principe comparable, enrichi par des appartements aménagés en demi niveaux et traversants, sert de base à la conception de la résidence les Mélézes (mars 1966, 7000 m² de plancher réalisation en deux tranches, 110 logements), implantée dans le prolongement de la résidence Séquoïa, tout en accompagnant la perspective de la place des Dromonts. Ces premiers projets sont présentés par Jacques Labro (dans la revue *Architecture d'aujourd'hui*, n°126 de juin/juillet 1966) à l'aide de croquis et de schémas dans lesquels il développe les liens qu'il tisse entre composition d'ensemble et choix d'architecture. Sur une pente orientée au sud, les passages des skieurs desservent à la fois les pieds amont et les pieds aval des immeubles, se prolongeant jusqu'au départ des remontées mécaniques. Les dessertes ski traversent ainsi la station, reliant le pied des immeubles aux pieds des pistes. Le parti pris des « immeubles en bande » repose sur l'idée d'un écran protecteur contre les vents dominants, renforcé par l'adossement à la forêt, créant pour chaque logement un « espace solarium » avec exposition distincte à la vue et au soleil, grâce à une disposition en éventail et orientée des différentes travées. Cette disposition laisse la place en contrebas à des « immeubles ponctuels » ouverts sur les vues panoramiques. Les passages pour les piétons, les entrées des logements et des résidences sont incorporés ou dissociés des constructions, mais protégés de la neige et limités en volumes formant des espaces de transition, volontairement étroits, parfois mystérieux, contrastes entre la luminosité naturelle de la montagne et les éclairages feutrés des halls.

En décembre 1966, l'hôtel des Dromonts et la résidence Séquoïa ouvrent leurs portes aux premiers clients et la station est inaugurée le 8 janvier 1967 en présence du chamoniarde Jean Ravanel, commissaire général au tourisme. En mars 1967 la première partie de la résidence des Mélézes est ouverte et en décembre la seconde partie des Mélézes, ainsi que l'hôtel des Hauts-Forts. Au cours des deux saisons 1966 et 1967, les premiers chalets (superficie moyenne de 150 m²) sont édifiés au sommet de la butte (Altius et Manduya) et en contrebas du chemin des Ardoisières (chalets Atalya, First et Sud).

L'accès à la station est double. Il s'effectue par le téléphérique relié aux premières résidences par la route interne de la station non déneigée et qu'empruntent des traîneaux tirés par des rennes (amenés de Scandinavie) dont le parc est installé face à la gare supérieure du téléphérique. La station est cependant desservie l'hiver par la route déneigée qui s'achève par un parking de quelques centaines de places aménagé aux confins des Mouilles et de la butte des Dromonts, à l'emplacement actuel des Ruches.

1967-1968, l'achèvement de la place des Dromonts et reconnaissances professionnelles (la résidence des Hauts-Forts / l'AAA devient CA GIE ; le prix de l'Équerre d'Argent)

Avec la construction de la résidence des Hauts-Forts (1967, en service Noël 1968, 4400 m² de plancher, 60 logements), le parcours public est intégré à la réalisation par un ascenseur panoramique et une galerie protégée et fermée qui franchissent le ressaut rocheux haut de plus de 25 mètres reliant la place des Dromonts avec la place du téléphérique et le front de neige. L'immeuble formant signal, devient lui aussi un repère dans la station. D'autant que c'est le seul passage réalisé de tout un parcours continu et protégé imaginé par les concepteurs par tronçons successifs, depuis le téléphérique jusqu'à la résidence des Hauts-Forts, puis de la résidence des Hauts-Forts à la galerie marchande des Hauts-Forts et de la galerie marchande à l'Araucarya. La partie centrale des Dromonts est ainsi achevée.

Chacune de ces premières réalisations prend valeur de « manifeste » par le retentissement et la médiatisation qu'elles rencontrent immédiatement. La revue *Architecture d'aujourd'hui* publie en 1966 un numéro spécial consacré aux réalisations en montagne dans le monde et aux principaux projets de grandes stations lancés dans les Alpes françaises. Le numéro est coordonné par Charlotte Perriand qui choisit, pour la couverture de la revue, de figurer un détail d'architecture de l'hôtel des Dromonts encore en chantier.

En découvrant Avoriaz, le promoteur de la station des Arcs, Roger Godino, prend conscience que la station nouvelle qu'il cherche à réaliser au-dessus de Bourg Saint-Maurice en Savoie doit présenter un caractère novateur, acceptant ainsi la collaboration de Charlotte Perriand suggérée par Denys Pradelle.

En 1968, le travail des architectes trouve un nouvel écho avec l'attribution pour la réalisation de l'Hôtel des Dromonts du prix de « l'Équerre d'argent », prix d'architecture décerné chaque année en France. En 1967, l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz devient le « Collectif Architecture » qui regroupe alors autour des administrateurs, les deux architectes Jacques Labro et Jean-Jacques Orzoni ainsi que Jean-Marc Roques et de nombreux collaborateurs architectes parmi

lesquels Guy André, Guy Breton, Jerzy Hatala, Pierre Lombard, Gabriella Rado, Andrzej Wujek, des dessinateurs Jean-Louis Brahem, Elizabeth Brzezowska, Bojuslaw Brzezowski, Ngo Manh Duc, un maquettiste W. Suchodolski. À l'atelier, installé à Paris (rue Parmentier à Neuilly en 1967 puis en 1971 rue de la Pompe à Paris) le travail est organisé autour de la personnalité des trois administrateurs. Les projets d'Avoriaz sont étudiés l'hiver à Paris et lorsque les chantiers débutent, une partie de l'équipe se transporte sur place. En 1968, Jean-Marc Roques quitte le Collectif Architecture pour fonder avec Guy André, Guy Breton et Bojuslaw Brzezowski un atelier indépendant, laissant Jacques Labro et Jean-Jacques Orzoni, seuls responsables des projets pour la station d'Avoriaz.

1968-1971, l'aménagement du flanc ouest et le chemin des Ardoisières (Araucarya / Thuya / Sosna / Sassanka / Sassafras / Premiers chalets)

L'aménagement du quartier des Dromonts se poursuit sur le flanc ouest de la butte avec la construction de part et d'autre du chemin des Ardoisières de résidences et de chalets. Une première esquisse propose de réaliser les principales résidences collectives sous la forme d'« immeubles tours » dont les silhouettes accompagneraient le relief et la végétation jusqu'au sommet de la butte des Dromonts. Placés de part et d'autre du chemin, on prévoit de jumeler les immeubles placés de part et d'autre du chemin, deux par deux. En contrebas, placés en belvédère sur la vallée des Ardoisières, ce sont des chalets individuels de type « chalets champignons ». Le projet est repris avec une composition plus diversifiée comprenant cinq immeubles linéaires jumelés, trois à l'amont, deux à l'aval et un immeuble tour à l'extrémité de la butte. Avec la conception des immeubles, le projet est encore modifié. À l'amont ce sont successivement les trois résidences Araucarya, Thuya et Sosna dessinées en 1967-1968 et mises en service à Noël 1970, offrant une capacité de 14 000 m² de plancher. Les immeubles sont de type « immeubles linéaires » dont les silhouettes s'élèvent et se raccordent au sol à chaque extrémité. Ils sont desservis par des coursives placées à l'amont formant des parcours fragmentés en raison d'une grande variété d'appartement. En contrebas du chemin, les deux résidences Sassanka (1969, en service à Noël 1971, 4 600 m² de plancher) et Sassafras (1970, en service à Noël 1972, 3600 m² de plancher) sont des immeubles tours. Un passage public à l'intérieur du Sassanka, composé d'un ascenseur public panoramique et d'une coursive traversante, relie le boulevard des skieurs au chemin des Ardoisières. Le parcours est prévu pour se prolonger par une passerelle enjambant le chemin des Ardoisières et se raccorder avec le hall du Thuya, puis déboucher en partie amont et s'ouvrir sous le porche du Sosna, belvédère ouvert sur les Mouilles d'où on imagine qu'une autre passerelle permettrait de se rendre au coeur du quartier central de la station. Intentions jamais réalisées.

En contrebas du chemin des Ardoisières, la construction des chalets dans les lots réservés s'échelonne sur une quinzaine d'années, avec implantation selon le découpage parcellaire. Les premiers sont bâtis au cours des trois premières saisons : chalets Atalya, First et Sud en 1967, chalet Love en 1968, chalet Stella Blain en 1969.

1970-1972, des options d'urbanisme adaptées, le rebord de la Corniche des Dromonts, la place du téléphérique (Cédréla et Yucca)

Les aménagements se poursuivent par la réalisation de plusieurs programmes dispersés sur le pourtour de la butte des Dromonts qui nécessitent chaque fois de préciser les options d'urbanisme définies par le plan de lotissement, en lien avec les choix d'architecture envisagés.

Sur le rebord est de la butte des Dromonts formant corniche en dominant le lac d'Avoriaz et le pied du versant des Hauts-Forts, le secteur est destiné à l'implantation d'un hôtel lors des premières options d'urbanisme. En 1970, un hôtel de 40 chambres est programmé mais non réalisé, laissant la place à des réalisations de hauteur modeste (le Babayaga en 1974), ou encastrées dans le rocher (résidence Taïga en 1984), préservant le paysage aménagé par la résidence des Mélèzes.

La place du téléphérique, dominée par la falaise de près de 50 mètres de hauteur, est l'espace public d'accueil sur lequel s'écoulent depuis l'amont, le Boulevard des Skieurs d'un côté, la Corniche de l'autre et s'ouvre à l'aval sur l'accès à la grenouillère des Hauts-Forts, borné alors par l'hôtel du Pas du Lac (construction pionnière disparue lors de la construction de la résidence Le Sépia, édifiée en 1998). À l'emplacement du parc à rennes, terrain situé hors des limites des premières tranches autorisées du lotissement (arrêté de modification du lotissement en date du 1er septembre 1971), la SICA programme la réalisation d'un ensemble immobilier de 84 logements (6 200 m² de plancher). Le projet est dessiné par le Collectif Architecture (Jean-Jacques Orzoni architecte) sous la forme de deux immeubles linéaires, le Yucca à l'amont (48 logements) et le Cédréla à l'aval (36 logements), composés d'« appartements chalets » organisés en demi niveaux (étude 1971, mise en service Noël 1972). Les gabarits des deux immeubles, comprenant chacun neuf niveaux, sont définis pour qu'ils ne gênent pas la vue des chalets situés en surplomb et sont réunis par une galerie basse traitée en double niveaux, accueillant commerces, équipements administratifs, école de ski et local des moniteurs. De part et d'autre, des galeries protégées sont envisagées pour relier la résidence aux ascenseurs publics du Sassanka et des Hauts-Forts, projets non réalisés.

1971, les « toupies » et les « ruches »

Le projet de construire des programmes d'hébergement économiques est prévu dès l'origine du plan d'Avoriaz. Il s'agit de chambres ou de studios pour les personnels de la station, ou bien de logements exploités sous la forme de résidences ou d'hôtels pour des clientèles plus modestes. Les architectes de l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz les ont imaginés sous la forme d'immeubles tours dessinés sur plans circulaires ou hexagonaux, surnommés les « toupies

». L'implantation varie plusieurs fois. En 1965, deux projets successifs prévoient leurs réalisations dans des lieux bien exposés. L'un sur le rebord est de la butte des Dromonts en contrebas des Mélézes, l'autre sur le rebord nord, en vue directe depuis l'accès amont de la station. Une nouvelle tentative est faite en 1970 de réaliser sur ce même flanc nord une, puis deux tours « toupies » destinées au personnel de la station d'une capacité de 100 lits. Le lotissement est modifié dans ce sens par arrêtés successifs des 24 Septembre 1970 et 21 Janvier 1971. Mais le projet reste sans suite, d'autant que le maire estime « l'esthétique de ces immeubles du genre « valise ». En définitive, le projet se réalise en 1972 (11 000 m² de plancher répartis de manière équivalente en quatre constructions, Collectif Architecture avec Jean-Jacques Orzoni et Pierre Lombard architectes principalement), installé en contrebas du flanc est de la butte des Dromonts, dans un creux de terrain qui limite leur impact dans le paysage déjà construit de la station, tout en les installant au contact même des pistes de ski. Il s'agit alors d'un complexe para-hôtelier aménagé dans quatre immeubles circulaires, reliés entre eux par des passages couverts et des parties communes, l'ensemble étant prévu comme un « petit village » devant former pour les concepteurs une « transition avec les quartiers nouveaux prévus aux Essaveaux » (modification du plan de lotissement en date du 13 Janvier 1972, créant la tranche V du lotissement d'Avoriaz).

1969-1971, le projet de composition d'ensemble de la station

En 1969, un projet de composition pour une station de 16 000 lits répartis en six groupements différents est établi par l'équipe du Collectif Architecture (projet publié dans la revue *Recherche et architecture*, n°2, 1970, p 36 et 37). Le principe repose sur un aménagement étagé dans le versant, depuis l'accès par la place du téléphérique jusque sous la falaise des Crozats et se prolongeant sur le haut de l'alpage, limité par le rebord de la falaise et l'accès routier. Le projet structure l'espace de la station sur une dénivelée de plus de 150 mètres de hauteur. La partie centrale est traversée par le replat incliné des Mouilles, permettant le déplacement des skieurs et des piétons et l'aménagement des activités sportives de plein air et d'animation au coeur de la station. En limite des urbanisations, à l'est et à l'ouest, deux remontées mécaniques font le lien entre la grenouillère des Hauts-Forts et le sommet de la station. La butte des Dromonts constitue la partie inférieure de la composition, desservie par un réseau de galeries et d'ascenseurs publics en partie déjà réalisés. En partie basse, de nouvelles résidences sont prévues par adossement au rocher des Dromonts, faisant face à la place du téléphérique et aux pentes des Hauts-Forts, laissant libre de tout vis-à-vis les réalisations achevées des Dromonts. En partie haute un hôtel composé de cinq « toupies », borde l'espace ouvert composant le coeur du quartier des Mouilles où sont prévus sur le pourtour 2200 lits. La partie supérieure de la composition, encore vierge de toute construction, se décompose en deux secteurs. Le rebord est, qui présente une pente soutenue, est structuré en quatre niveaux successifs aménagés chacun avec des immeubles gradins, implantés parallèlement aux courbes de niveaux orientés plein sud et complétés sur le rebord est par des immeubles tours installés en limite du domaine skiable. Un funiculaire dessert chaque niveau. En bas c'est le lien avec les Dromonts au contact des Mouilles, puis le groupement des Essaveaux où se répartissent 2800 lits sur trois niveaux et au sommet, 90 mètres plus haut, le groupement du Perchoir, prévu pour 1200 habitants. La partie ouest du versant, à l'inclinaison moins prononcée constitue le quartier des Alpagnes, prévu pour 4600 lits. L'aménagement est composé de trois niveaux comprenant chacun des résidences collectives dont l'implantation est prévue perpendiculaire aux courbes de niveaux pour favoriser l'exposition sud des habitations. Un transport téléporté traverse l'opération desservant chaque niveau et conduisant jusqu'au sommet de la crête des Crozats sur laquelle sont prévus un équipement d'accueil panoramique et plusieurs chalets. En partie haute du plateau, les chalets d'alpage accompagnent l'entrée de la station. Sur le rebord de la falaise, un groupement de 600 lits est prévu, tandis la gare routière et les parkings automobiles sont aménagés à contrepenche de la station, les plaçant ainsi à l'écart des regards.

Ce projet d'urbanisme apparaît comme un précieux dessin représentant une vision de synthèse pour l'avenir de la station d'Avoriaz, précisant les limites des quatre « villages », d'une capacité chacun de 3000 lits, qui resteront la base des aménagements futurs même si les partis pris d'aménagement furent totalement différents. Trois ont une vocation résidentielle : les Essaveaux et les Alpagnes sur les pentes au-dessus des Mouilles et plus loin et plus tard la Falaise à l'emplacement de l'altiport. Le quatrième « les Mouilles », étant réservé aux équipements publics et généraux publics, aux commerces et à l'animation afin de constituer le centre principal de la station d'Avoriaz.

1971-1973, les premiers grands programmes immobiliers, « les complexes para-hôteliers » (*Le Pas du Lac, le Snow*)

En 1971, la poursuite de l'aménagement de la station rend nécessaire l'ouverture de nouveaux secteurs du lotissement, car tous les lots, prévus dans les quatre premiers secteurs du lotissement couvrant la butte des Dromonts, sont réalisés à l'exception d'une vingtaine de lots de chalets restant à bâtir. Les choix semblent alors s'effectuer au coup par coup selon l'actualité des programmes immobiliers, en ce qui concerne le secteur des Essaveaux et des Alpagnes. Car il s'agit aussi d'une nouvelle orientation sur le plan commercial qui privilégie la réalisation de résidences de tourisme et de « complexes para-hôteliers » au détriment de la copropriété ou de l'hôtellerie jusque-là développés. Les logements présentent alors des surfaces plus réduites afin d'être adapté aux capacités financières d'une clientèle plus nombreuse et plus variée que pour les programmes pionniers. La création des deux nouvelles tranches ouvertes à l'urbanisation par l'arrêté modificatif du lotissement du 13 Janvier 1972 tient compte de ces données-là, en découpant des lots d'une capacité bien supérieure à la moyenne des opérations réalisées dans la partie pionnière des Dromonts. Cette disposition permet de densifier le quartier des Dromonts qu'on souhaite amener à 5000 lits sous l'argument d'une « animation permanente et d'un équilibre des commerces ». Au sud, la tranche XVII permet de lotir les terrains en contrebas de

la Corniche et de la route d'accès à la gare supérieure du téléphérique, dominant directement le front de neige, mais formant un premier plan devant les résidences pionnières des Dromonts, soulevant des protestations de la copropriété des Hauts-Forts qui fait remarquer que « cela n'était pas prévu à l'origine » (lotissement d'Avoriaz, archives Mairie de Morzine). Il se réalisera là quatre grandes résidences de tourisme (Le Pas du Lac en 1972, le Cédrat et la Pointe de Vorlaz en 1984 et le Sépia en 1998). Au nord, la tranche V constitue l'amorce de l'aménagement du quartier des Essaveaux, permettant la réalisation des Ruches, conçues comme un « complexe para-hôtelier » et la première réalisation des Essaveaux au pied du versant des Crozats (Le Snow en 1973 et le Multivacances en 1975). La résidence du Pas du Lac (1972, ouverture Noël 1974, 9500 m² de plancher, 200 logements environ) est le programme immobilier le plus important réalisé depuis le commencement de la station. Il est deux fois plus important que les programmes précédents, et sera suivi d'autres encore plus grands. La conception est linéaire avec des commerces en pied d'immeuble et un passage public intérieur (ascenseur public et coursive) qui relie le front de neige à la Corniche des Hauts-Forts.

La résidence le Snow (1972, ouverture Noël 1975, 12 000 m² de plancher, 300 appartements) devient la résidence la plus importante construite sur la station. Elle est imaginée comme l'amorce d'une succession d'immeubles qui s'élèveront perpendiculairement dans la pente, desservis par des coursives et des ascenseurs publics constituant des parcours protégés permettant de monter jusqu'au sommet du quartier, économisant ainsi le projet d'un appareil téléporté placé en extérieur : le Multivacances (1975, ouverture Noël 1976, 7500 m² de plancher, 150 studios et chambres), puis le Sirius (1985, ouverture Noël 1987, 10 000 m² de plancher, 240 logements).

1974-1980, le quartier des Crozats, « des voiries à flancs de coteau, entaillées dans la montagne... des bâtiments allongés » (Multivacances, Portes du Soleil A&B, Crozats, Intrets, Fontaines Blanches, Alpages I&II, Club Méditerranée, Cap Neige)

L'aménagement des Crozats se poursuit pendant dix ans avec pour préoccupation principale la recherche du meilleur rendement financier des opérations immobilières associée à une logique de concentration urbaine. Les choix d'urbanisme reposent sur l'idée de « densifier la population autour des divers centres commerciaux et de susciter une animation ». Les voiries servent ainsi d'appuis pour découper le terrain en lots et garantir l'accès des véhicules (chantier, livraison, secours...), indépendamment de l'exploitation de la station maintenue « sans voiture ». Les routes, certaines déjà tracées à flanc de coteaux pour desservir les chantiers des réservoirs d'eau ou celui de l'immeuble le Snow, d'autres qui doivent être créées, guident le découpage des lots prévus lors de l'ouverture des deux nouvelles tranches du lotissement (tranche VI par deux arrêtés de modification du lotissement en date du 20 juin 1974 et du 26 septembre 1975, puis tranche VII par arrêté de modification du lotissement en date du 19 Avril 1979, cf. archives Maire de Morzine). Les bâtiments s'étirent ainsi sur des longueurs importantes produisant un effet d'écran accentué par des gabarits réguliers, des mitoyennetés continues ou resserrées, des silhouettes et des couronnements limités, justifiés par la rentabilité des projets et des réalisations. L'architecture est plus économique, dans les volumes comme dans les matériaux employés. Les tavaillons de red-cédrar font place à des bardages d'épicéa peints ou vernis, contribuant à banaliser ces réalisations tout en ayant un fort impact dans la station par leur emplacement et leur dimension. En pied de versant, un front bâti continu borde l'artère principale de la station. Cette disposition permet le développement d'un côté des activités commerciales aménagées aux pieds des immeubles et de l'autre le développement de l'animation dans les espaces récréatifs ouverts des Mouilles et dans le palais du Festival construit dix ans plus tard en 1985. Les passages publics pour desservir les résidences édifiées dans le versant sont limités à des galeries non continues, séquences en partie protégées et incorporées à la structure des immeubles, sans distinction évidente entre desserte privée des logements et parcours public. À l'ouest, un escalier doublé d'un escalier mécanique traverse la résidence des Fontaines Blanche et le trajet se poursuit par les ascenseurs de la résidence Alpages I pour atteindre la route supérieure de la station. À l'est, le parcours reliant le Snow au Multivacances, puis au Sirius est continu et plus aérien, traité par deux ascenseurs panoramiques, des coursives publiques placées au sommet des immeubles et des passerelles surplombant les pistes.

1978, création du Groupe « Pierre & Vacances »

Cependant, malgré des caractéristiques architecturales et urbaines beaucoup plus ordinaires que celles développées auparavant dans les quatre premières tranches, le quartier des Crozats révèle une grande réussite sur le plan commercial et financier. Les tentatives pour élargir la clientèle pionnière limitée jusque-là à l'accession en pleine propriété se sont multipliées au cours des années soixante-dix et quatre-vingt par des expériences de commercialisation nouvelles négociées par Gérard Brémond avec d'autres investisseurs financiers. Elles ont pour objectif de vendre les appartements avec un bail permettant une exploitation touristique. Successivement, pour le promoteur, il s'agit de construire les résidences, de vendre les murs puis de gérer et exploiter les résidences créées. Les expériences sont nombreuses et variées : « gestion locative » au Pas du Lac en 1972, « para hôtellerie » avec la banque Rotschild aux Ruches en 1972, « multipropriété » avec le groupe Accor à la résidence Multivacances en 1975, « nouvelle propriété » aux Fontaines Blanches en 1979, « village de vacances » avec le Club Méditerranée en 1980, « résidence de tourisme » avec les investisseurs institutionnels telles la Caisse des Dépôts et Consignations à l'immeuble Cap Neige en 1980 ou les compagnies d'assurance au Sirius en 1984. Cette nouvelle méthode de gérer et exploiter l'immobilier de loisirs conduit Gérard Brémond à créer en 1978 la société « Pierre et Vacances » qui développera ailleurs en France et dans

le monde entier des résidences touristiques. La réussite de cette entreprise permet à Gérard Brémond de poursuivre le développement d'Avoriaz, prolongé dans la décennie 80/90 avec la mise en oeuvre du quartier de la Falaise reposant quasi exclusivement sur des programmes de « résidences de tourisme » exploitées par le groupe Pierre et Vacances.

1978, dissolution du Collectif Architecture

En 1978, sous les effets conjugués de la conjoncture économique dégradée par la crise de l'énergie et l'évolution des choix d'Avoriaz, l'équipe d'architectes du « Collectif Architecture » se dissout. Par ailleurs cette séparation est à associer à l'évolution des contraintes données par les maîtres d'ouvrage pour la réalisation des résidences du quartier des Crozats, pour lesquelles les exigences spatiales et les choix économiques sont réduits. Jean-Jacques Orzoni accompagne cette démarche, tandis que Jacques Labro s'en éloigne, ses idées n'étant pas en accord avec ces options. Chacun des deux architectes s'organise dans une indépendance de travail. Au local commun de la rue Bonaparte, succède des locaux séparés. Jean-Jacques Orzoni s'installe à Bagnolet, puis rue de Charonne à Paris à compter de 1984, faisant équipe avec Michel Dumoulin et l'Atelier d'architecture 77. Jacques Labro se fixe provisoirement place des Etats-Unis, puis rue Bonaparte à Paris avant de construire sa propre maison atelier rue Nicolo à Paris en 1989. Les deux architectes renouvellent ensuite leur collaboration lorsque s'ouvre la mise en oeuvre du quartier de la Falaise à partir du milieu des années quatre-vingt, reprise en 1984 lors de la conception du Sirius.

Annexe 3

L'évolution de la station

1978-1982, le projet des Crêtes (zone IX et X)

En vue d'achever l'aménagement du flanc de la montagne des Crozats, des études sont engagées sur la partie ouest qui domine l'entrée de la station et le village des anciens chalets alpages. Deux nouvelles tranches du lotissement sont ouvertes à l'urbanisation, d'une capacité de 36 200 m² de plancher, destinée à devenir la partie la plus élevée du quartier des Alpages (arrêté du 19 avril 1979 créant les tranches IX et X, dite des « Crêtes »). Un projet de résidence d'une capacité de 9200 m² de plancher comprenant 244 logements (180 studios et 65 appartements deux pièces) se compose de trois bâtiments séparés implantés dans la pente et reliés entre eux par des escaliers mécaniques. Le projet est dessiné par Jean-Jacques Orzoni et le permis de construire est délivré le 12 mai 1981. Cependant aucune réalisation ne sortira de terre. La conjoncture économique est moins favorable à l'investissement immobilier de loisirs. Le captage d'eau potable doit être renforcé préalablement. Les constructions futures doivent être protégées par des filets paravalanches. La mise en oeuvre du quartier des Crêtes est suspendue. Le maître d'ouvrage oriente alors ses investissements vers l'achèvement de la partie supérieure des Essaveaux avec la réalisation de la résidence du Sirius et la réalisation des équipements publics prévus entre le quartier des Mouilles et celui des Alpages.

1982-1986, le nouveau créatif (Le palais du Festival, le Sirius, le Datcha)

La réalisation de l'opération « place centrale » permet l'achèvement de la partie centrale de la station, en installant les lieux d'animation et d'accueil nécessaires à la vie d'une station qui comprend alors près de dix mille lits touristiques. Les terrains sont prévus entre l'espace récréatif et sportif des Mouilles et les urbanisations linéaires des Crozats, à l'emplacement des lots prévus dans la tranche VII du lotissement (créée par agrandissement de la tranche VI, par les arrêtés modificatifs du lotissement en date du 30 mars 1978 et du 19 avril 1979, cf. archives de la mairie de Morzine). Le programme comporte une partie commerciale en exploitation privée et une partie centrale pour les équipements publics de la station : office de tourisme, salle de spectacle, lieu de culte, locaux formant annexe de la mairie de Morzine. Le projet est élaboré en 1982 par Jacques Labro assisté d'André Wujack qui dessine un ensemble continu mais fragmenté en trois pavillons, créant des passages protégés qui relient la rue commerciale - la rue des Traîneaux - à la promenade du Festival. L'ensemble se compose d'espaces publics de nature très variée. L'architecture est dessinée selon des plans polygonaux et en éventail, couverts d'une « toiture carapace », surmontés en partie centrale de deux campaniles, l'un civil et l'autre religieux, formant des repères dans la station. Le projet renoue avec les recherches conceptuelles à l'origine de la station. Le pavillon central accueillant les parties publiques prend le nom de « palais du Festival », révélant l'importance du « festival du film fantastique » qui a en son temps contribué au renom de la station (fondé en 1973, il est arrêté en 1996).

Avec la mise en oeuvre du quartier du Perchoir (aménagement de la tranche VIII, autorisée par les arrêtés successifs modifiant le lotissement en date du 31 mai 1985 et du 28 avril 1986), il s'agit de construire la partie la plus haute et la plus en vue de la station. Par sa situation, l'opération domine les constructions des Crozats, celles du quartier des Essaveaux comme celles du quartier des Alpages (depuis que le projet des Crêtes est abandonné). Le projet est élaboré en 1985 par un travail commun entre Jean-Jacques Orzoni et Jacques Labro qui renouent avec une architecture expressive, choisissant de révéler le site par l'architecture plutôt que de tenter en vain de masquer l'architecture dans le versant. L'opération immobilière est de grande capacité (8000 m² de plancher, 240 logements) et composée de deux « immeubles tours » associés, hauts de 40 mètres environ. Ils choisissent une expression verticale pour l'endroit le plus haut de la station, se souvenant des principes contenus dans le plan de composition de 1969. Ainsi l'urbanisation du quartier des Crozats, caractérisée par une banalité urbaine et architecturale, se trouve-t-elle bornée, au pied et au sommet, par deux opérations « repères ». Les architectes renouent avec l'expressivité architecturale à l'origine de la

réussite de la station, dont le résultat conduit à qualifier aussi bien l'édifice et ses espaces de composition que les liens établis entre les édifices et le grand paysage. Ces deux réalisations préfigurent le travail qui sera conduit autour de l'aménagement du quartier de la Falaise.

1986-1998, la création du quartier de la Falaise (Douchka, Saskia, Kouria, Tilia, Malinka, Elinka, Néva, Hôtel de la Falaise, Chapka, Chalets de la Falaise)

En 1986, les inconvénients liés à la déclivité des terrains des tranches IX et X aux Crêtes apparaissent difficiles à surmonter pour les promoteurs de la station : forte pente nécessitant des engins mécaniques pour se déplacer au détriment des traîneaux, difficulté à composer champs de ski, départs et retours skis aux pieds dans un secteur pentu et dense, obligation de créer des passages publics mécanisés type ascenseurs et escalators, inquiétude quand à la silhouette générale des constructions dans le versant qui formeraient alors « 3 à 4 rangées d'immeubles superposés ». Il est alors décidé de transférer les programmes d'hébergements, prévus et restant à construire, sur le site de la Falaise. Là où était programmée la construction de 2000 m² de plancher, on prévoit 33 000 m² répartis en 20 lots (création de la tranche XII, par arrêté de modification du lotissement du 16 février 1987). Le site de la Falaise est une plateforme horizontale nivelée récemment pour accueillir les parkings des automobiles et l'altiport, tant que la station se limitait au quartier des Dromonts et des Crozats. Pour raccorder le nouveau quartier au domaine skiable, des travaux de pistes et de voirie sont nécessaires. Ils orientent le plan de composition sous la forme d'un amphithéâtre naturel ouvert au sud, aménagé en retrait du rebord de la falaise qui domine de 500 à 700 mètres la vallée des Ardoisières et adossé au nord sur une cassure rocheuse formant la limite avec l'entrée automobile de la station. La disposition des immeubles prend assise sur ce tracé. Sur le rebord nord, se dresse « l'enceinte » composée d'immeubles linéaires et hauts, avec des silhouettes découpées, tracées en pyramide (résidences Douchka, Tilia, Saskia, Kouria, Elinka, Malinka entre 1986 et 1988), tandis que les premiers gradins sont destinés à de petites résidences hautes de quelques niveaux seulement (résidences Chapka et Néva, Hôtel de la Falaise et chalets de la Falaise entre 1995 et 1998). L'importance du programme impose une forte densité au projet, résolu par des constructions élevées dont les volumes traités en silhouettes fragmentées révèlent le sol horizontal. L'architecture repose sur un traitement opposé entre le modelé des faces exposées et dressées vers le soleil et les faces arrière protégées de caillebotis en bois conçus comme des paravents sculptés qui masquent les galeries et les dessertes verticales des logements. L'ensemble du quartier est réalisé en douze ans, sous la forme de programmes de résidences de tourisme, toutes aménagées et exploitées par Pierre et Vacances qui soutien un renouveau de l'architecture de la station.. Les projets sont conçus par les deux architectes Jacques Labro et Jean-Jacques Orzoni qui travaillent chacun sur des programmes différents, mais assurent ensemble une coordination de leurs études.

1986-1994, la liaison Falaise / Crozats (Épicéa / Datcha)

L'orientation nouvelle prise avec la densification du quartier de la Falaise au détriment du quartier des Alpagnes, conduit à recomposer l'aménagement de la liaison entre les deux quartiers. Elle est constituée par le réseau de desserte principale de la station (piétons, véhicules de services, traîneaux, skieurs) depuis l'accueil automobile et le passage des pistes de skis et de leur remontées mécaniques traversant la station de part en part (tranche XI du lotissement, ouverte à la construction par arrêté modificatif du lotissement en date du 28 avril 1986). Les circulations se croisent à niveaux séparés par une passerelle tracée en belvédère sur la station et formant seuil entre le quartier de la Falaise et celui des Crozats, dont l'effet est renforcé par l'implantation de deux résidences isolées (résidence Datcha, 1700 m² de plancher, 46 logements, 1986 et résidence Épicéa, 2100 m² de plancher, 37 logements, 1994).

1989-1992, la raquette d'entrée

L'entrée automobile de la station est recomposée (tranche XIII du lotissement autorisée par arrêté modificatif du lotissement en date du 18 mai 1989) avec l'aménagement de la « raquette d'entrée » conçue sous la forme de quais de débarquement et d'embarquement des visiteurs, lieu de transit entre les véhicules à moteurs qui rejoignent les parkings et les dessertes pédestres ou en traîneaux permettant d'accéder aux hébergements à l'intérieur de la station. Les abords restent une zone de stockage et de services (parkings fermés, services techniques...) dans l'attente d'un aménagement cohérent plus fonctionnel et plus convenable pour l'entrée d'une station de 18 000 personnes.

1992-2008, de l'échéance de la convention au renouvellement de la station : bilan / réhabilitation immobilière / densification

En 1992, l'échéance de la convention trentenaire liant la Commune de Morzine à la SICA (devenue la SAFA, Société d'Aménagement Foncier d'Avoriaz en 1978), s'accompagne d'un bilan des constructions réalisées comprenant l'inventaire des surfaces construites et les droits à bâtir restants. Les rétrocessions foncières des espaces publics et des équipements collectifs à la Commune de Morzine sont régies par une nouvelle concession établie en 1993. Le P.O.S. de la commune de Morzine est révisé par approbation en date du 5 décembre 1994, programmant la réalisation de 12 000 m² de plancher sur le périmètre de la station (comprenant pour partie l'achèvement du quartier de la Falaise, la résidence Épicéa aux Crozats en 1997, le Sépia aux Dromonts en 1998). La Commune prend en charge l'entretien et l'exploitation des voiries en 2003, jusque-là gérées par l'ALDA (Association du Lotissement du Domaine d'Avoriaz), association constituée dès l'origine du lotissement d'Avoriaz par le regroupement des propriétaires des lots afin d'assumer la gestion et l'exploitation du territoire considéré comme un « quartier privé ».

Les accès au domaine skiable sont renforcés avec la réalisation d'un lien plus direct avec Morzine et un accès facilité pour les skieurs à la journée. En 1987, la SAMA devenue la SERMA reconstruit la télécabine de Super-Morzine avec

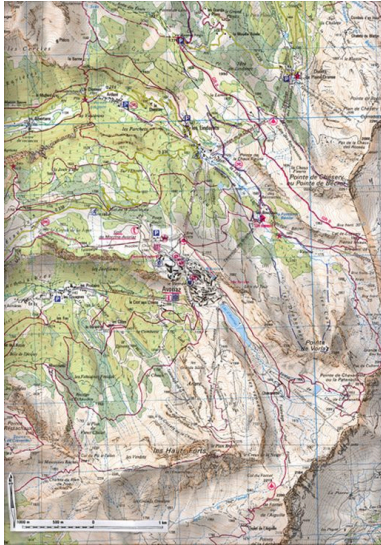
un appareil débrayable (Jean-François Cottet-Puinel architecte à Morzine pour les gares) démarrant en rive droite de la Dranse. La SERMA rachète les équipements du domaine de Super-Morzine en 2002, remplaçant alors les cabines de la télécabine. L'appareil est prolongé par le télésiège débrayable de Zore construit en 2002 assurant le basculement sur le domaine d'Avoriaz. L'accès par la vallée de Montriond est renforcé avec la construction de la télécabine débrayable d'Ardent en 1985, refaite en 2000, équipé d'un parking de 700 places assurant un accès direct aux pistes d'Avoriaz. En 1997, la SERMA toujours propriété du groupe Brémond, vend partiellement ses parts à la SOFIVAL, société de remontées mécaniques exploitant les domaines de Tignes-Val d'Isère, La Rosière-Montvalezan et Valmorel en Savoie, puis en totalité en 2001. En 2007, l'entreprise est revendue à la Compagnie des Alpes, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations et premier exploitant de domaines skiables dans les Alpes françaises.

En 2003, Pierre et Vacances devient le premier groupe immobilier de loisirs en France, après avoir racheté plusieurs sociétés concurrentes d'hébergement de loisirs (MGM, Center Parcs, Maeva, Orio), exploitant 240 000 lits touristiques en Europe représentant 50 000 appartements et maisons, disséminés en stations à la campagne, en bord de mer, ou en montagne. Dans cet ensemble, si la station d'Avoriaz ne représente que 3% de l'activité du groupe, elle constitue la base originelle de l'entreprise.

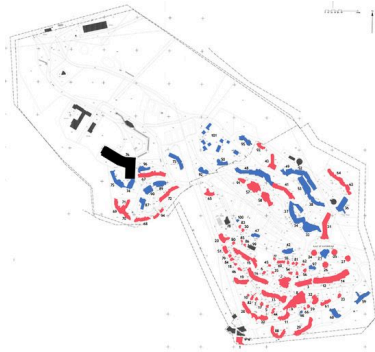
En 2004, avec la révision du Plan local d'urbanisme de Morzine, la capacité d'accueil de la station est à nouveau posée. Le groupe Pierre et Vacances ayant racheté auprès d'opérateurs institutionnels (groupe Axa, Crédit Agricole notamment) plusieurs grands immeubles qu'ils avaient financés (Melinka, Elinka, Sirius, Saskia), a engagé des programmes de réhabilitation de ces résidences basé sur l'aménagement d'appartements plus vastes. Ces projets consistent à réunir plusieurs petits appartements mitoyens entre eux, transformant des studios en logements de trois, voire quatre pièces ou plus, offrant ainsi à la clientèle des logements aux surfaces plus importantes. En station d'altitude, l'opération est exceptionnelle et rendue possible grâce à la maîtrise foncière retrouvée par l'opérateur. Les logements sont revendus à des particuliers et exploités à nouveau dans la formule « résidence de tourisme » par le groupe Pierre et Vacances. Les résidences Sirius A et Sirius B deviennent en 2006 les résidences Aster et Antarès exploitées par Maeva, comprenant une diminution de moitié du nombre de logements (Jacques Labro architecte associé à Simon Cloutier architecte, avec le cabinet d'architecture Arodie-Damian). Il en fut de même l'année précédente avec la résidence Taïga au quartier des Dromonts. Ces opérations de restructuration entraînant une diminution du nombre de lits touristiques, elles constituent une donnée nouvelle dans le bilan immobilier de la station, évaluant alors le déficit de lits entre deux et trois mille lits, en regard des engagements initiaux. En 2004, l'étude d'Unité Touristiques Nouvelles lancée par la Commune de Morzine, envisage plusieurs scénarios, parmi lesquels la création d'un quartier nouveau de 2400 lits environ, aménagé en lisière de forêts de résineux sous le col de la Joux-Verte, ensemble conçu comme une station autonome, reliée au versant de Morzine comme à celui d'Avoriaz (bureau IRAP à Annecy avec Jacques Labro architecte urbaniste). Le scénario retenu et approuvé en 2007 par la commune de Morzine repose sur la densification de la station par l'aménagement de 2200 lits touristiques (38600 m² de plancher) au quartier des Crêtes et sur les pentes de Proclou sous le quartier de la Falaise, inscrivant ainsi les opérations nouvelles en continuité des quartiers précédents et permettant d'envisager la réhabilitation de l'entrée automobile. Pour l'architecture, l'enjeu est double. Il s'agit d'une part de concevoir des résidences en altitude offrant des performances de faible consommation d'énergie dont la résolution reposerait sur des matériaux et des éléments de vocabulaire architectural nouveaux (terrasses vitrées, ergonomie des volumes, isolation extérieure...). Par ailleurs, il s'agit de concevoir une architecture pour de nouvelles opérations édifiées au contact même d'une architecture tellement caractéristique qu'elle a façonné l'identité même de la station et a fait l'objet de multiples reconnaissances à caractère patrimonial : label XX^e siècle attribué par le ministère de la Culture en 2003, exposition permanente à la Cité de l'architecture et du patrimoine au Palais de Chaillot à Paris depuis l'automne 2007, projet de protection au titre des Monuments historiques en 2008, visites guidées de la station organisées par le CAUE de la Haute-Savoie.

J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

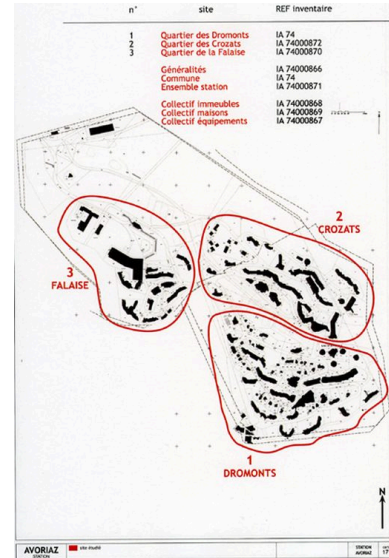
Illustrations



Carte de la station.
Carte IGN, 1 : 25000
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400810NUCA



Plan cadastral de la station avec situation des édifices repérés et étudiés
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400811NUDA



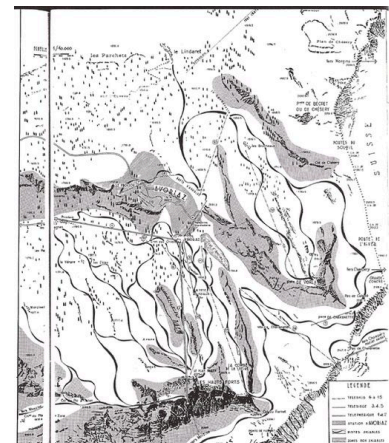
Plan de la station avec indication des quartiers
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400782NUDA



Plan des pistes de ski (Office du tourisme)
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400812NUCA



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Photomontage centré sur le col d'Avoriaz, présentant l'équipement des Hauts-Forts sur le versant nord et l'équipement des pentes ouest dominant le plateau. In : Le Ski, 1961
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400813NUCB



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Projet d'équipement du domaine skiable. In : Le Ski, 1961
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400814NUC



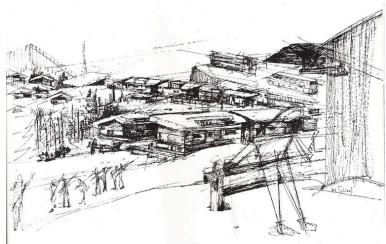
Dénivellation des différentes remontées mécaniques	N°	Type	Départ	Arrivée	Longueur	Pente	Débit	Puissance	Date	Statut	Remarques	REALISATIONS DES CINQ ANNEES A VENIR		
												1961-62	1963-64	
1. Téléphérique Les Préalpes - Le Col d'Avoriaz	1	Téléphérique	1 140 m	1 770 m	610 m	1 750 m	14,8 %	1 160	15/12/61					
2. Téléphérique Le Col d'Avoriaz - Les Hauts-Forts	2	Téléphérique	1 770 m	2 470 m	700 m	2 200 m	20,4 %	350	12/01/62					
3. Téléphérique Les Préalpes - Le Col d'Avoriaz	3	Téléphérique	1 770 m	1 950 m	180 m	750 m	21,3 %	800	15/12/61					
4. Téléphérique Les Préalpes - Le Col d'Avoriaz	4	Téléphérique	1 950 m	2 240 m	290 m	1 250 m	26,4 %	450	15/12/61					
5. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	5	Téléphérique	1 770 m	1 950 m	180 m	800 m	28,2 %	400	12/01/62					
6. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	6	Téléphérique	1 770 m	2 010 m	240 m	600 m	40 %	300	12/01/62					
7. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	7	Téléphérique	1 770 m	2 200 m	430 m	1 700 m	26,4 %	350	12/01/62					
8. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	8	Téléphérique	1 770 m	1 950 m	180 m	1 150 m	38,2 %	180	12/01/62					
9. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	9	Téléphérique	2 000 m	2 270 m	270 m	900 m	38 %	300	12/01/62					
10. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	10	Téléphérique	1 770 m	1 950 m	180 m	660 m	29,1 %	1 000	12/01/62					
11. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	11	Téléphérique	1 770 m	2 270 m	500 m	1 600 m	28,1 %	400	12/01/62					
12. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	12	Téléphérique	1 770 m	1 950 m	180 m	100 m	49,2 %	1 000	12/01/62					
13. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	13	Téléphérique	1 770 m	2 240 m	470 m	1 100 m	24,1 %	350	12/01/62					
14. Téléphérique Côte d'Avoriaz - Côte d'Avoriaz	14	Téléphérique	1 770 m	1 820 m	50 m	350 m	27,1 %	200	12/01/62					
Total											3 238 m			

Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Projet d'équipement du domaine skiable. Dénivellations des différentes remontées mécaniques. In : Le Ski, 1961
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen



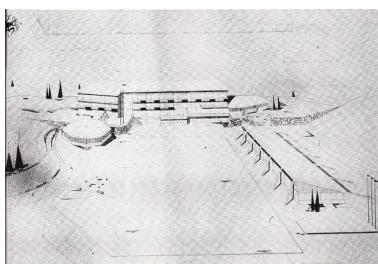
Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Photomontage du projet d'ensemble. In : Le Ski, 1961

Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel,
1961-1962. Projet d'équipement du
domaine skiable. In : Le Ski, 1961
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400815NUCB



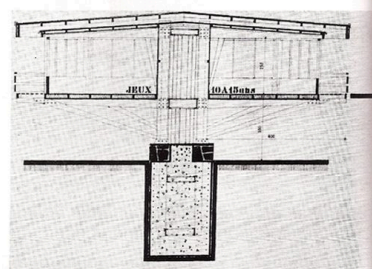
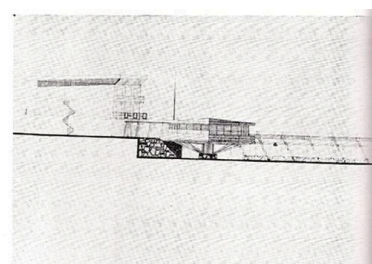
Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel,
1961-1962. Croquis d'ensemble,
butte des Dromonts et Falaise /
M. Jolivel. In : Le Ski, 1961
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400818NUC

IVR82_20087400816NUCB



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel,
1961-1962. Esquisse d'un complexe
hôtelier au coeur de la station /
M. Jolivel. In : Le Ski, 1961
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400819NUC

Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400817NUCB



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel,
1961-1962. Esquisse d'un complexe
hôtelier au coeur de la station /
M. Jolivel. In : Le Ski, 1961
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400820NUC



Pradigme des sites. Rechercher
l'architecture dans sa rencontre
avec l'homme et son milieu.
Dessin / Jacques Labro, s.d.
(AD Haute-Savoie. 153J 10)
Phot. Eric Dessert, Autr.
Labro Jacques (architecte)
IVR82_20117400216NUC

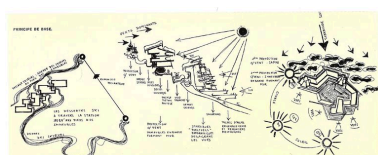
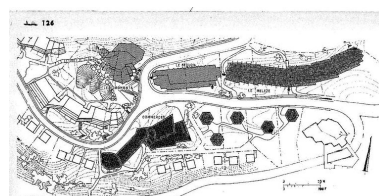


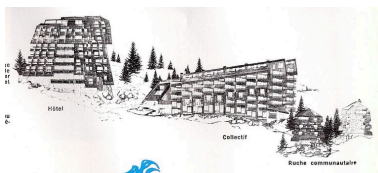
Schéma de J. Labro exprimant
les principes de composition et
d'architecture, 1965. In : Architecture
d'aujourd'hui, n° 126, 1966
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400825NUCA



Etude de la corniche des Hauts-
Forts associant immeubles-toupiers
(non réalisés) et immeuble pyramide
en éventail, 1966. In : Architecture
d'aujourd'hui, n° 126, 1966
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400826NUC



Partie sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400627NUCA

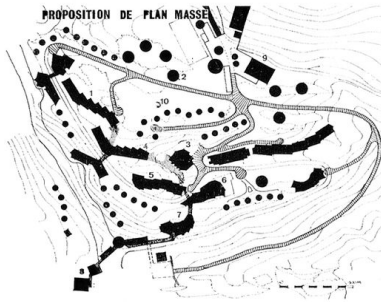


Etude de la corniche des Hauts-
Forts associant immeubles-toupiers
(non réalisés) et immeuble pyramide
en éventail, 1966. In : Architecture
d'aujourd'hui, n° 126, 1966
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400827NUCA



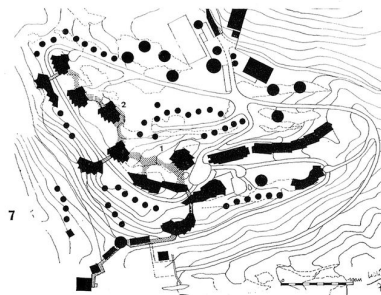
Plan du lotissement d'Avoriaz,
quartier des Dromonts, 14
janvier 1965 (AC Morzine)

Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400821NUC

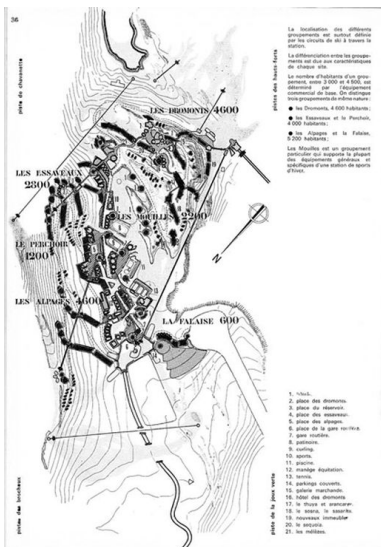


1 et 2 Vues d'ensemble, état actuel (photos Sica).
3 Détail de charpente en bois.
4 Plan de masse.
1 - Immeuble projeté; 2 - Hôtel projeté; 3 - Hôtel des Dromonts; 4 - Immeuble « Le Sequoia »; 5 - Immeuble « Arca-carya »; 6 - « Les Hauts Forts » comprenant hôtel, restaurant, galerie marchande, cinéma, club de jeunes; 7 - Immeuble des Hauts Forts; 8 - Téléphérique et télésiège; 9 - Gare routière; 10 - « Toupie ».

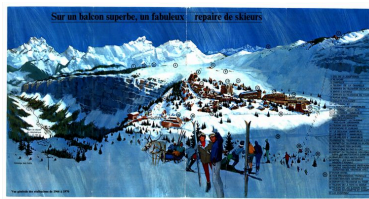
Proposition de plan masse
pour le quartier des Dromonts,
1968. In : Technique et
Architecture, n° 4, mai 1969
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400828NUC



Recherche d'une composition
pour le quartier des Dromonts,
1966-1967. In : Technique et
Architecture, n° 4, mai 1969
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400829NUC



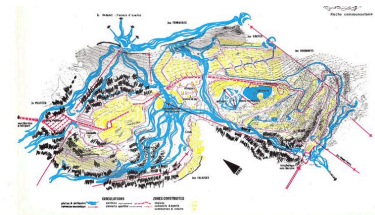
Plan des pistes, extrait du dépliant
publicitaire de l'ouverture de la station
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400822NUCA



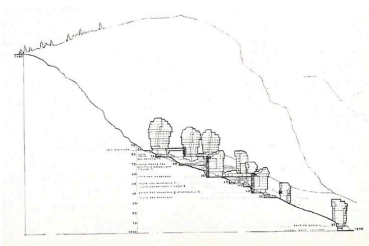
Dépliant publicitaire, 1966
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400824NUCA



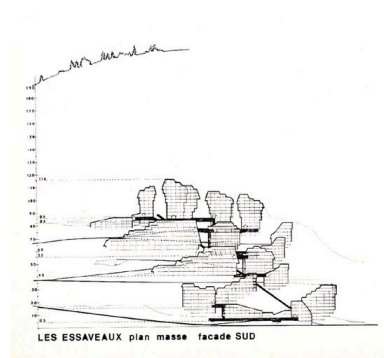
Maquette du quartier des Dromonts,
côté sud-ouest (A. privées J. Labro)
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400823NUC



Projet de composition
de la station, 1965. In :
Architecture d'Aujourd'hui, 1966
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400830NUCA

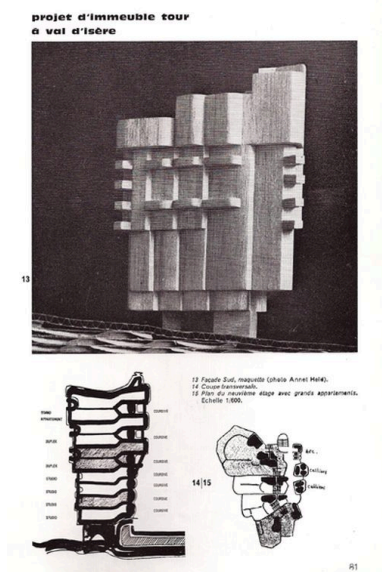


Recherche pour le quartier des
Essaveaux, 1969. In : Recherche
et Architecture, n° 2, 1970
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400832NUC



Recherche pour le quartier des
Essaveaux, 1969. In : Recherche
et Architecture, n° 2, 1970
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400833NUC

Plan de composition de la 2^{de} tranche
de la station aux Essaveaux, 1969. In :
Recherche et Architecture, n° 2, 1970
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400831NUC



Maquette d'un projet non réalisé pour
Val d'Isère, rappelant les immeubles
tours en pyramide inversée des
Essaveaux, 1968-1969. In :
Recherche et Architecture, n° 2, 1970
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400834NUC



Schéma perspectif de la
station (Office du tourisme)
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400838NUCA



Maquette de la station
(Office du tourisme)
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400836NUCA



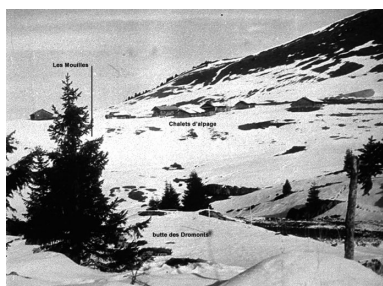
Maquette de la station
(Office du tourisme)
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400837NUCA



Les alpages d'Avoriaz.
Carte postale, vers 1950
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400839NUCB



Les chalets d'alpage.
Photogr., vers 1950
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400840NUCB



Les chalets d'alpage.
Photogr., vers 1950



Le lac d'Avoriaz. Photogr., vers 1950
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400842NUCB



La coupe Emile
Marullaz. Photogr., 1958
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen

Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400841NUCB



La coupe Emile
Marullaz. Photogr., 1958
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400844NUCB



L'emplacement du quartier
de Falaise. Photogr., 1960
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400845NUCB

IVR82_20087400843NUCB



Ouverture de la route jusqu'aux
chalets d'alpage, hiver 1950. Photogr.
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400846NUCB



Chantier de la route depuis
les chalets d'alpage vers le
col d'Avoriaz, 1958-1961
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400847NUCB



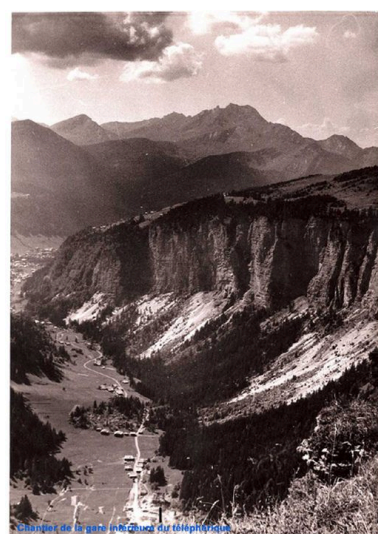
Chantier de la route depuis
les chalets d'alpage vers le
col d'Avoriaz, 1958-1961
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400848NUCB



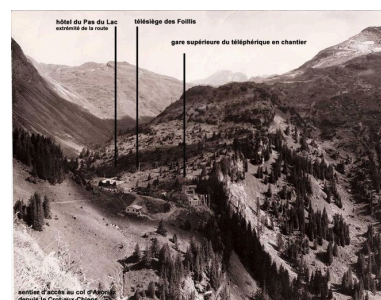
Hôtel du Pas du Lac, février
1962, première saison de ski
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400849NUCB



Février 1962, première saison de ski :
accès à la station par la route déneigée
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400850NUCB

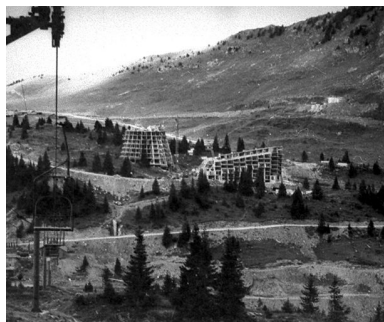


Été 1962. Chantier de la gare
inférieure du téléphérique



Été 1962, chantier de la gare
supérieure du téléphérique
des Prodains et aménagement
des premiers équipements
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400852NUCB

des Prodains et vue sur
la vallée des Ardoisières
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400851NUCB



Été 1966, chantier de l'hôtel
des Dromonts et du Séquoia
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400853NUCB



Hiver 1967-1968, chantier des
Mélèzes I et de l'hôtel des Hauts-Forts
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400854NUCB



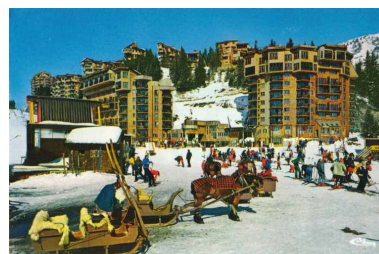
Hiver 1968-1969, chantier
de la résidence des Hauts-
Forts et des Mélèzes II
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400855NUCB



1970, aménagement de l'altiport
sur le rebord de la falaise (en
arrière plan, les chalets d'alpage)
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400856NUCAB



Stations d'hiver au début des
années 70 : la place du téléphérique
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400860NUCAB



Stations d'hiver au début des
années 70 : la place du téléphérique
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400861NUCAB



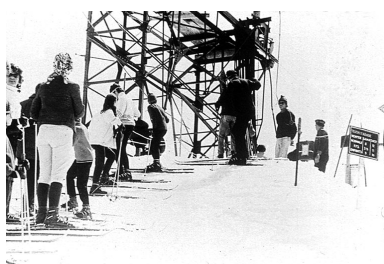
Stations d'hiver au début des
années 70 : l'arrivée du téléphérique
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400862NUCAB



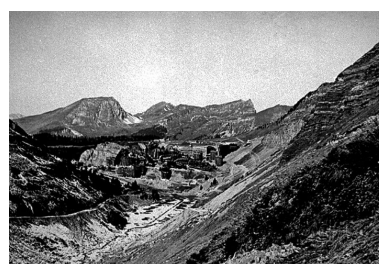
Stations d'hiver au début des
années 70 : le téléphérique des Prodains
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400863NUCAB



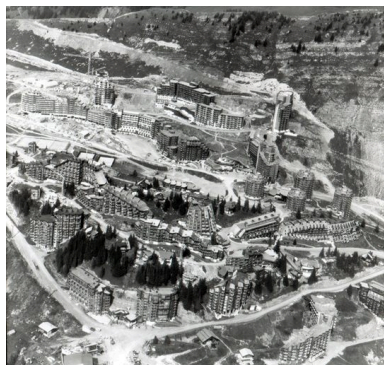
Stations d'hiver au début
des années 70 : les pistes
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400864NUCAB



1971, le télésiège d'Arare



Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400857NUCB



Vue aérienne de la
station, années 1980
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400865NUCB

1972, parking aménagé à
l'emplacement futur des Ruches
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400858NUCB



Hiver 1981-1982, vue aérienne
de la station. Photogr. SEATM
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400866NUCB

1975, la station vue
depuis Chavanette
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400859NUCB



Vue aérienne, 1986 (AD
Haute-Savoie. 153J 181)
Phot. Eric Dessert, Autr.
Labro Jacques (architecte)
IVR82_20117400217NUCB



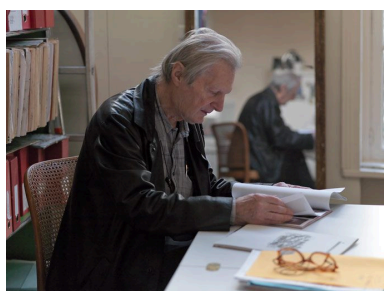
L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400298NUCA



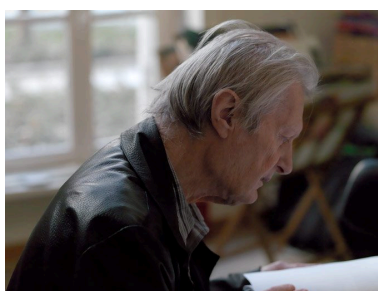
L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400300NUCA



L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400301NUCA



L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400303NUCA



L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400304NUCA



L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert

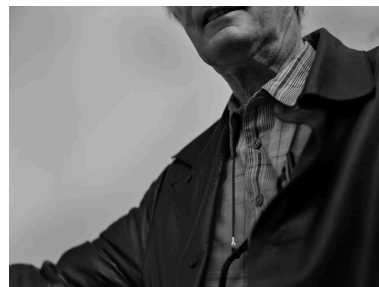
IVR82_20117400305NUCA



L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400307NUC



L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400308NUC



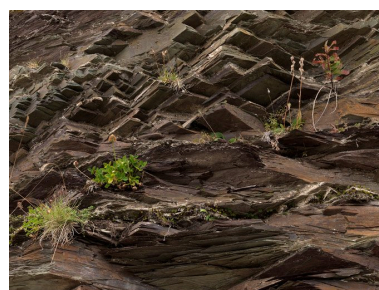
L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400309NUC



L'architecte Jacques Labro. 2010
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400306NUC



Maquettes d'argile chez
l'architecte Jacques Labro
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400310NUCA



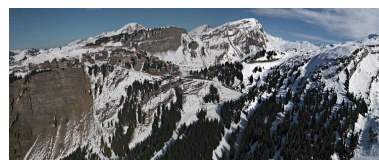
Les lappiaz
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400645NUCA



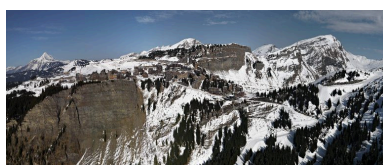
Hiver 2000-2001, vue
d'ensemble de la station
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400867NUCA



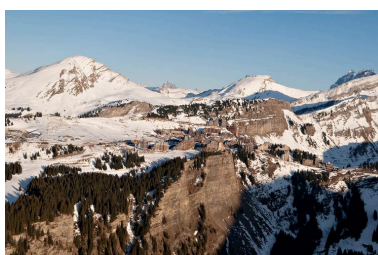
Hiver 2000-2001, vue de la
station depuis le domaine
équipé des Hauts-Forts
Phot. Jean-François Lyon-
Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400868NUCA



La station dans son site. Vue aérienne
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400251NUCA



La station dans son site. Vue aérienne
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400252NUCA



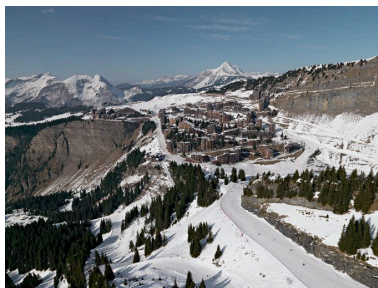
Vue aérienne depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400243NUCA



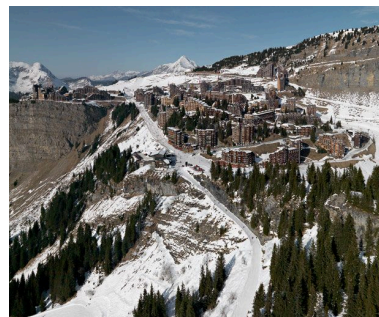
Vue aérienne depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400244NUCA



Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400235NUCA



Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400237NUCA



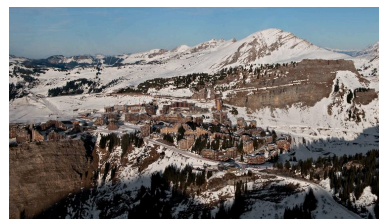
Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400236NUCA



Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400238NUCA



Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400239NUCA



Vue aérienne depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400250NUCA



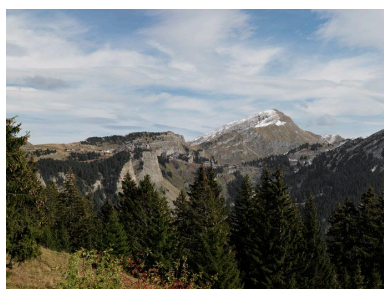
Vue aérienne depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400240NUCA



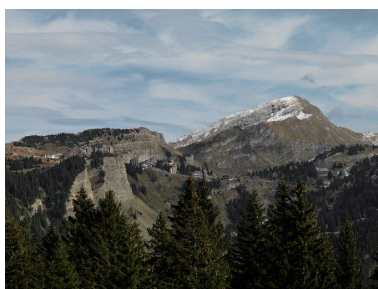
Vue depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400247NUCA



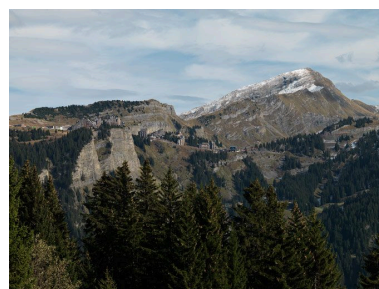
Vue aérienne rapprochée
depuis le sud-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400246NUCA



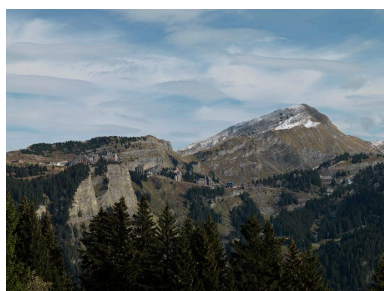
La station dans son
site vue depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400456NUCA



La station dans son site depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400457NUCA



Le site d'Avoriaz depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400458NUCA



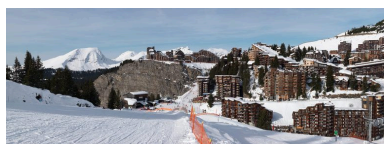
Avoriaz dans le site depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400459NUCA



Vue d'ensemble de la
station depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400074NUCA



La station vue depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400072NUCA



La Falaise vue depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400071NUCA



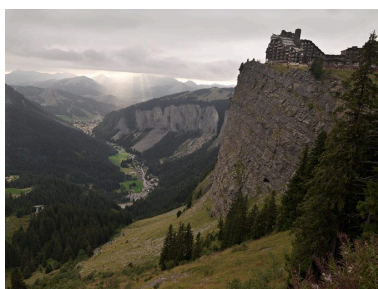
L'est de la station : est du quartier
des Dromonts et quartier des Crozats
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400073NUCA



Vue depuis le sud-est : le
quartier de la Falaise et
l'extrémité de celui des Dromonts
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400063NUCA



Le quartier de la Falaise et la partie
nord du quartier des Dromonts
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400626NUCA



La Falaise et la vallée des Ardoisières
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400597NUCA



La station depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400599NUCA



La station depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400600NUCA



Vue depuis l'est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400603NUCA



Vue depuis le nord-est : au
1er plan les Portes du Soleil, à
l'arrière la quartier de la Falaise
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400606NUCA



L'entrée de la station à l'avant
du quartier de la Falaise :
parc de stationnement et
accueil, centre commercial,
centre de secours-gendarmerie
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400631NUCA



Entrée de la station : parcs
de stationnement, quais
de déchargement, accueil
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400619NUCA



Portique surmonté du A d'Avoriaz
à l'entrée du quartier de la Falaise
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400221NUCA



La grenouillère en été
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400607NUCA



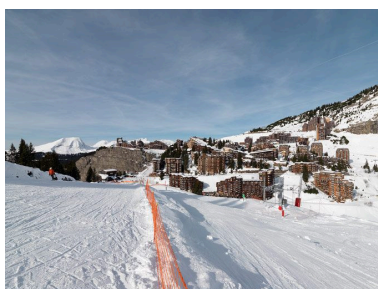
La grenouillère
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401098NUCA



La grenouillère
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401100NUCA



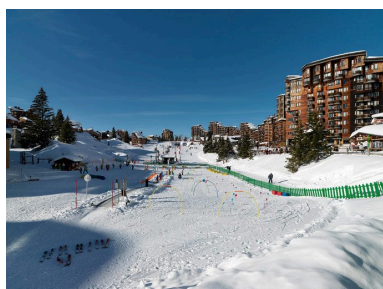
La grenouillère
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401121NUCA



La grenouillère
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401122NUCA



La grenouillère et l'espace
de jeux des enfants
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401055NUCA



La grenouillère et l'espace
de jeux des enfants
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401056NUCA



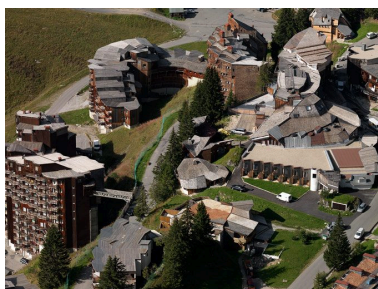
Les jeux d'enfants
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400114NUCA



Le nord de la station :
quartier de la Falaise, nord
du quartier des Dromonts
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400621NUCA



Limites entre les quartiers de
la Falaise et des Crozats : à
l'arrière des chalets d'alpage,
l'Epicéa et le Club Neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400632NUCA



Le sud de la station en
contrebas de la butte des
Dromonts : Pas du Lac et Sépia
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400612NUCA



L'ouest de la station. Le palais du
Festival et le quartier de la Falaise
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400608NUCA



Vue depuis l'ouest : les quartiers
des Dromonts et des Crozats
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401127NUCA



Le centre depuis le nord-
est. L'école au premier plan
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400691NUCA



L'école sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401987NUCA



Partie sud : le Sépia et le Pas du Lac
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401112NUCA



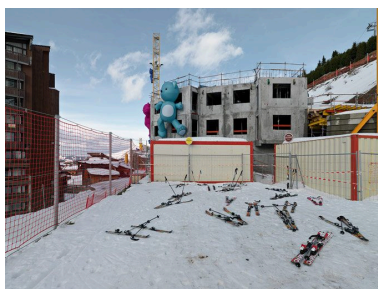
La grenouillère du quartier
des Dromonts depuis l'est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117400064NUCA



Manège place du Snow
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403450NUCA



Le nouvel Avoriaz
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403407NUCA



Le nouvel Avoriaz
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403408NUCA



Le nouvel Avoriaz
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403409NUCA



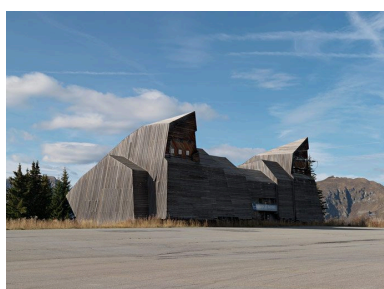
Le nouvel Avoriaz.
Logements de saisonniers
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403411NUCA



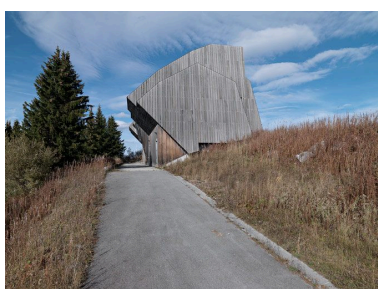
Le nouvel Avoriaz.
Logements de saisonniers
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403413NUCA



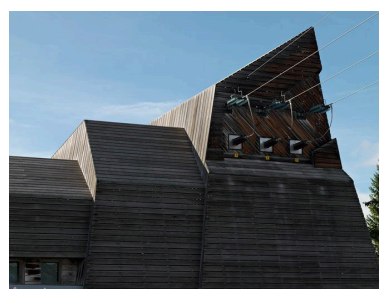
Panneau d'information
pour les skieurs
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401173NUCA



La centrale électrique, architectes
Daniel Vibert et Xavier
Chambre. Elévation est sur
le parc de stationnement
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400461NUCA



La centrale électrique vue
depuis le chemin d'accès
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400460NUCA



La centrale électrique.
Détail de l'élévation est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400462NUCA



Le parc de stationnement nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400463NUCA



Parc de stationnement
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401989NUCA



Parc de stationnement
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401990NUCA



Parc de stationnement
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401991NUCA



Parc de stationnement
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403401NUCA



Camions de livraison et containers
sur le parc de stationnement
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401992NUCA



Camions de livraisons sur
le parc de stationnement
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401993NUCA



Parc de stationnement :
containers et tracteurs de
transport des marchandises
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401995NUCA



Parc de stationnement : containers
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401996NUCA



Containers et bennes à ordures
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401997NUCA



Containers et entrepôts
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401999NUCA



Container emporté par un tracteur
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401998NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401025NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401026NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401027NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401028NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401029NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401030NUCA



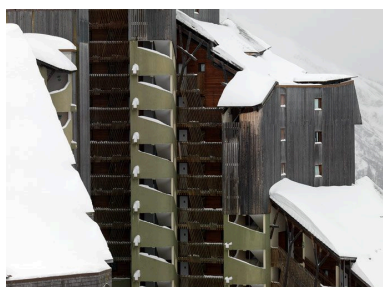
La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401031NUCA



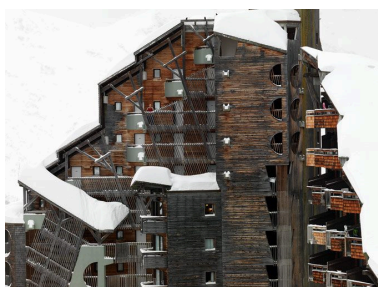
La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401032NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401033NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401034NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401035NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401036NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401039NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401090NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401197NUCA



La station sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401198NUCA



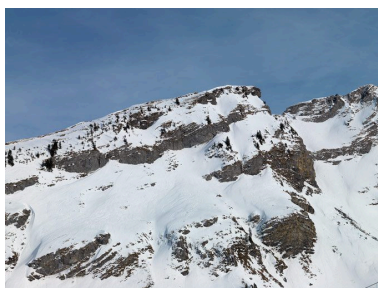
Aire d'accueil la nuit sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401194NUCA



Aire d'accueil la nuit sous la neige
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401195NUCA



Le domaine skiable
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401135NUCA



Le domaine skiable
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401137NUCA



Le domaine skiable, sud de la station
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401136NUCA



Le domaine skiable
au sud de la station
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401120NUCA



Le domaine skiable
au nord de la station
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403404NUCA



Le domaine skiable
au nord de la station
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107403405NUCA

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES STRUCTURES PROFESSIONNELLES ET DES ARCHITECTES INTERVENANT A AVORIAZ ENTRE 1961 ET 2008

Le tableau ci-dessous a pour objectif de présenter de manière chronologique les interventions des concepteurs architectes urbanistes en charge des réalisations de la station d'Avoriaz. Les données sont réparties en cinq colonnes contenant chacune les informations suivantes : Première colonne : les périodes de travail. Seconde colonne : l'agence d'architecture, repérée par sa dénomination lorsqu'elle est collective et par le nom de l'architecte lorsque l'exercice est individuel. Troisième colonne : indication des (ou de 1) architectes assurant la responsabilité professionnelle des projets élaborés et réalisés par l'agence d'architecture. Quatrième colonne : liste des collaborateurs architectes (ou non) de l'agence. Cinquième colonne : liste des réalisations avec la mention de la date du projet.

Table with 5 columns: DATE, AGENCE, ARCHITECTES, COLLABORATEURS, PROJETS/RÉALISATIONS. It lists architectural agencies and their projects in Avoriaz from 1961 to 1997.

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 1 Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087400804NUC

Abréviations et commentaires relatifs au tableau chronologique des structures professionnelles et des architectes intervenant à Avoriaz entre 1961 et 2008

- JL - Jacques Labro, diplômé en 1963, assure la responsabilité professionnelle des projets et des réalisations d'Avoriaz. Il exerce seul en 1964 pour la conception et la réalisation d'Avoriaz. Il fonde avec Jean-Jacques Orzoni et Jean-Marc Roques l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz en 1965. En 1967, il fonde avec Jean-Jacques Orzoni le Collectif Architecture auquel collaborent de nombreux architectes. En 1978, confronté à la crise financière, le Collectif Architecture est dissous. A partir de 1979, il exerce seul et en collaboration régulière avec André Wojcik pour la conception et à partir de 1984, la collaboration de Claude Manilla pour le suivi des chantiers à Avoriaz.
JJO - Jean-Jacques Orzoni, diplômé en 1967. En 1964, il collabore avec l'agence Delb-Bernand, pour la réalisation du Séquoia, puis fonde en 1965 avec Jacques Labro et Jean-Marc Roques l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz. En 1967, il crée avec Jacques Labro le Collectif Architecture, auquel collaborent de nombreux architectes. En 1978, confronté à la crise financière, le Collectif Architecture est dissous. De 1978 à 1987, il exerce seul et en collaboration avec l'Atelier d'Architecture 77 (Michel Dumoulin architecte)
CM - Claude Manilla, architecte (Morzine), chargé par Jacques Labro du suivi de quelques chantiers de chalets et d'ensembles collectifs.
AA77 - Atelier d'Architecture 77 (77 rue de Charonne, 75011 Paris) Michel Dumoulin et Brejion architectes associés de Jean-Jacques Orzoni pour ce projet
AdA - Aroldo-Damian architecture (19 rue Frédéric Lemaître, 75011 Paris), agence d'architecture associée à Jacques Labro pour la mise en œuvre de projets de réhabilitation (Séquoia Aubé, Targa)
SC : Simon Cloetier, architecte (déploché en 2002), installé à Avoriaz, collabore avec Jacques Labro pour des projets de réhabilitation (Séquoia Aubé)
TRAP - Bureau d'études établi à Meythet (Annecy), chargé de l'étude du projet d'Unité Touristique Nouvelle en vue de l'extension de la station
CRG - Christian Rey-Grauge, architecte (groupe RJ / Christian Rey-Grauge et Bernard Joleyspenger, 61 rue de la Garene, 92210 Stèves), agence d'architecture chargée de l'étude des projets de la zone des Crêtes et de la zone de Proxima en collaboration avec l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz (Simon Cloetier avec Jacques Labro et André Wojcik)
* Chaque architecte est mentionné avec la date d'obtention de son diplôme d'architecte, indiquée entre parenthèses après son nom.
* Dans la mesure du possible, les adresses des agences des architectes ont été indiquées avec la date approximative d'installation (à partir des adresses et des dates figurant sur les cartes postales des plans, archives municipales de Morzine).
* La date mentionnée entre parenthèses après chaque projet correspond à celle indiquée sur les cartouches des plans consultés (archives municipales de Morzine).
* Les architectes Guy André, Guy Breton, Etzhabal Brezckowski, Bojzabal Brezckowski et Jean-Marc Roques quittent le Collectif Architecture au cours de l'année 1968 pour fonder l'agence

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 4 Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087400807NUC

Table with 5 columns: DATE, AGENCE, ARCHITECTES, COLLABORATEURS, PROJETS/RÉALISATIONS. It lists architectural agencies and their projects in Avoriaz from 1964 to 1997.

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 2 Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087400805NUC

Table with 5 columns: DATE, AGENCE, ARCHITECTES, COLLABORATEURS, PROJETS/RÉALISATIONS. It lists architectural agencies and their projects in Avoriaz from 1974 to 2007.

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 3 Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen IVR82_20087400806NUC

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine

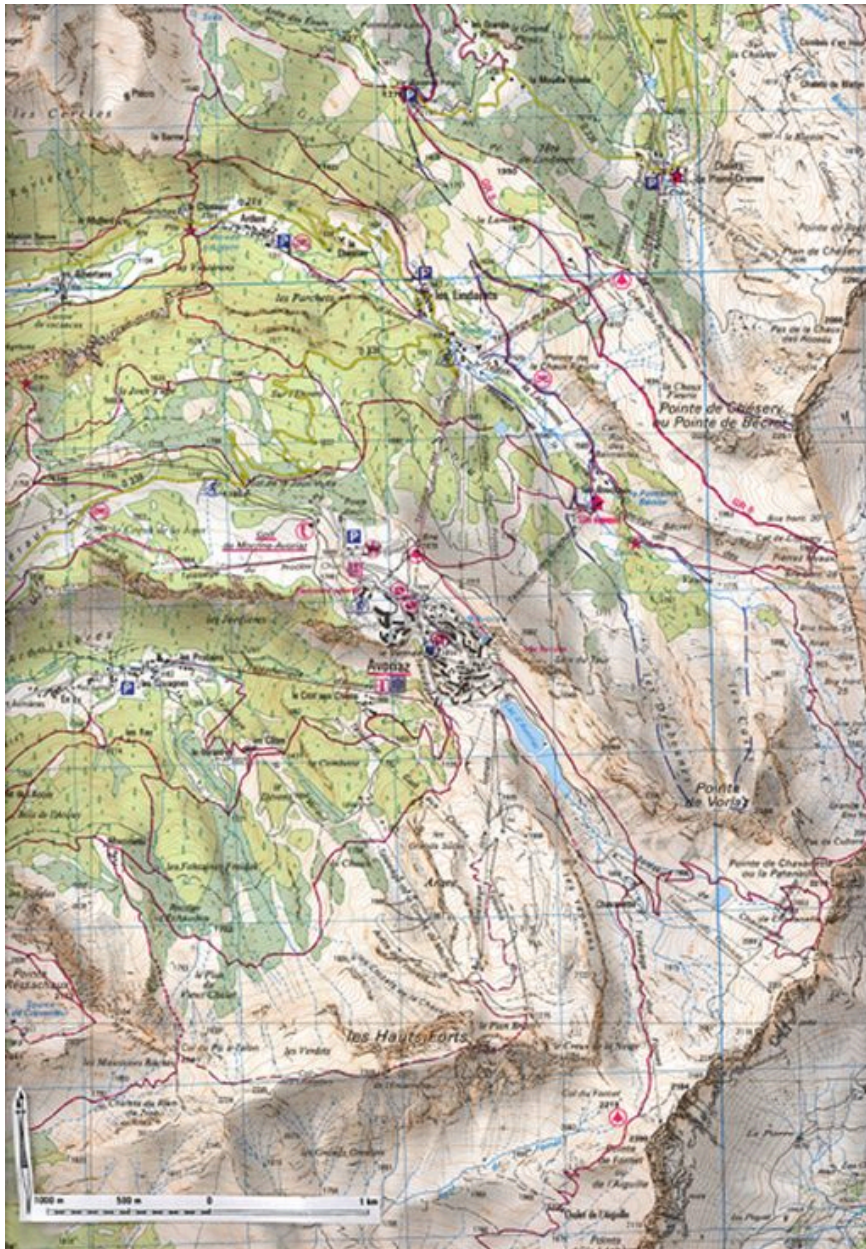
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

- Transformateur électrique d'Avoriaz (IA74003509) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, Avoriaz, route des Cochers
Secteur urbain concerté : quartier de la Falaise (IA74000870) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, la Falaise
Secteur urbain concerté : quartier les Crozats (IA74000872) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Crozats
Secteur urbain concerté : quartier les Dromonts (IA74000873) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



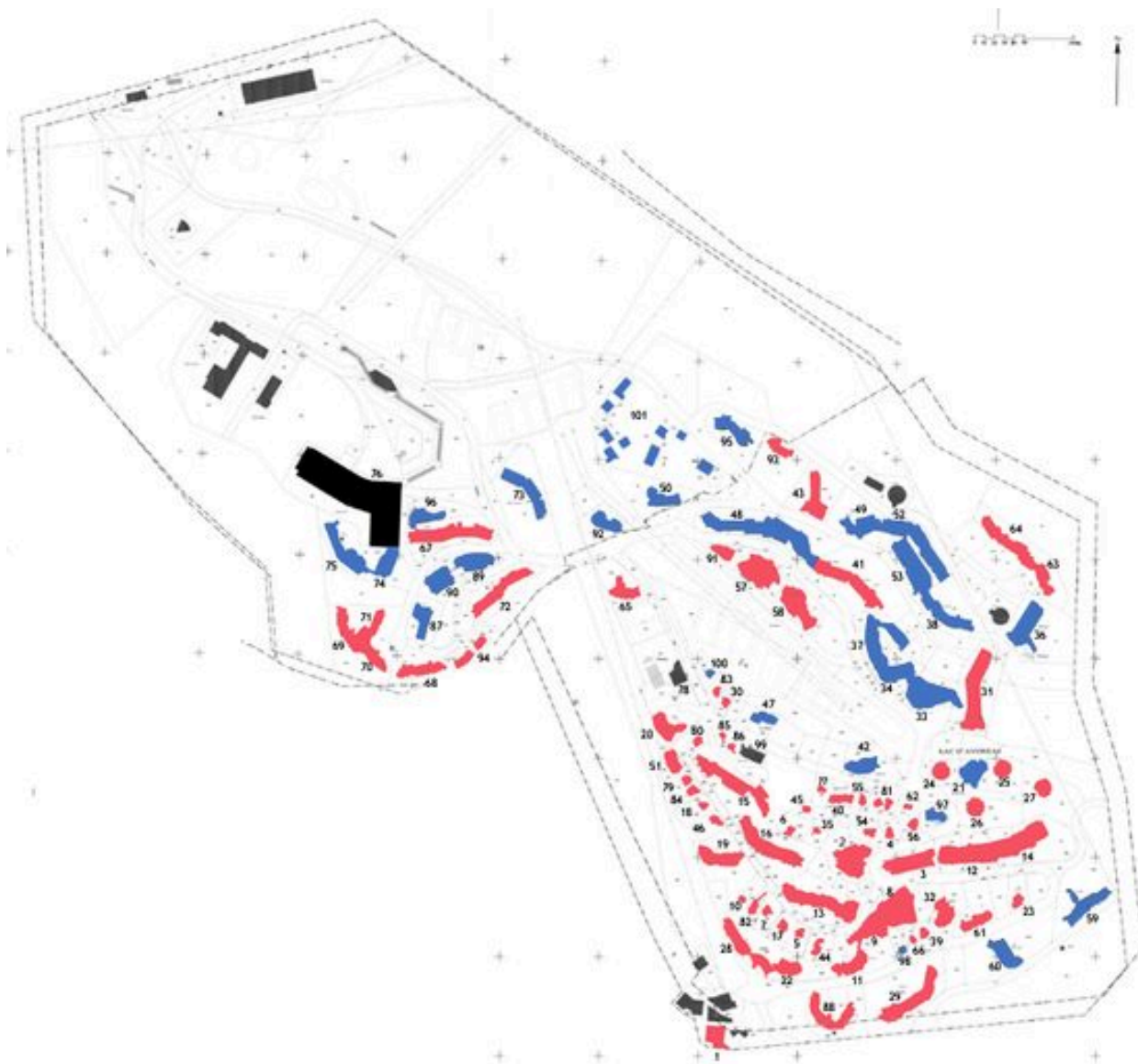
Carte de la station. Carte IGN, 1 : 25000

IVR82_20087400810NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



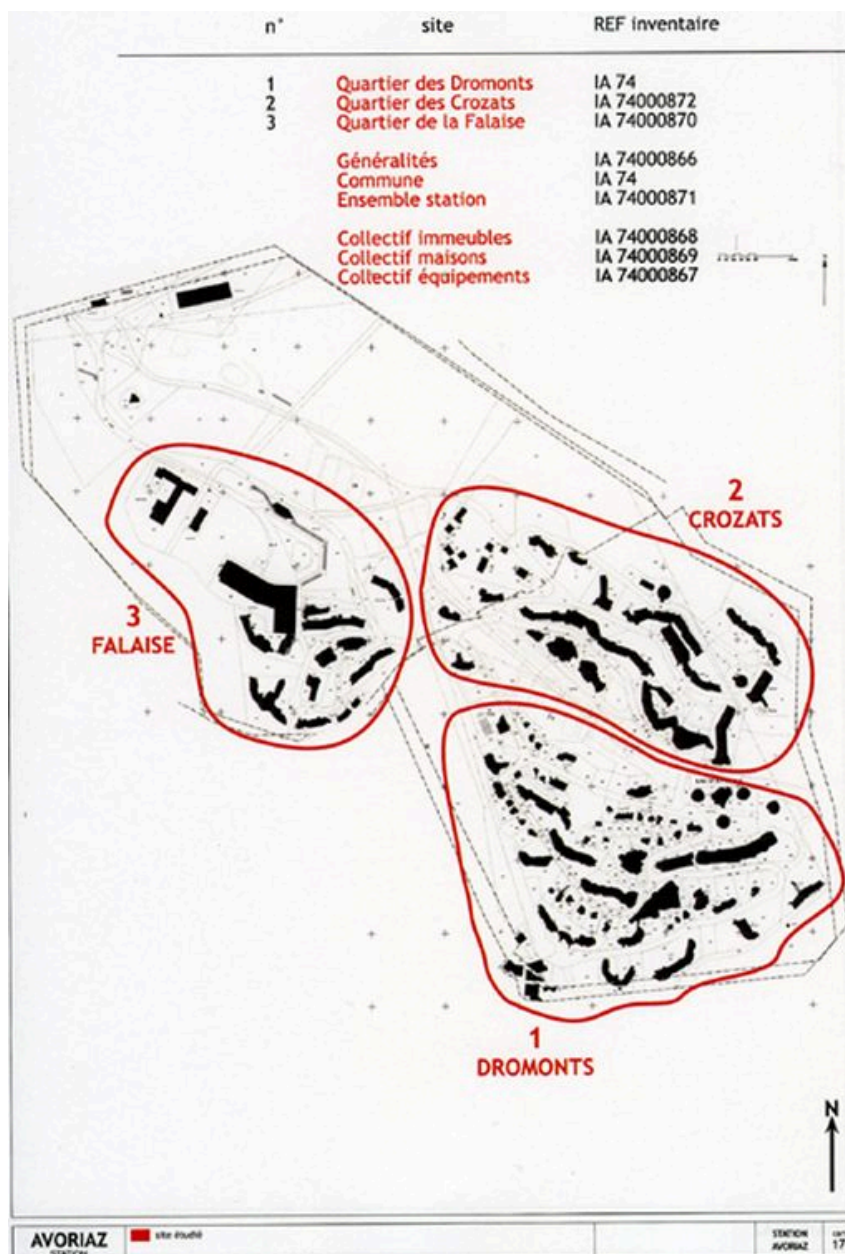
Plan cadastral de la station avec situation des édifices repérés et étudiés

IVR82_20087400811NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la station avec indication des quartiers

IVR82_20087400782NUDA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

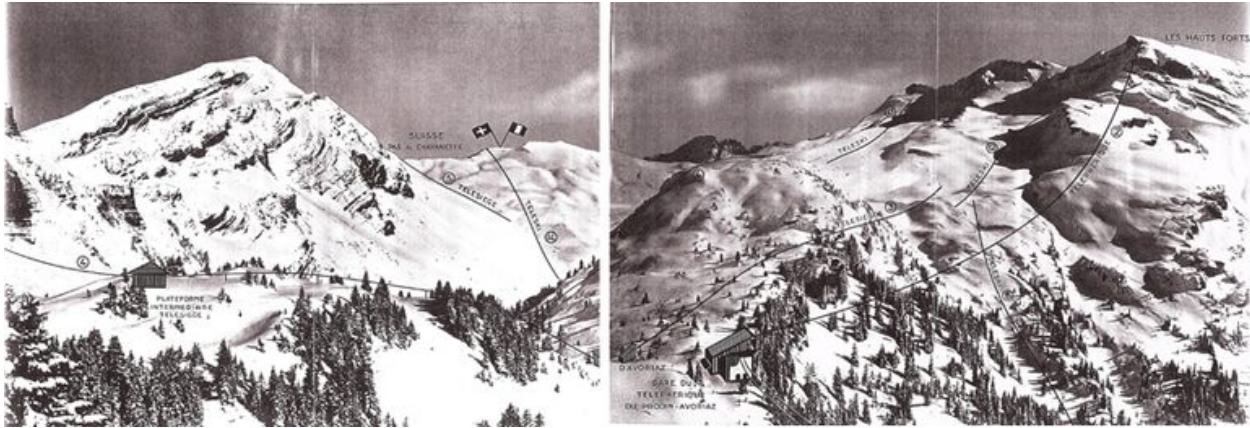


Plan des pistes de ski (Office du tourisme)

IVR82_20087400812NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Photomontage centré sur le col d'Avoriaz, présentant l'équipement des Hauts-Forts sur le versant nord et l'équipement des pentes ouest dominant le plateau. In : *Le Ski*, 1961

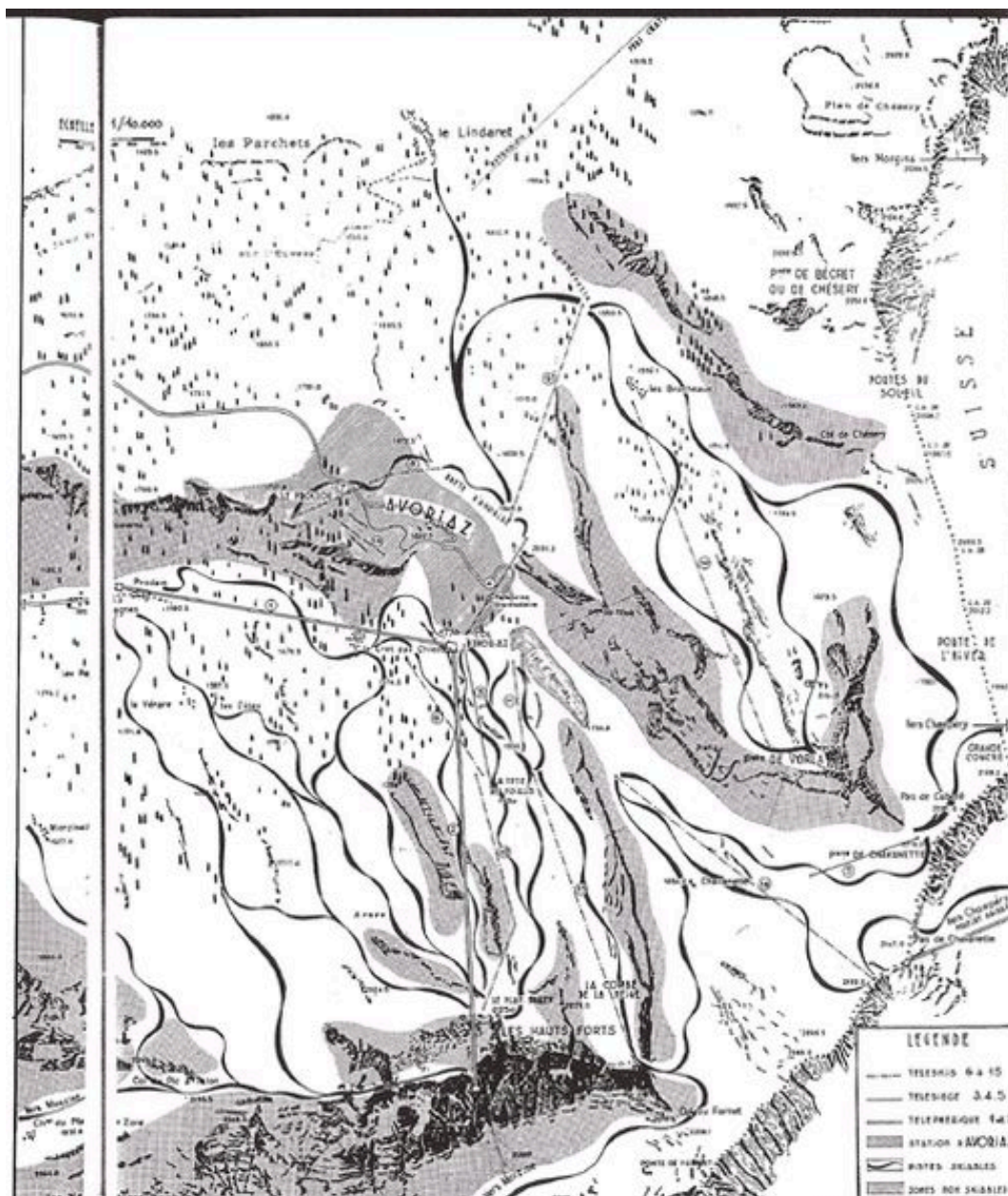
Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400813NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Projet d'équipement du domaine skiable. In : Le Ski, 1961

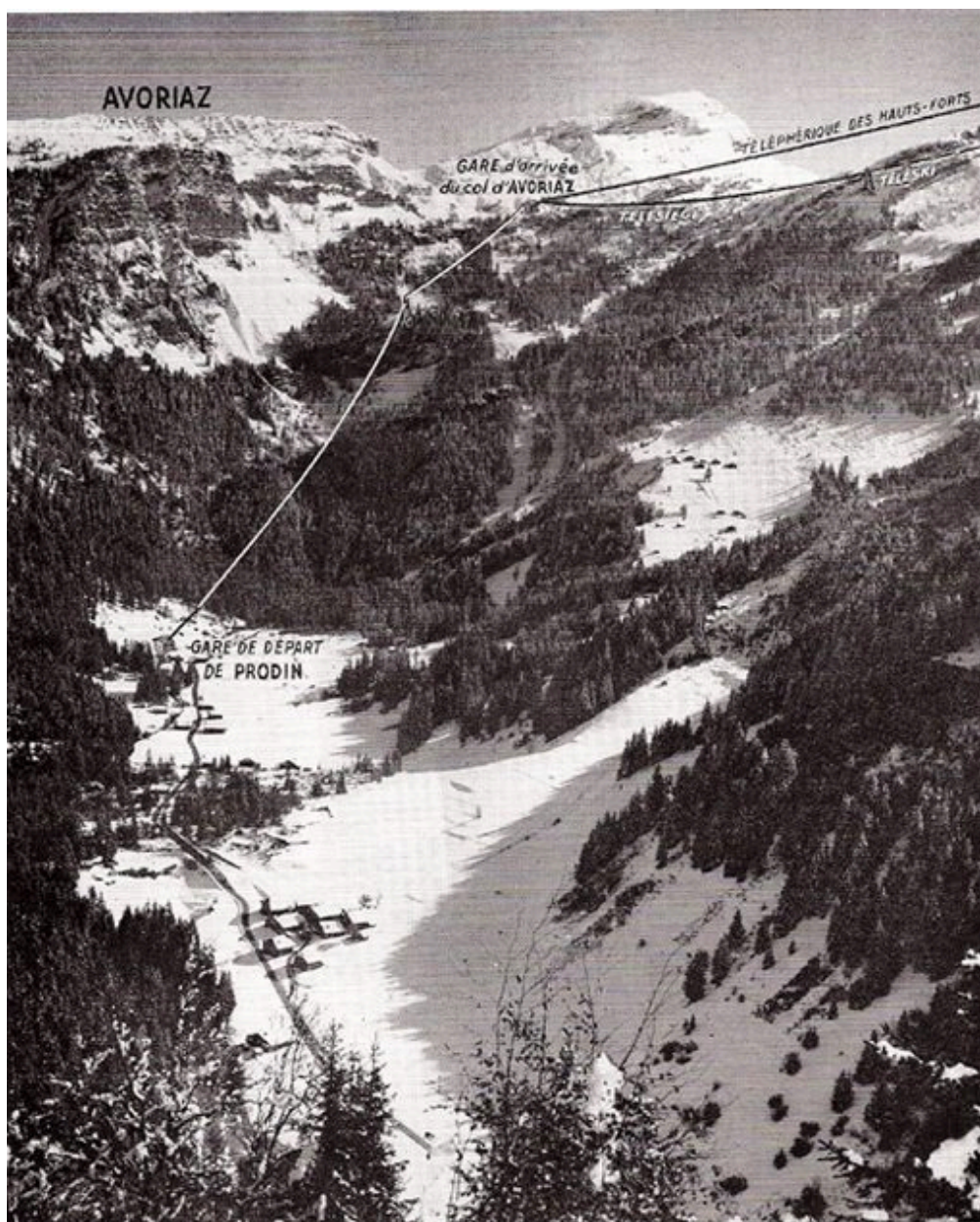
Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400814NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Projet d'équipement du domaine skiable. In : *Le Ski*, 1961

Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400815NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Dénivellation des différentes remontées mécaniques		Altitude départ	Altitude Arrivée	Dénivellation	Longueur horizontale	Pente moyenne	Débit	Mise en service
1. — Téléphérique	Les Prodains - Le col d'Avoriaz.	1 160 m	1 770 m	610 m	1 750 m	34,8 ‰	1 160	15/12/61
2. — Téléphérique	Le col d'Avoriaz - Les Hauts-Forts. (dénivellation totale.)	1 770 m	2 470 m	700 m	2 300 m	30,4 ‰	350	12/64
3. — Télésiège	Col d'Avoriaz - Les Foillis.	1 770 m	1 950 m	160 m	750 m	21,3 ‰	800	15/12/61
4. — Télésiège	Les Foillis - Le Plan Brazy.	1 930 m	2 260 m	330 m	1 250 m	26,4 ‰	450	15/12/61
5. — Télésiège	Le Proclou - Crête d'Avoriaz.	1 700 m	1 930 m	230 m	800 m	28,7 ‰	650	12/62
6. — Télésiège	Col d'Avoriaz - Crête d'Avoriaz.	1 770 m	2 010 m	240 m	600 m	40 ‰	800	12/62
7. — Télésiège	Lac d'Avoriaz - Crête de Chavanette.	1 750 m	2 200 m	450 m	1 700 m	26,4 ‰	390	12/63
8. — Télésiège	La Léchorette - Crête d'Avoriaz.	1 550 m	1 990 m	440 m	1 150 m	38,2 ‰	480	12/63
9. — Télésiège	du Pas de Cuboré.	2 000 m	2 216 m	216 m	600 m	36 ‰	800	12/63
10. — Télésiège	Lac d'Avoriaz - La Tête au Bœuf.	1 750 m	1 930 m	180 m	460 m	39,1 ‰	1 080	12/64
11. — Télésiège	La Tête au Bœuf - Arête Gauche des Hauts-Forts	1 920 m	2 370 m	450 m	1 600 m	28,1 ‰	400	12/64
12. — Télésiège	Le Crot au Chien - La Tête des Foillis.	1 590 m	1 935 m	345 m	700 m	49,2 ‰	500	12/64
13. — Télésiège	de la Pointe de Vorlaz.	1 592 m	2 347 m	755 m	2 190 m	34,4 ‰	350	12/66
14. — Télésiège	du Plateau d'Avoriaz.	1 730 m	1 820 m	90 m	350 m	25,7 ‰	500	12/65
				3 236 m			3 710 m	

Neus vous signalons que les dates soulignées seront rigoureusement celles des mises en service.

RÉALISATIONS DES CINQ ANNÉES A VENIR

Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Projet d'équipement du domaine skiable. Dénivellations des différentes remontées mécaniques. In : Le Ski, 1961

Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400816NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Photomontage du projet d'ensemble. In : *Le Ski*, 1961

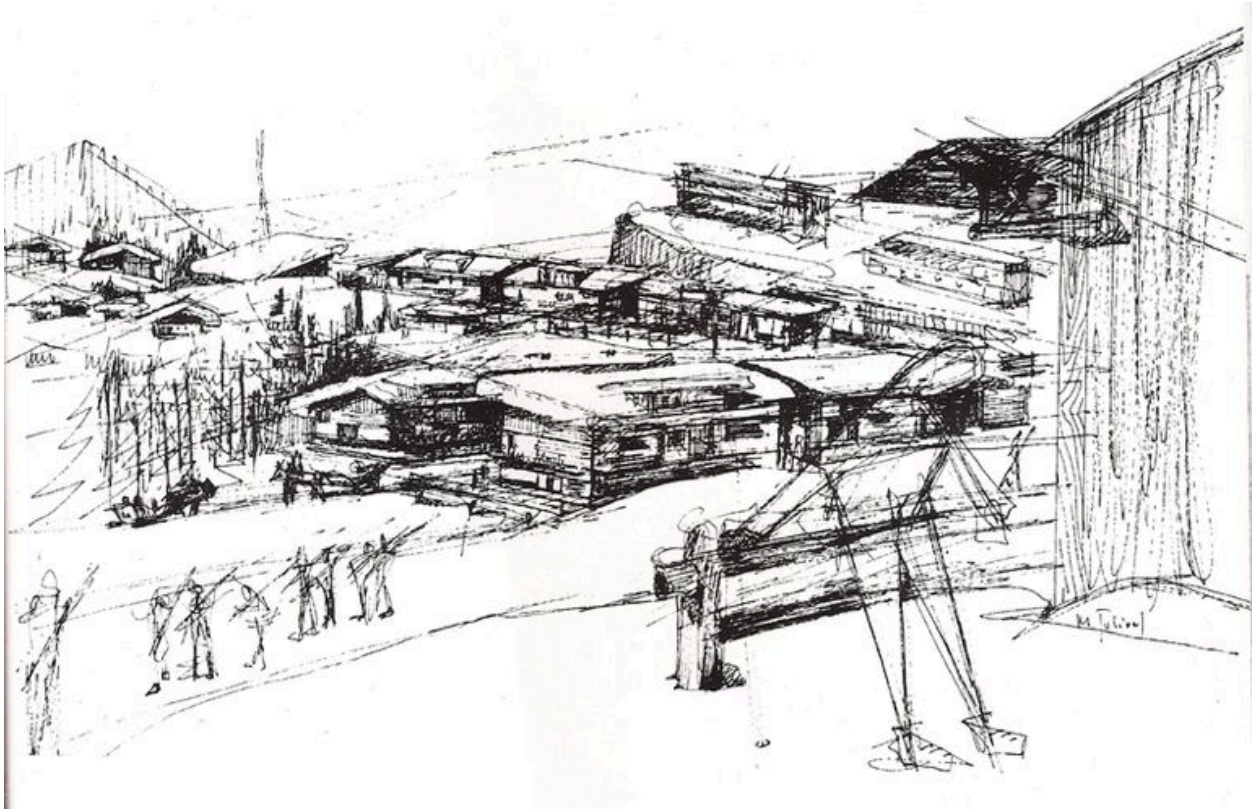
Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400817NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Croquis d'ensemble, butte des Dromonts et Falaise / M. Jolivel. In : *Le Ski*, 1961

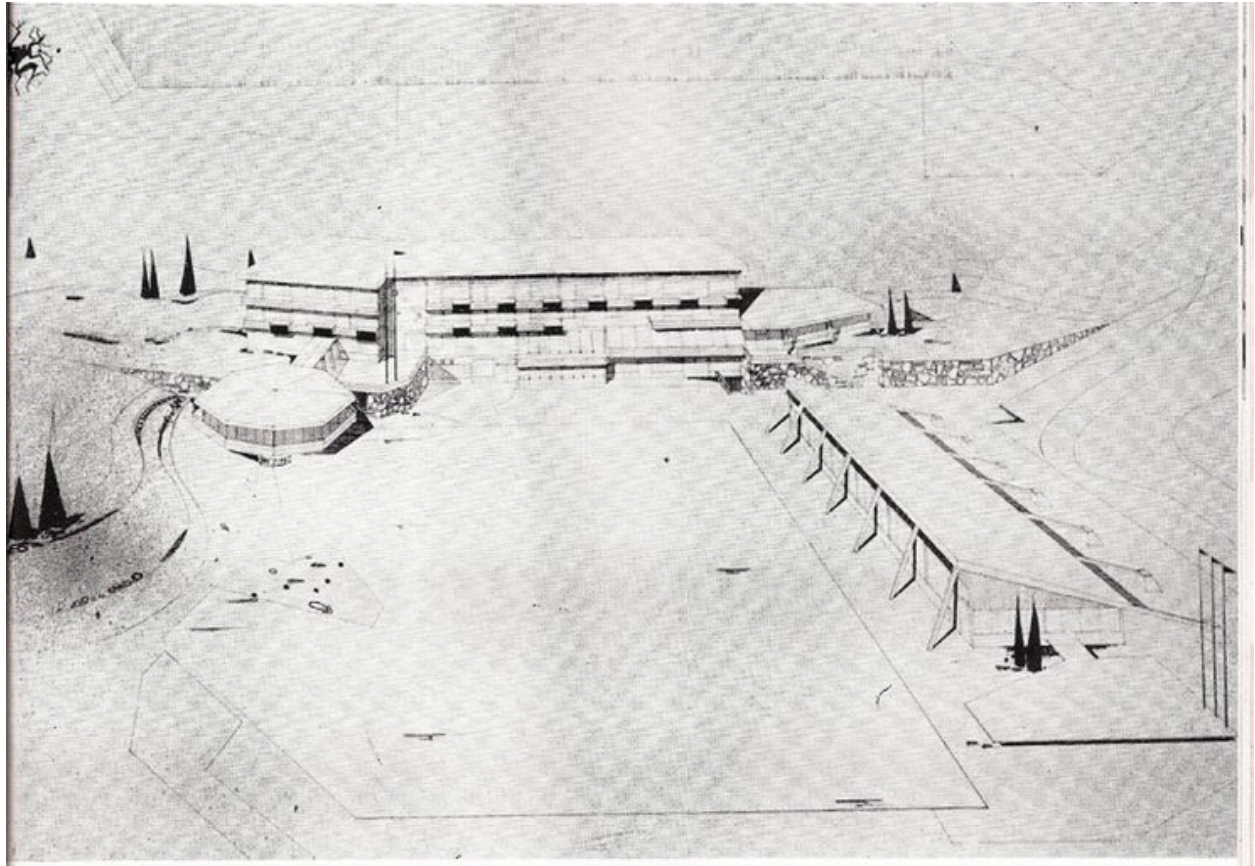
Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400818NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Esquisse d'un complexe hôtelier au coeur de la station / M. Jolivel. In : *Le Ski*, 1961

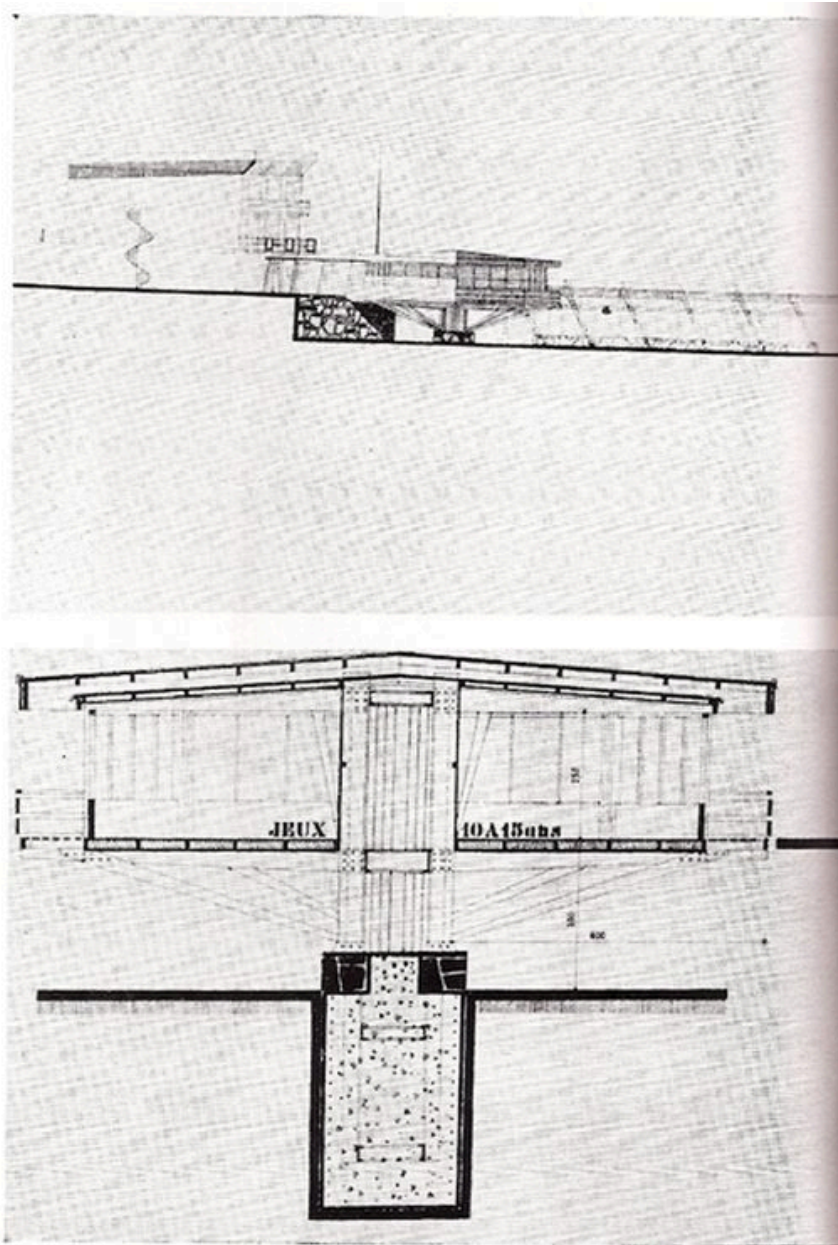
Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400819NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet Vuarnet - Bobet - Jolivel, 1961-1962. Esquisse d'un complexe hôtelier au coeur de la station / M. Jolivel. In : *Le Ski*, 1961

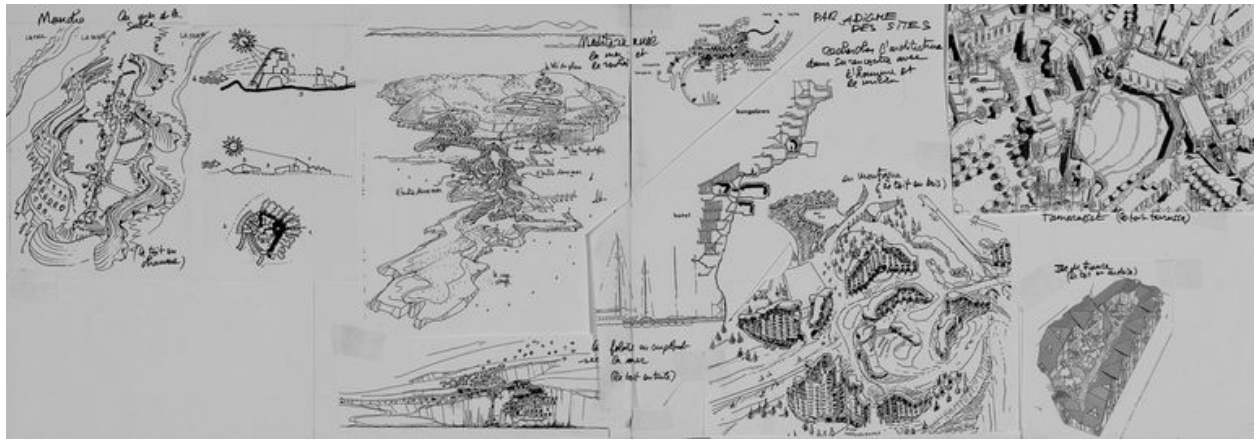
Référence du document reproduit :

- **Le Ski, 1961**
Le Ski, 1961

IVR82_20087400820NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Paradigme des sites. Rechercher l'architecture dans sa rencontre avec l'homme et son milieu. Dessin / Jacques Labro, s.d.
(AD Haute-Savoie. 153J 10)

Référence du document reproduit :

- **Paradigme des sites. Rechercher l'architecture dans sa rencontre avec l'homme et le milieu. Jacques Labro**
Paradigme des sites. Rechercher l'architecture dans sa rencontre avec l'homme et le milieu. Jacques Labro, s.d.
Encre, papier, collage. 83,5 x 29,5 cm (AD Haute-Savoie. 153J 10)
- **Paradigme des sites. Rechercher l'architecture dans sa rencontre avec l'homme et le milieu. Jacques Labro**
Paradigme des sites. Rechercher l'architecture dans sa rencontre avec l'homme et le milieu. Jacques Labro, s.d.
Encre, papier, collage. 83,5 x 29,5 cm (AD Haute-Savoie. 153J 10)

IVR82_20117400216NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

Auteur du document reproduit : Labro Jacques (architecte)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

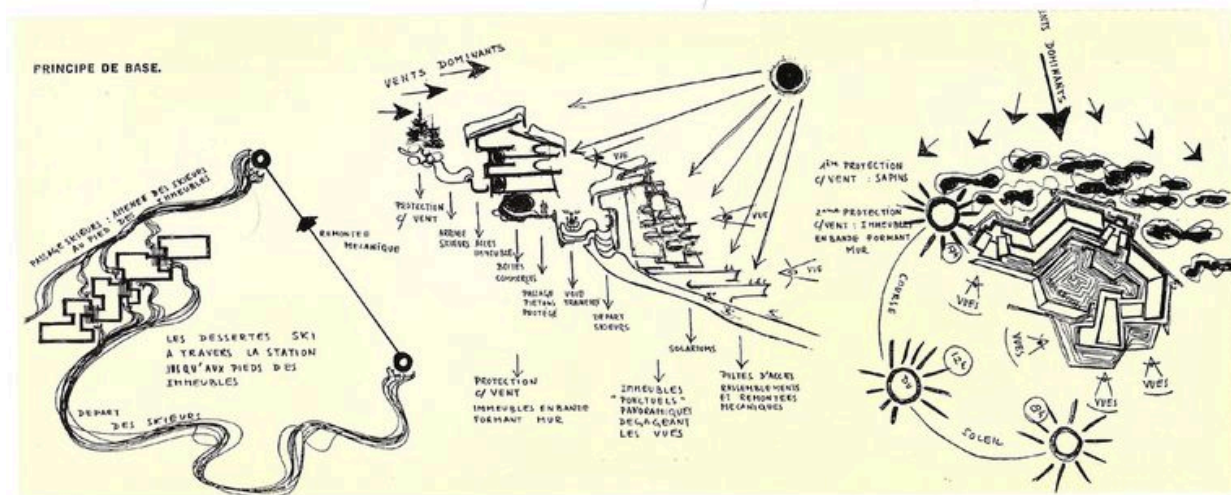
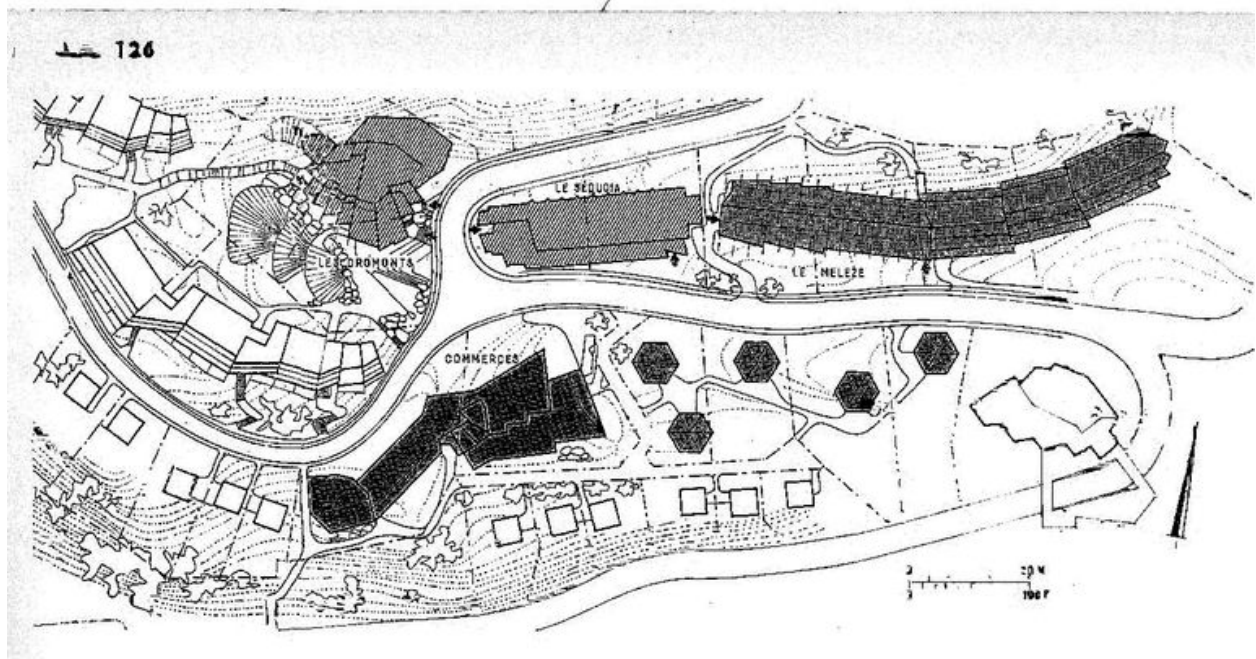


Schéma de J. Labro exprimant les principes de composition et d'architecture, 1965. In : Architecture d'aujourd'hui, n° 126, 1966

IVR82_20087400825NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction interdite



Etude de la corniche des Hauts-Forts associant immeubles-toupiés (non réalisés) et immeuble pyramide en éventail,
1966. In : Architecture d'aujourd'hui, n° 126, 1966

IVR82_20087400826NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction interdite



Partie sud

IVR82_20097400627NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

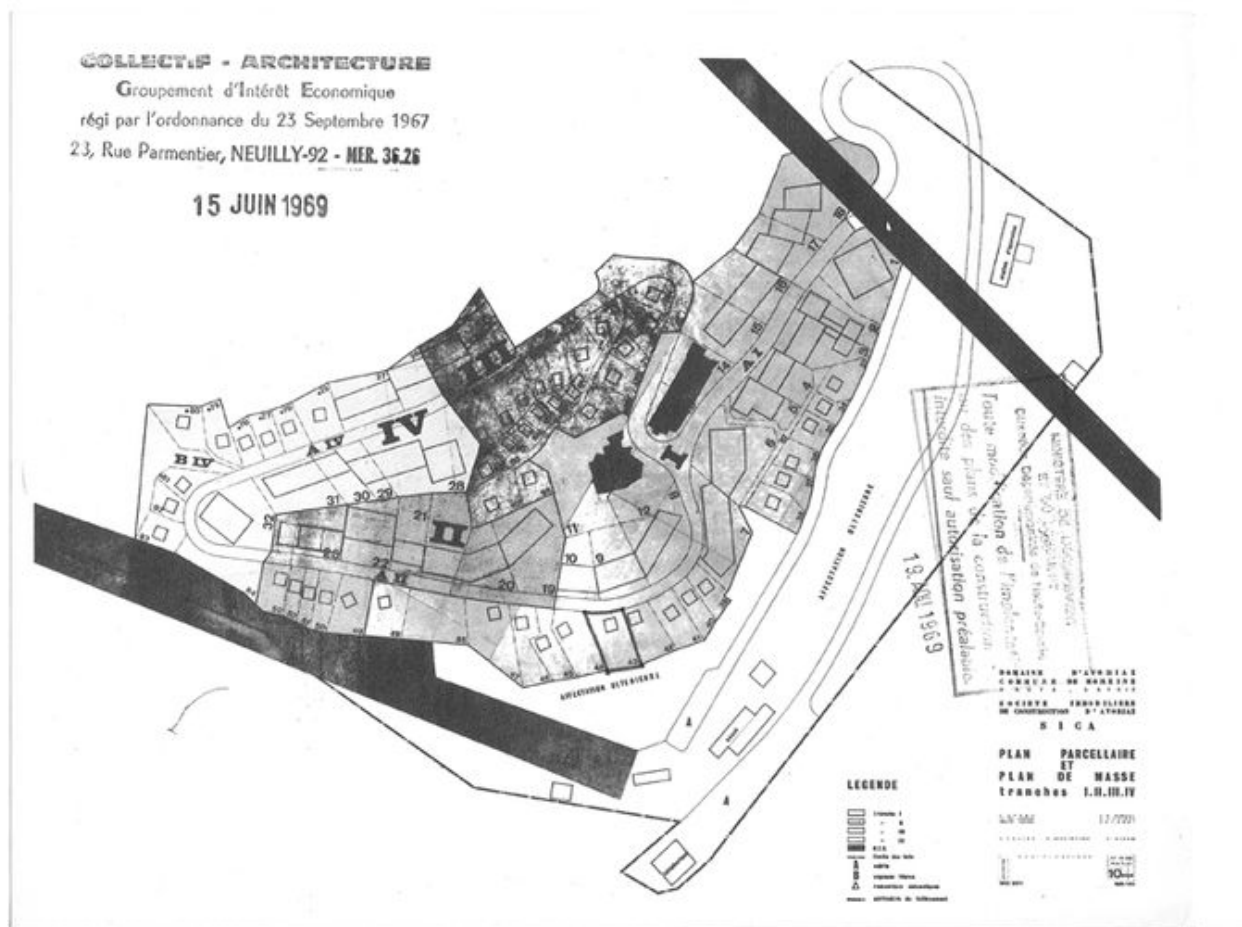


Etude de la corniche des Hauts-Forts associant immeubles-toupiques (non réalisés) et immeuble pyramide en éventail, 1966. In : Architecture d'aujourd'hui, n° 126, 1966

IVR82_20087400827NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction interdite

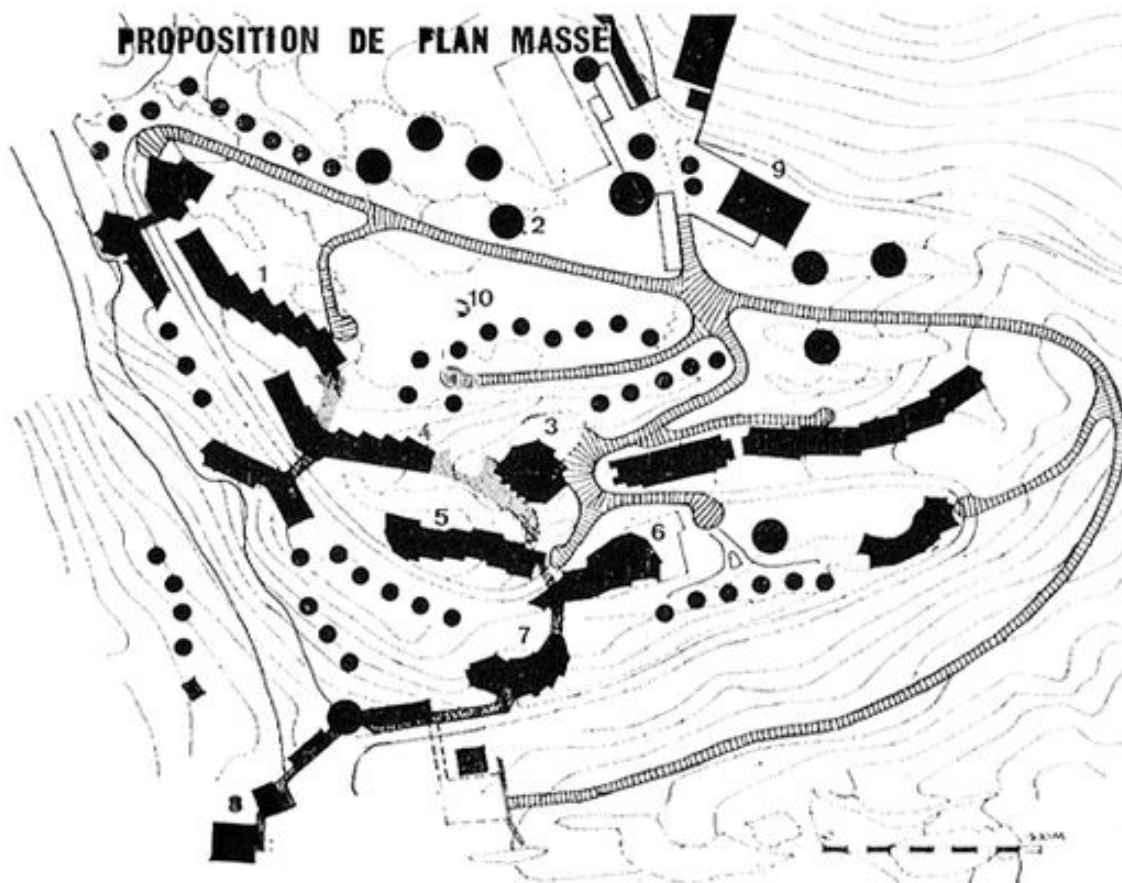


Plan du lotissement d'Avoriaz, quartier des Dromonts, 14 janvier 1965 (AC Morzine)

IVR82_20087400821NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 et 2 Vues d'ensemble, état actuel (photos Sica).

3 Détail de charpente en bois.

4 Plan de masse.

1 - Immeuble projeté; 2 - Hôtel projeté; 3 - Hôtel des Dromonts; 4 - Immeuble « Le Sequoia »; 5 - Immeuble « Araucarya »; 6 - « Les Hauts Forts » comprenant hôtel, restaurant, galerie marchande, cinéma, club de jeunes; 7 - Immeuble des Hauts Forts; 8 - Téléphérique et télésiège; 9 - Gare routière; 10 - « Toupie ».

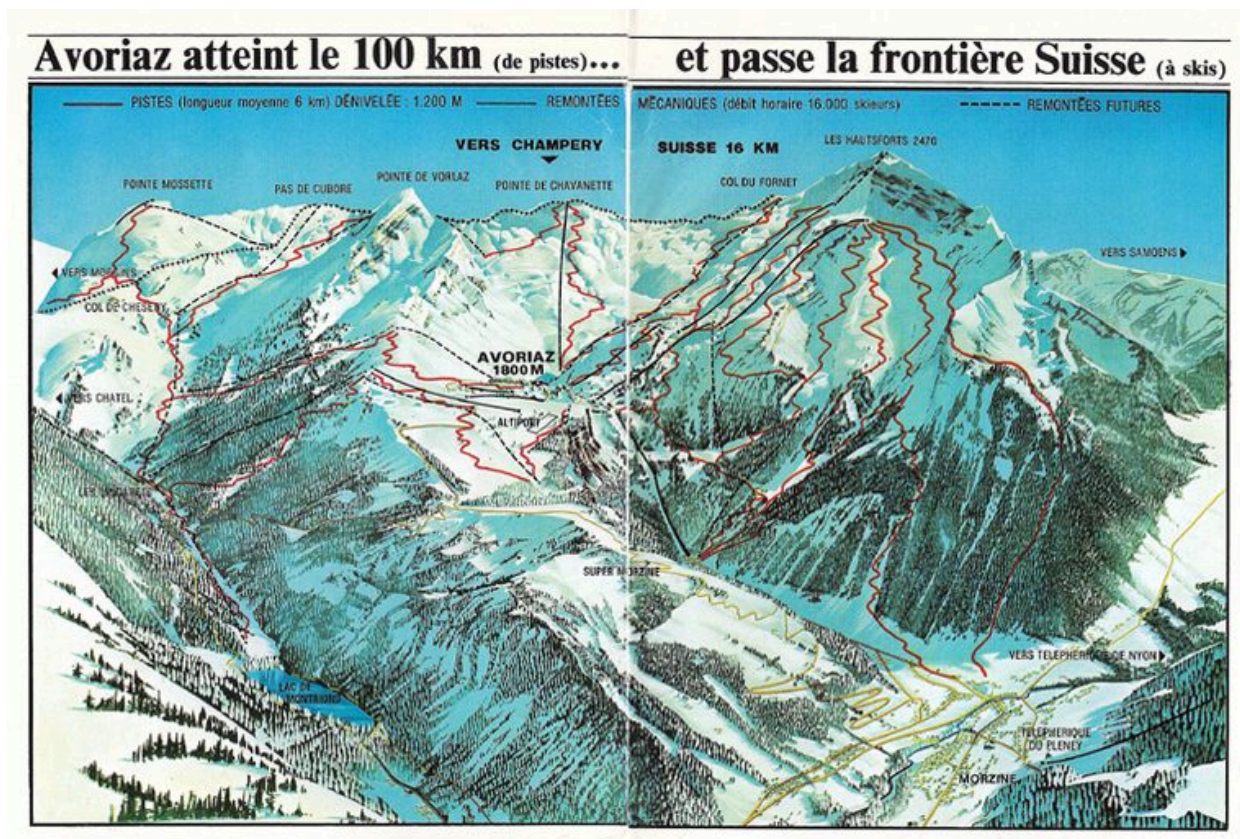
Proposition de plan masse pour le quartier des Dromonts, 1968. In : Technique et Architecture, n° 4, mai 1969

IVR82_20087400828NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction interdite



Plan des pistes, extrait du dépliant publicitaire de l'ouverture de la station

IVR82_20087400822NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

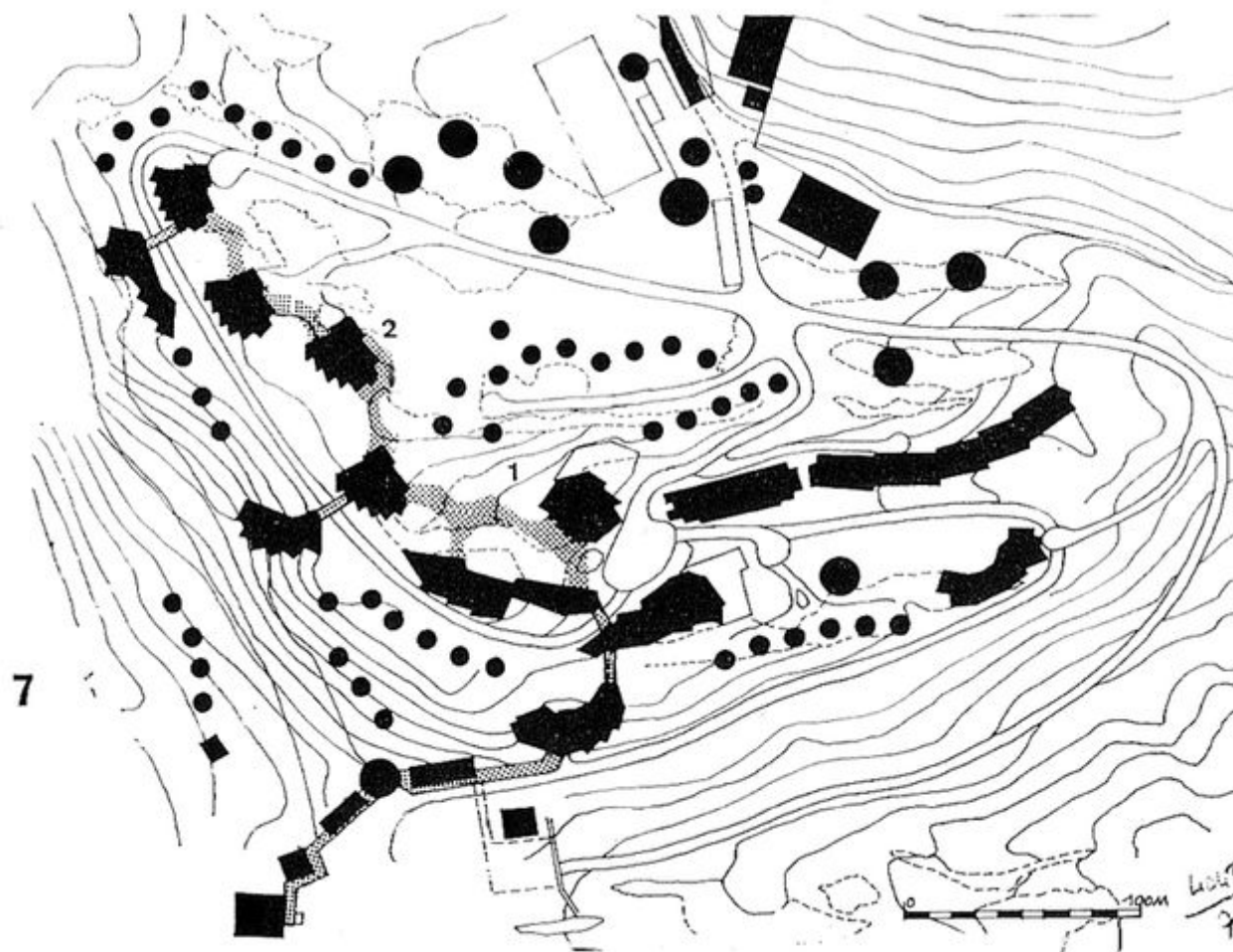


Maquette du quartier des Dromonts, côté sud-ouest (A. privées J. Labro)

IVR82_20087400823NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Recherche d'une composition pour le quartier des Dromonts, 1966-1967. In : Technique et Architecture, n° 4, mai 1969

IVR82_20087400829NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction interdite



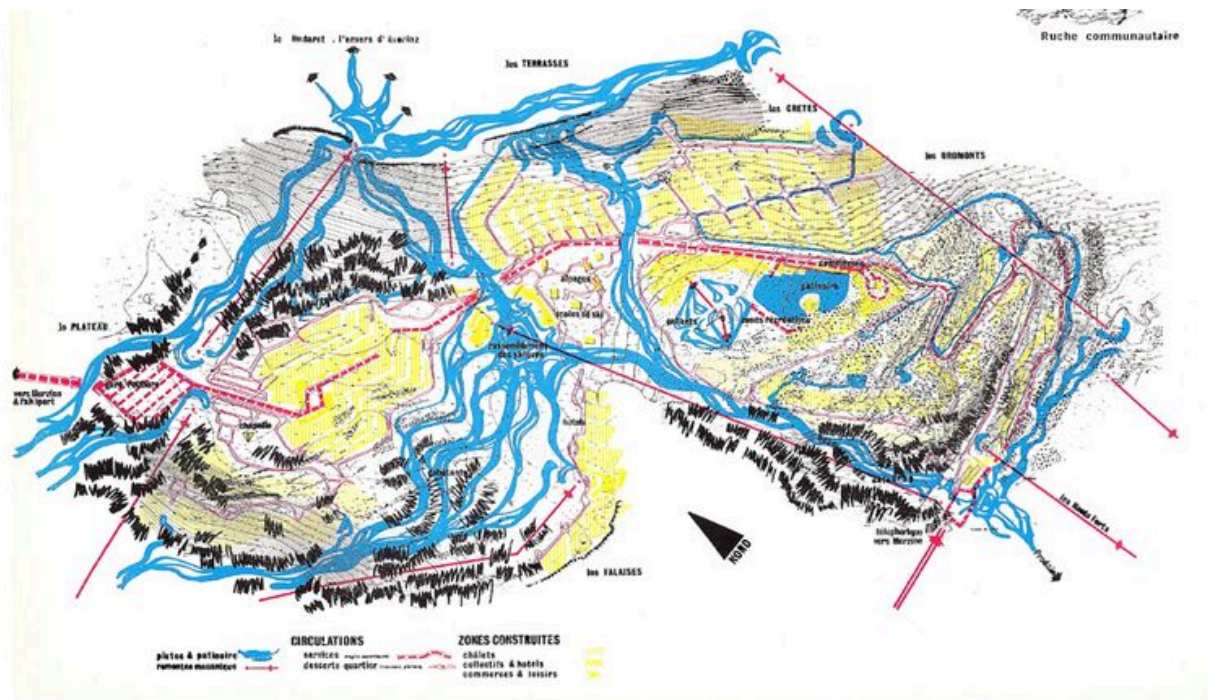
Dépliant publicitaire, 1966

IVR82_20087400824NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

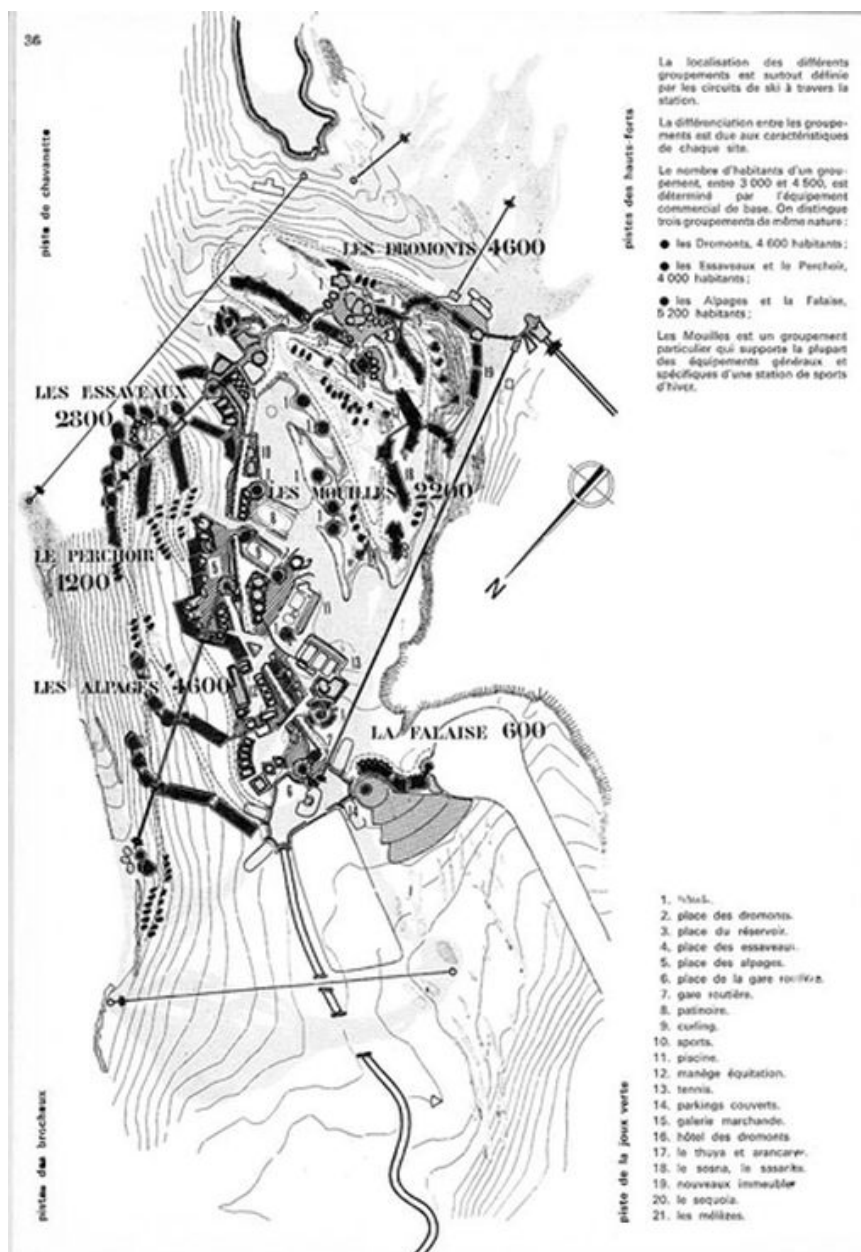


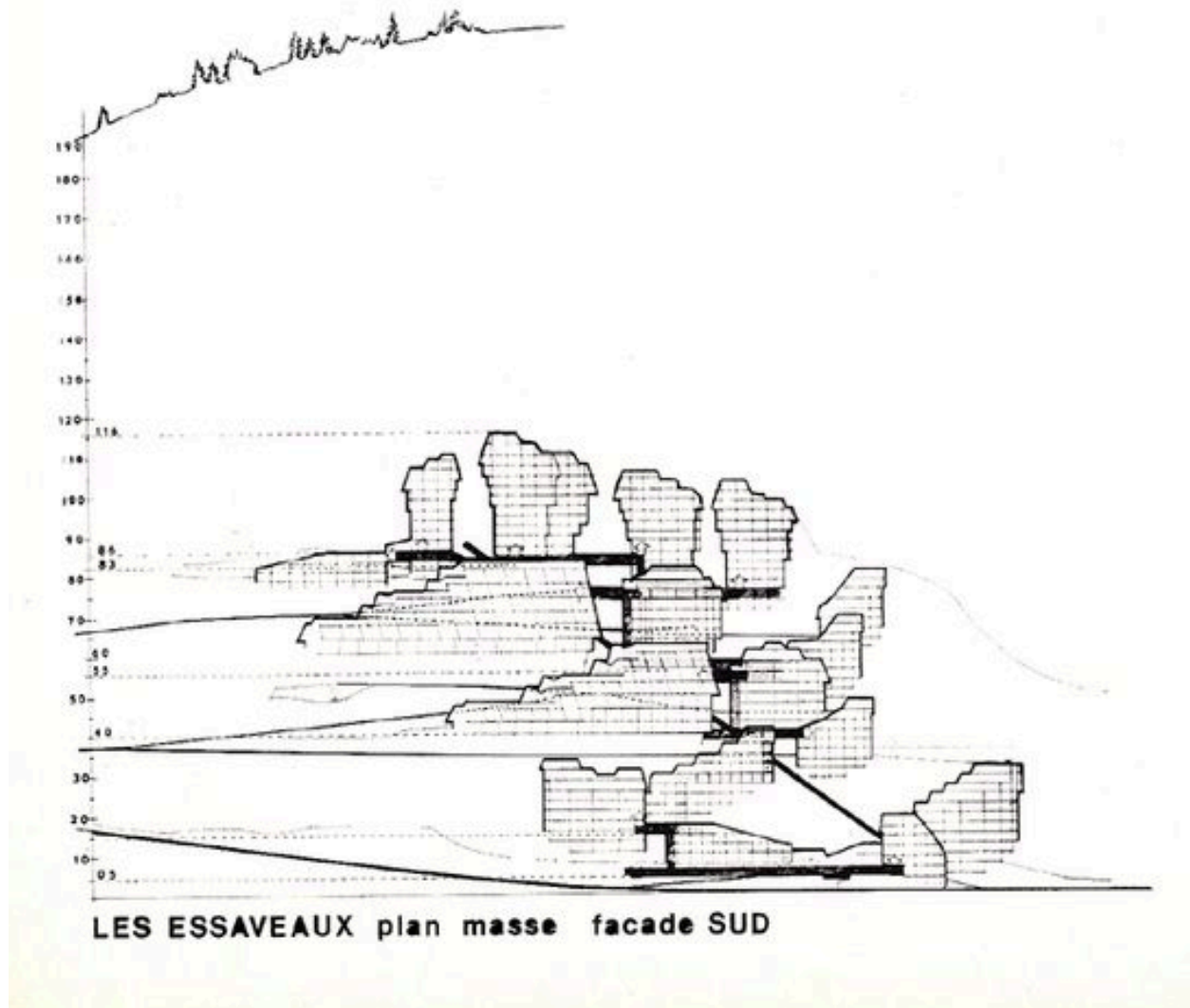
Projet de composition de la station, 1965. In : Architecture d'Aujourd'hui, 1966

IVR82_20087400830NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction interdite





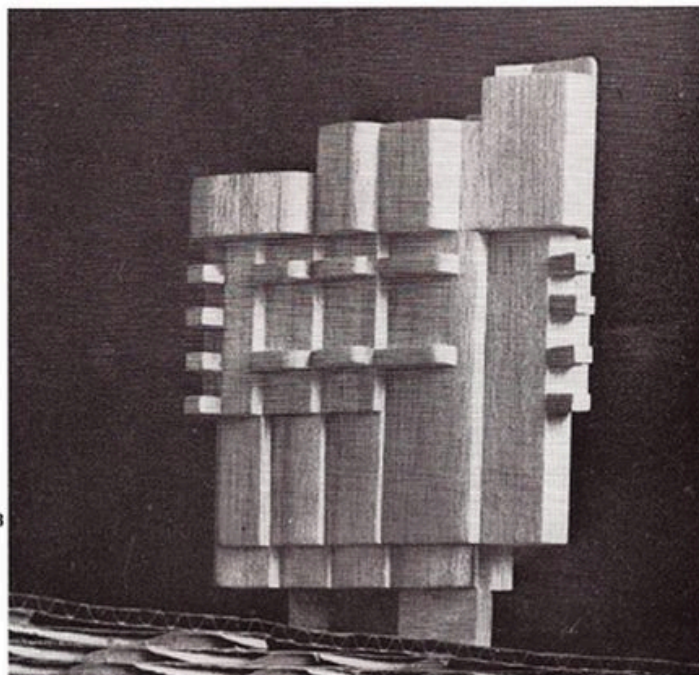
Recherche pour le quartier des Essaveaux, 1969. In : Recherche et Architecture, n° 2, 1970

IVR82_20087400833NUC

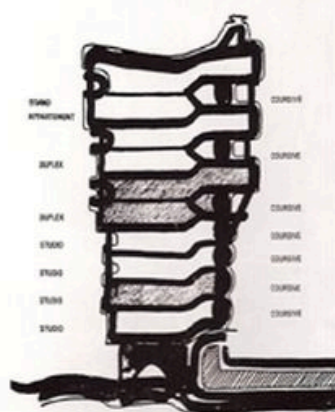
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

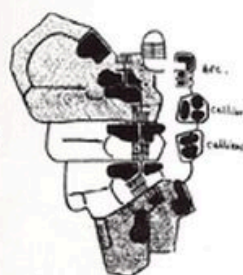
**projet d'immeuble tour
à val d'isère**



13



13 Façade Sud, maquette (photo Annet Helé).
14 Coupe transversale.
15 Plan du neuvième étage avec grands appartements.
Echelle 1/100.



81

Maquette d'un projet non réalisé pour Val d'Isère, rappelant les immeubles tours en pyramide inversée des Essaveaux, 1968-1969. In : Recherche et Architecture, n° 2, 1970

IVR82_20087400834NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette de la station (Office du tourisme)

IVR82_20087400836NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette de la station (Office du tourisme)

IVR82_20087400837NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les alpages d'Avoriaz. Carte postale, vers 1950

IVR82_20087400839NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

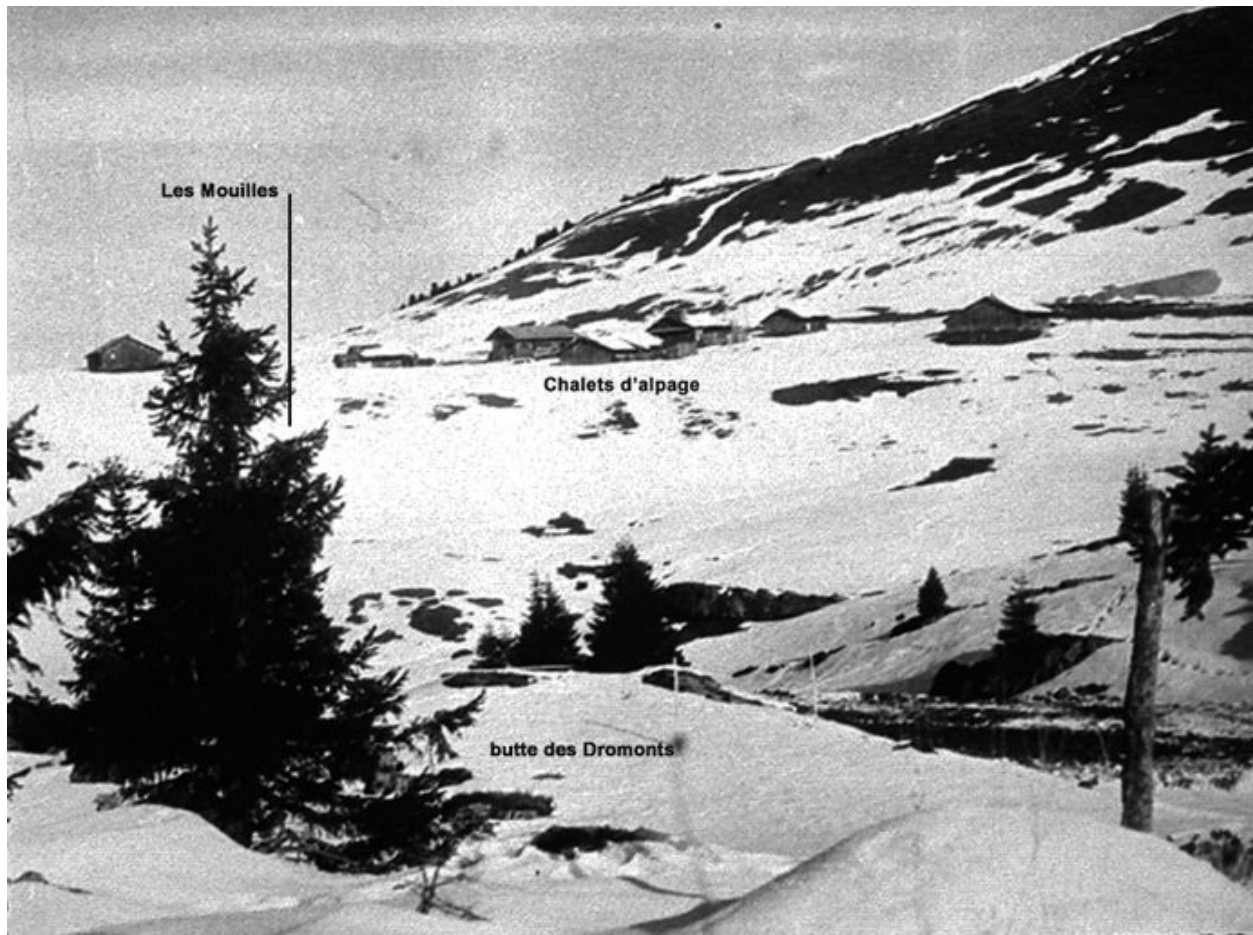


Les chalets d'alpage. Photogr., vers 1950

IVR82_20087400840NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les chalets d'alpage. Photogr., vers 1950

IVR82_20087400841NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le lac d'Avoriaz. Photogr., vers 1950

IVR82_20087400842NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La coupe Emile Marullaz. Photogr., 1958

IVR82_20087400843NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1958

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La coupe Emile Marullaz. Photogr., 1958

IVR82_20087400844NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1958

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'emplacement du quartier de Falaise. Photograph., 1960

IVR82_20087400845NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1960

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouverture de la route jusqu'aux chalets d'alpage, hiver 1950. Photogr.

IVR82_20087400846NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chantier de la route depuis les chalets d'alpage vers le col d'Avoriaz, 1958-1961

IVR82_20087400847NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chantier de la route depuis les chalets d'alpage vers le col d'Avoriaz, 1958-1961

IVR82_20087400848NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hôtel du Pas du Lac, février 1962, première saison de ski

IVR82_20087400849NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1962

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



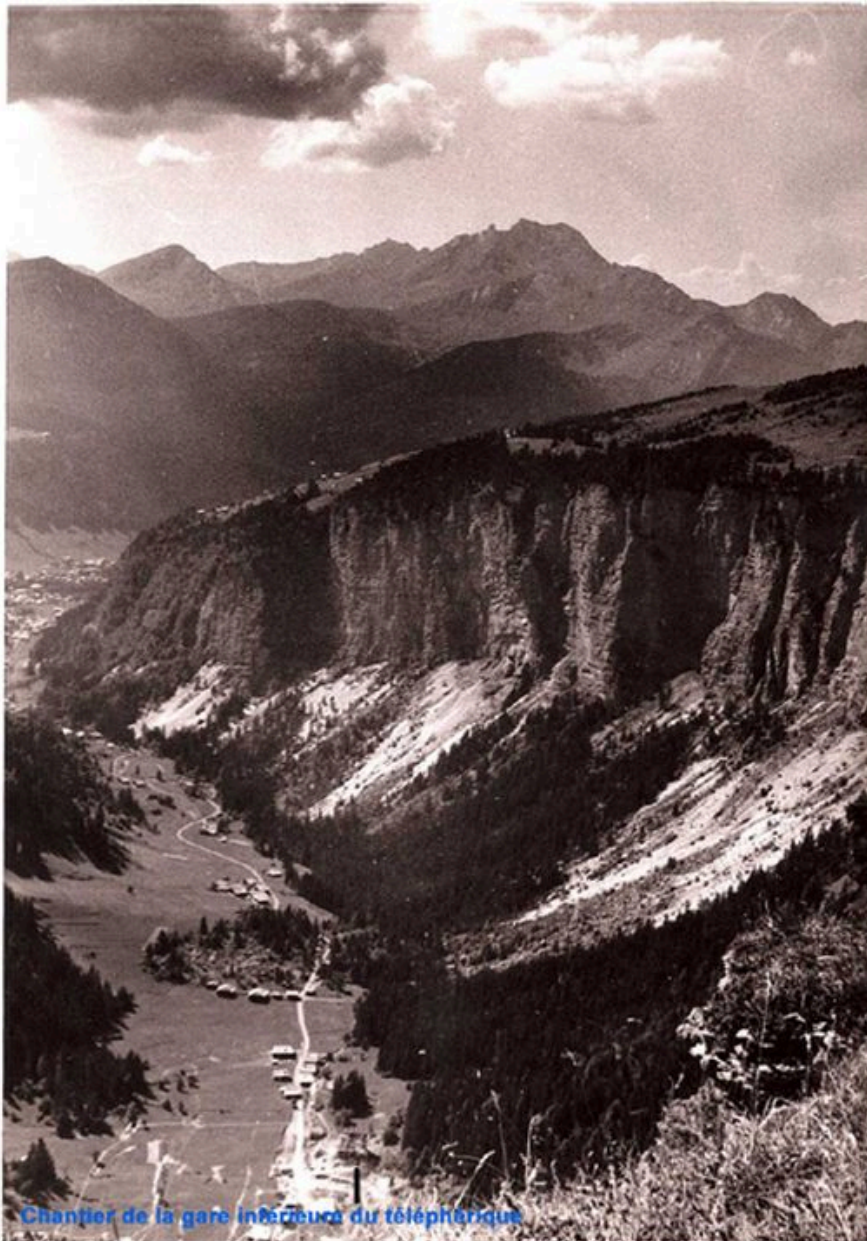
Février 1962, première saison de ski : accès à la station par la route déneigée

IVR82_20087400850NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1962

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



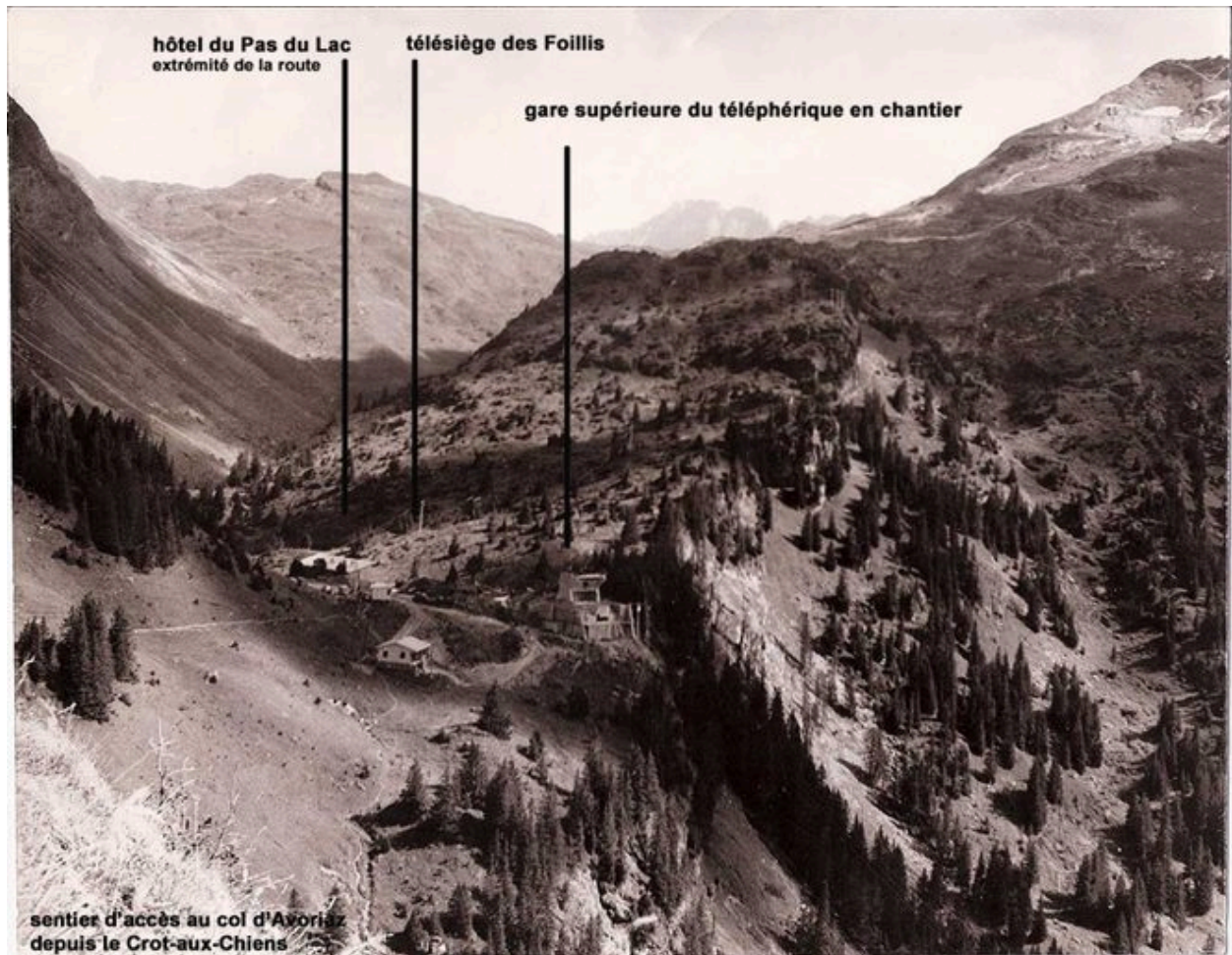
Été 1962. Chantier de la gare inférieure du téléphérique des Prodains et vue sur la vallée des Ardoisières

IVR82_20087400851NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1962

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives privées J.-F. Lyon-Caen
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Eté 1962, chantier de la gare supérieure du téléphérique des Prodains et aménagement des premiers équipements

IVR82_20087400852NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1962

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives privées J.-F. Lyon-Caen
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Été 1966, chantier de l'hôtel des Dromonts et du Séquoïa

IVR82_20087400853NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1966

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hiver 1967-1968, chantier des Mélèzes I et de l'hôtel des Hauts-Forts

IVR82_20087400854NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1967

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



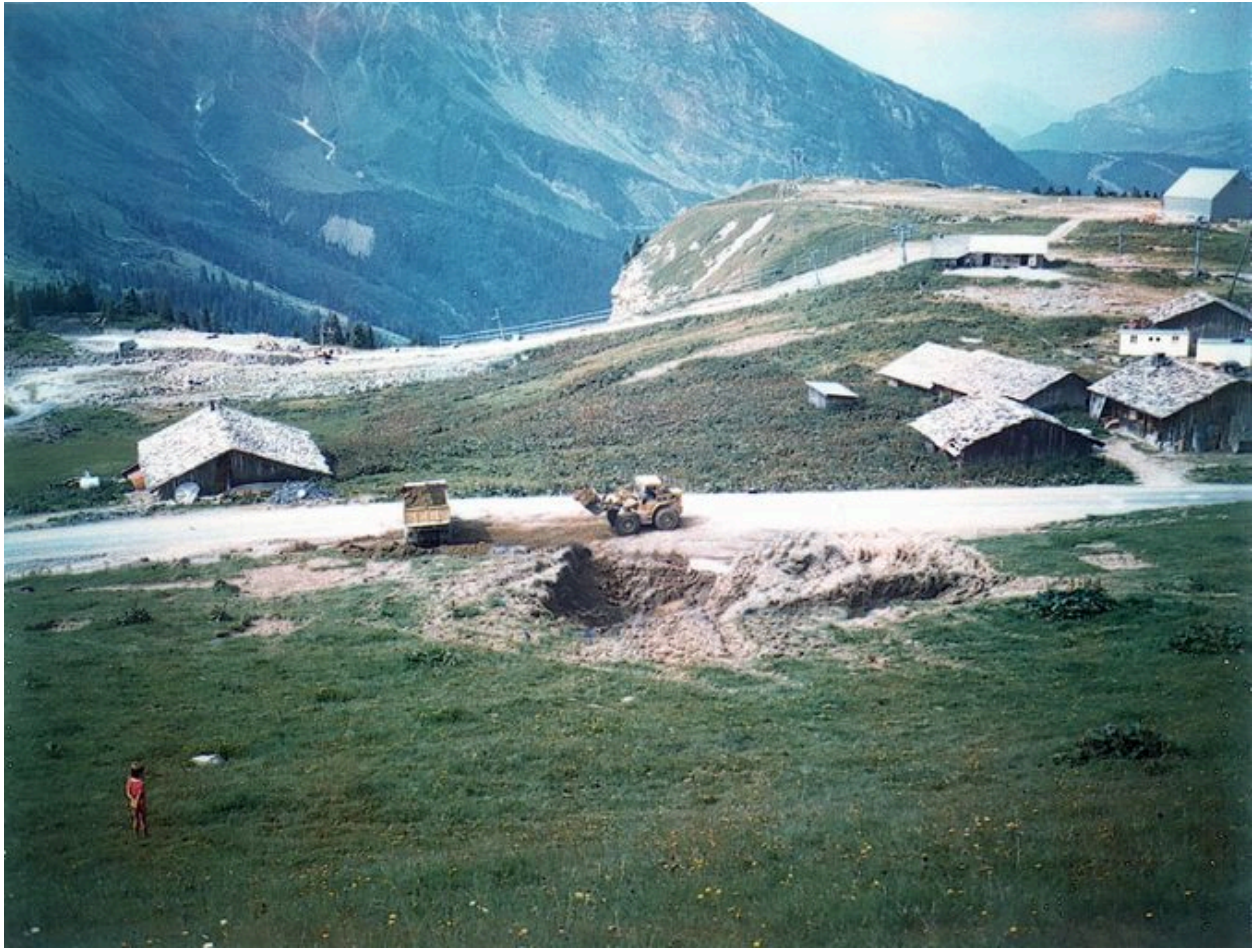
Hiver 1968-1969, chantier de la résidence des Hauts-Forts et des Mélèzes II

IVR82_20087400855NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1968

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1970, aménagement de l'altiport sur le rebord de la falaise (en arrière plan, les chalets d'alpage)

IVR82_20087400856NUCAB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1970

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stations d'hiver au début des années 70 : la place du téléphérique

IVR82_20087400860NUCAB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

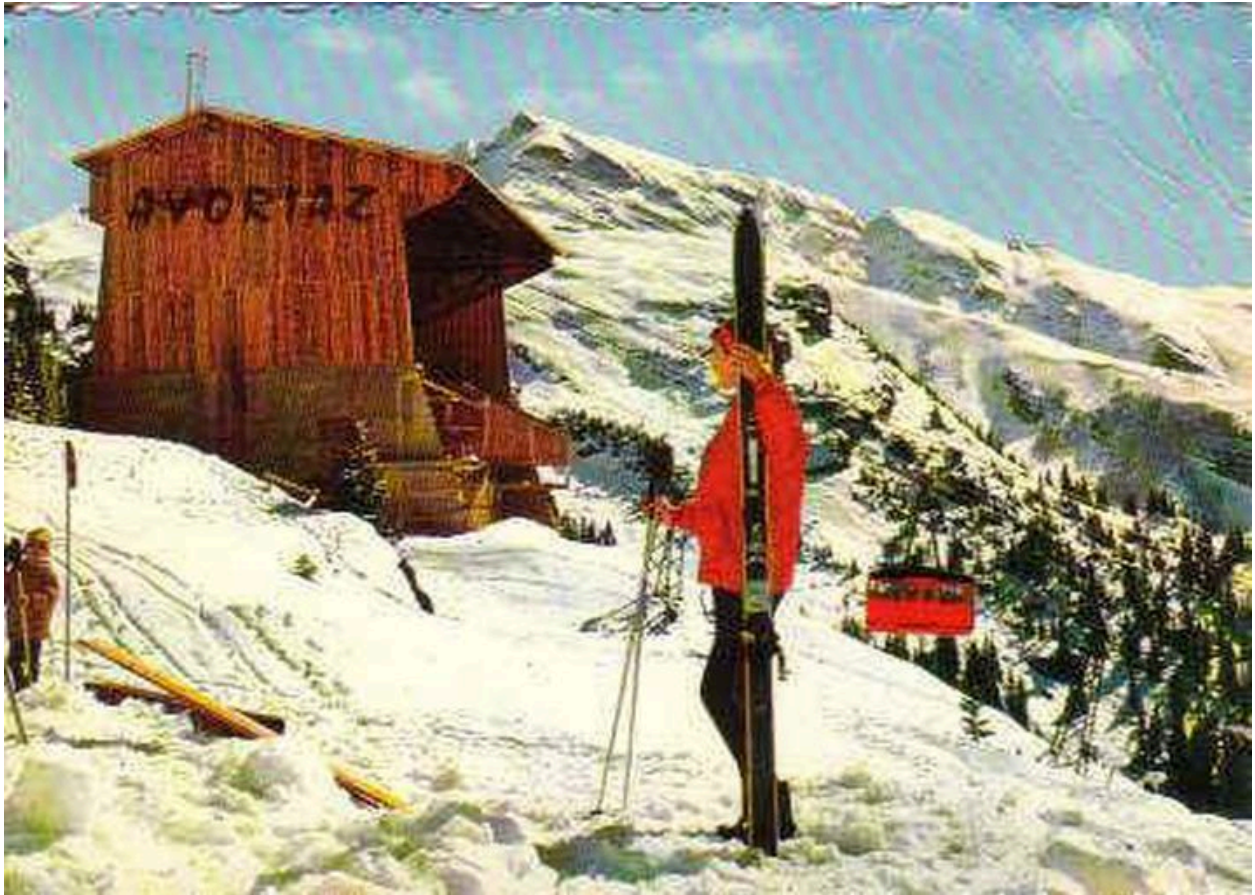


Stations d'hiver au début des années 70 : la place du téléphérique

IVR82_20087400861NUCAB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

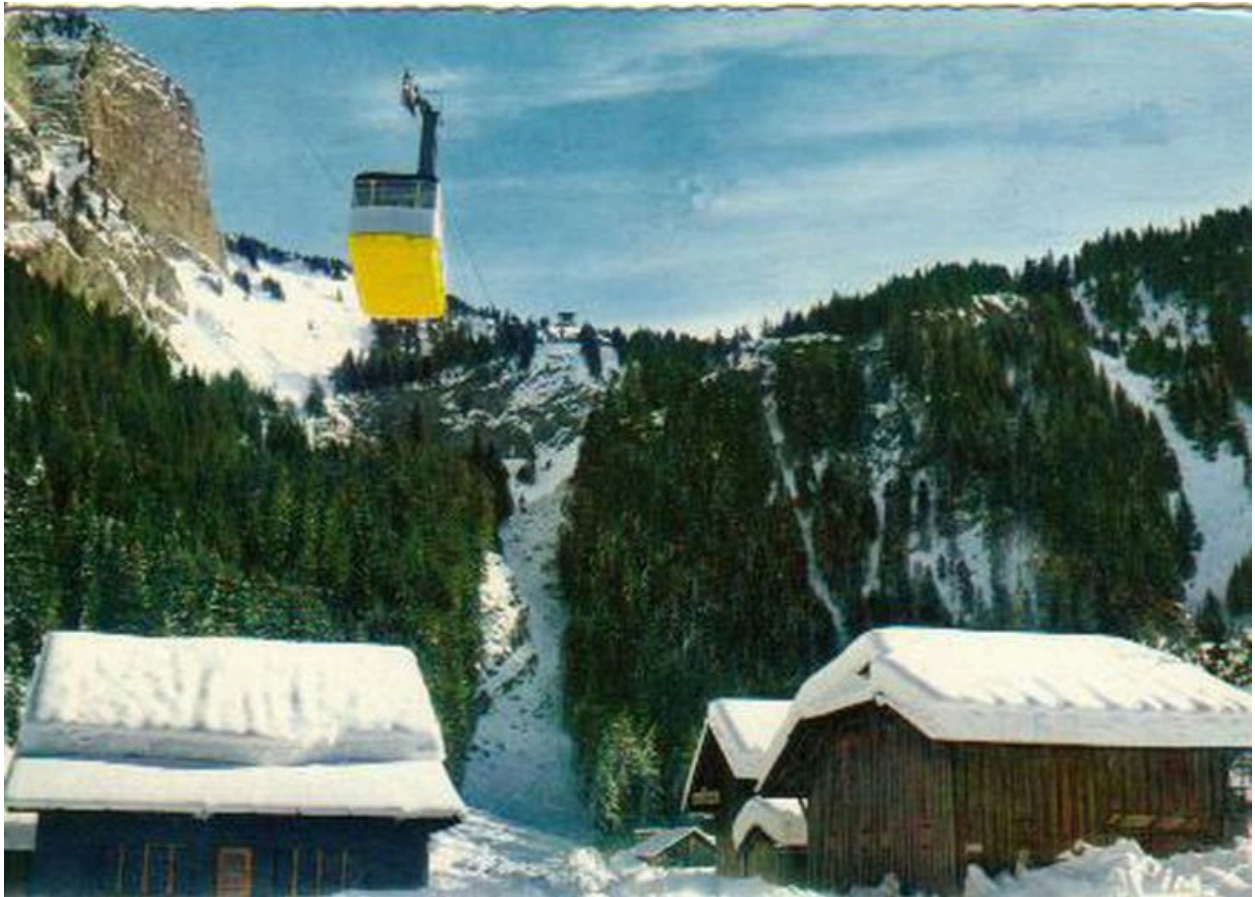


Stations d'hiver au début des années 70 : l'arrivée du téléphérique

IVR82_20087400862NUCAB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stations d'hiver au début des années 70 : le téléphérique des Prodains

IVR82_20087400863NUCAB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stations d'hiver au début des années 70 : les pistes

IVR82_20087400864NUCAB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1971, le téléski d'Arare

IVR82_20087400857NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1971

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1972, parking aménagé à l'emplacement futur des Ruches

IVR82_20087400858NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1972

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



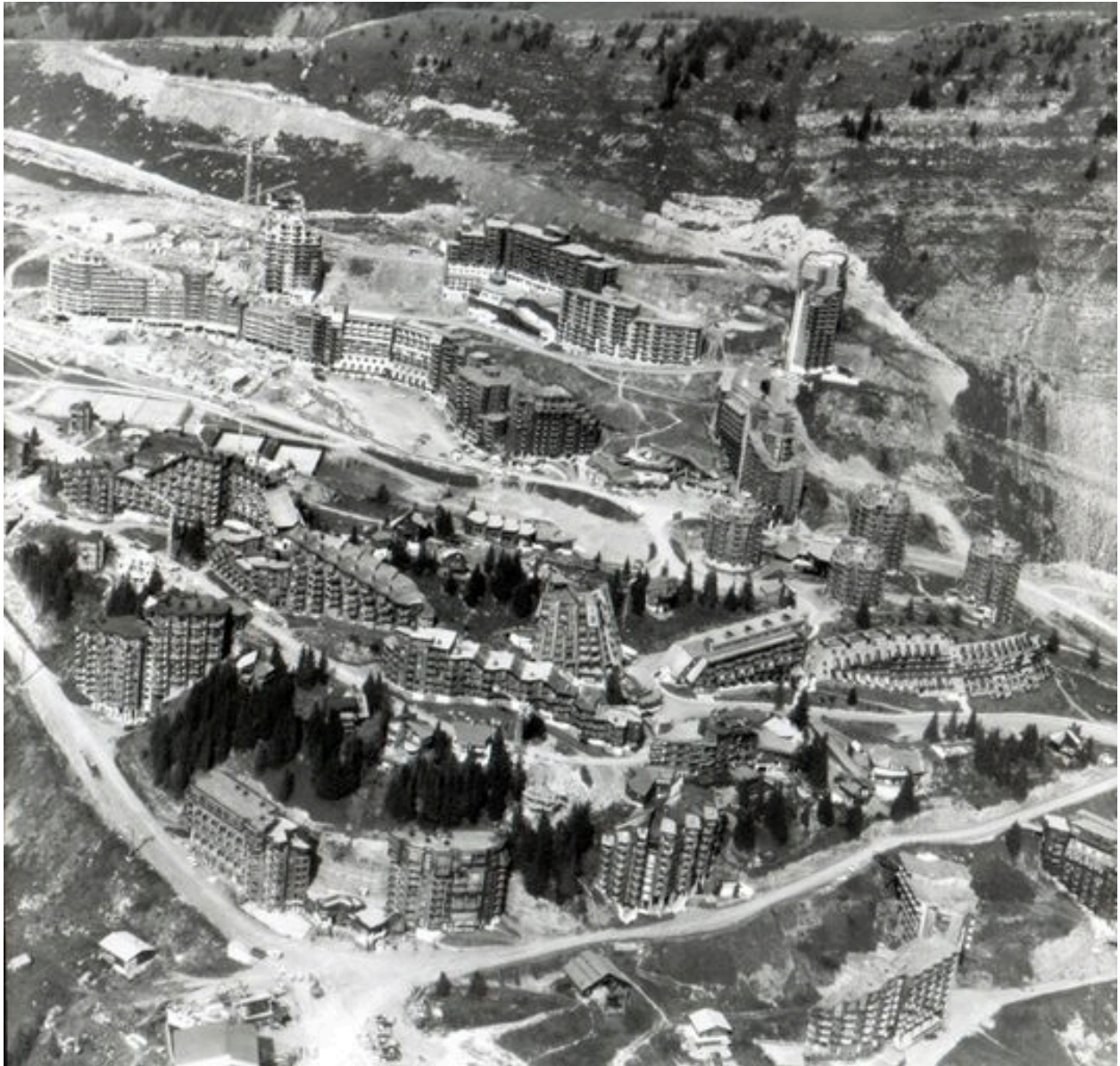
1975, la station vue depuis Chavanette

IVR82_20087400859NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1972

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la station, années 1980

IVR82_20087400865NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Office du Tourisme d'Avoriaz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



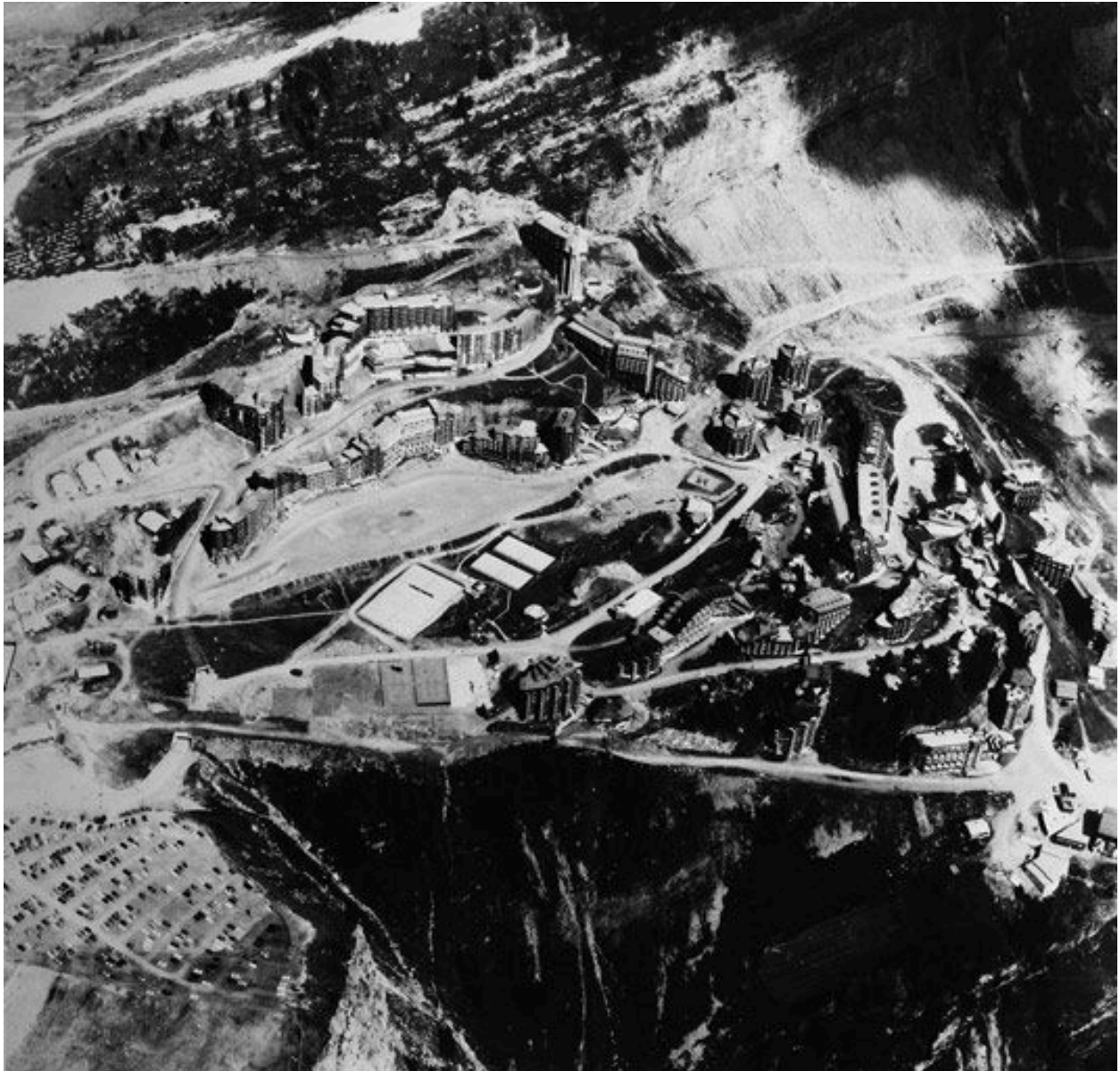
Hiver 1981-1982, vue aérienne de la station. Photogr. SEATM

IVR82_20087400866NUCB

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 1981

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © SEATM
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, 1986 (AD Haute-Savoie. 153J 181)

IVR82_20117400217NUCB

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

Auteur du document reproduit : Labro Jacques (architecte)

Date de prise de vue : 1986

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Haute-Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400298NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400300NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400301NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400303NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400304NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400305NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400307NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

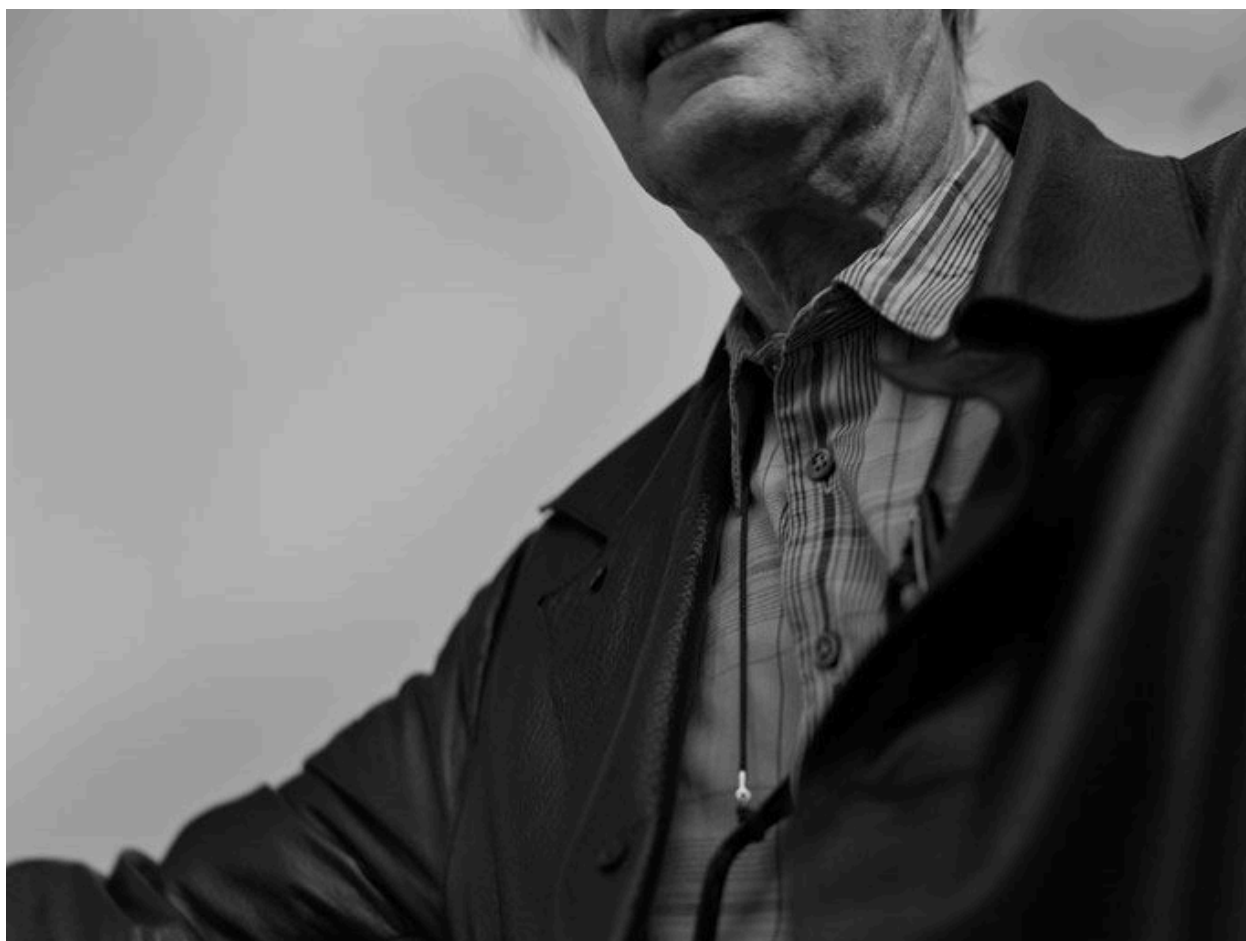


L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400308NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

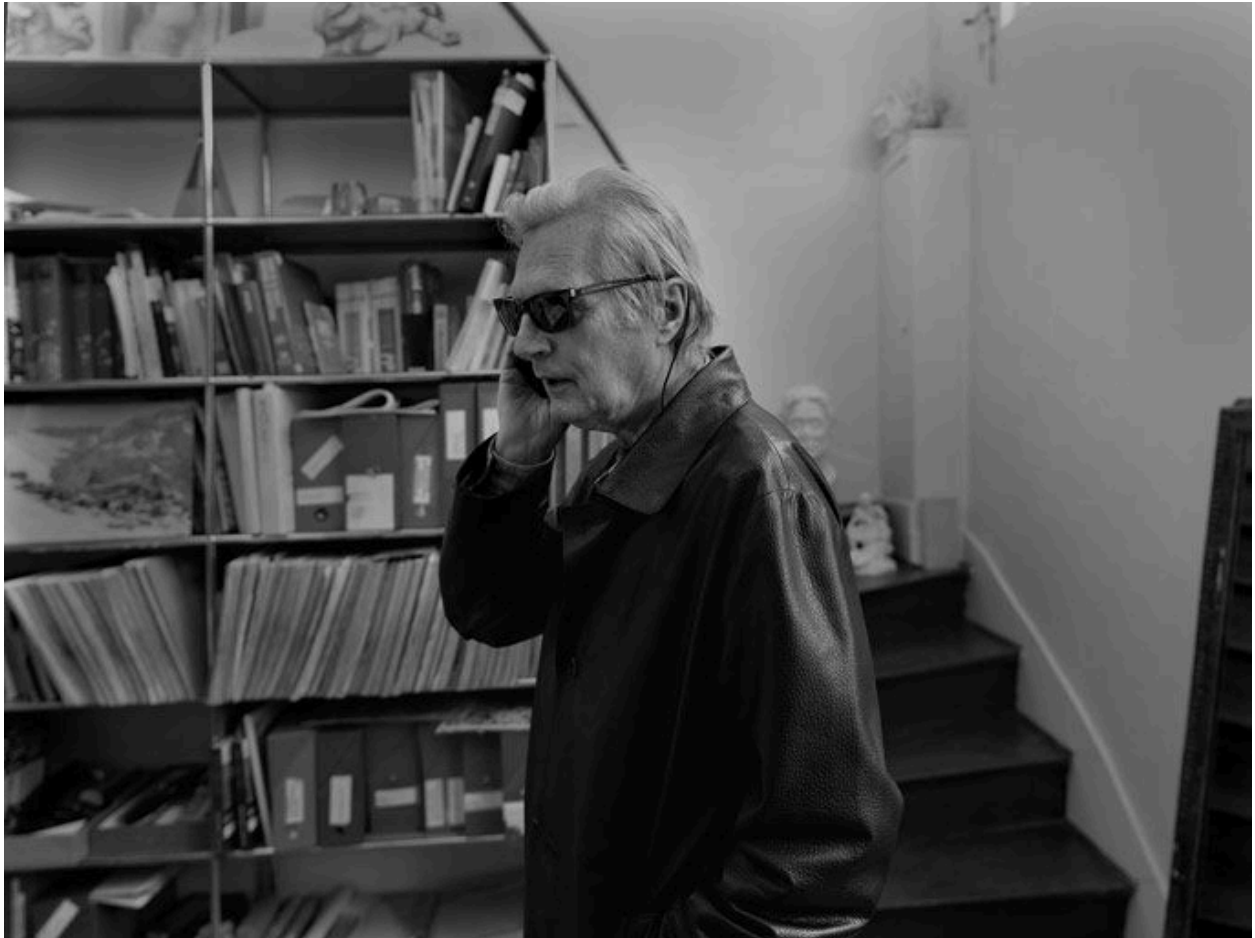


L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400309NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'architecte Jacques Labro. 2010

IVR82_20117400306NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquettes d'argile chez l'architecte Jacques Labro

IVR82_20117400310NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les lappiaz

IVR82_20097400645NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hiver 2000-2001, vue d'ensemble de la station

IVR82_20087400867NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



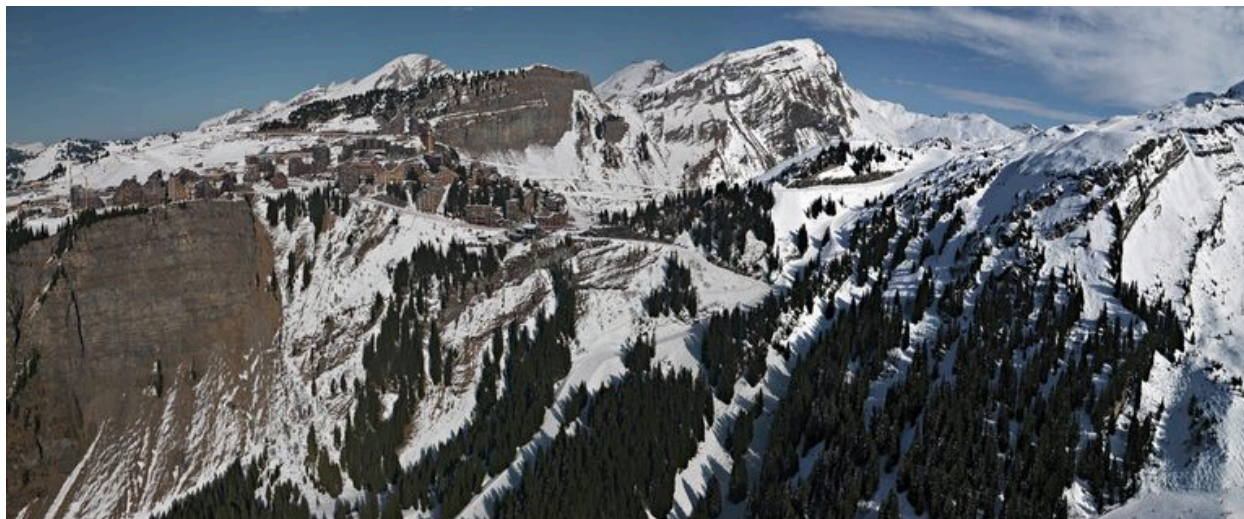
Hiver 2000-2001, vue de la station depuis le domaine équipé des Hauts-Forts

IVR82_20087400868NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

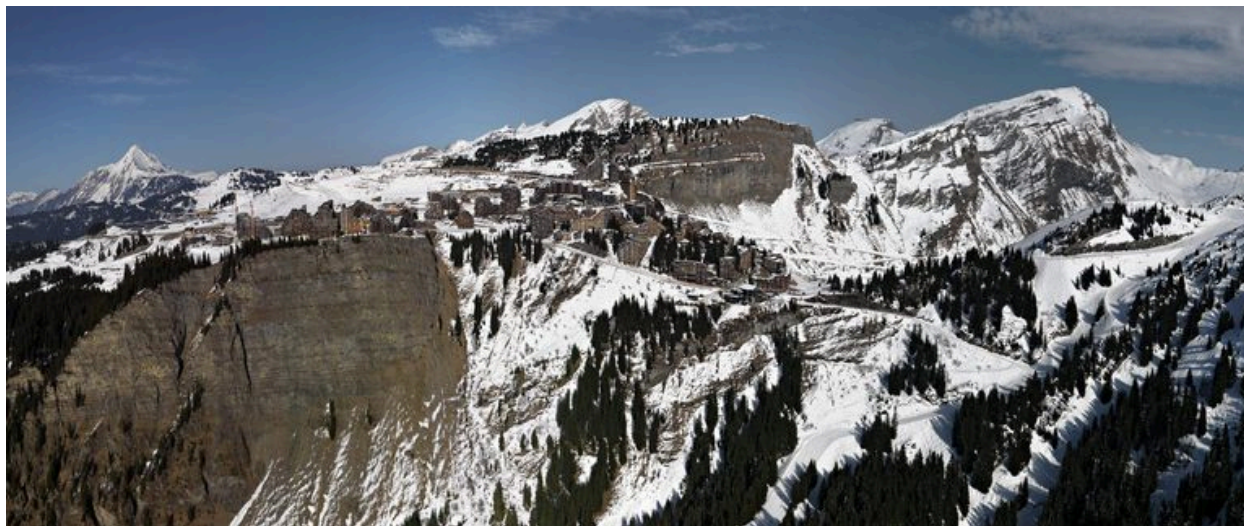


La station dans son site. Vue aérienne

IVR82_20117400251NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station dans son site. Vue aérienne

IVR82_20117400252NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

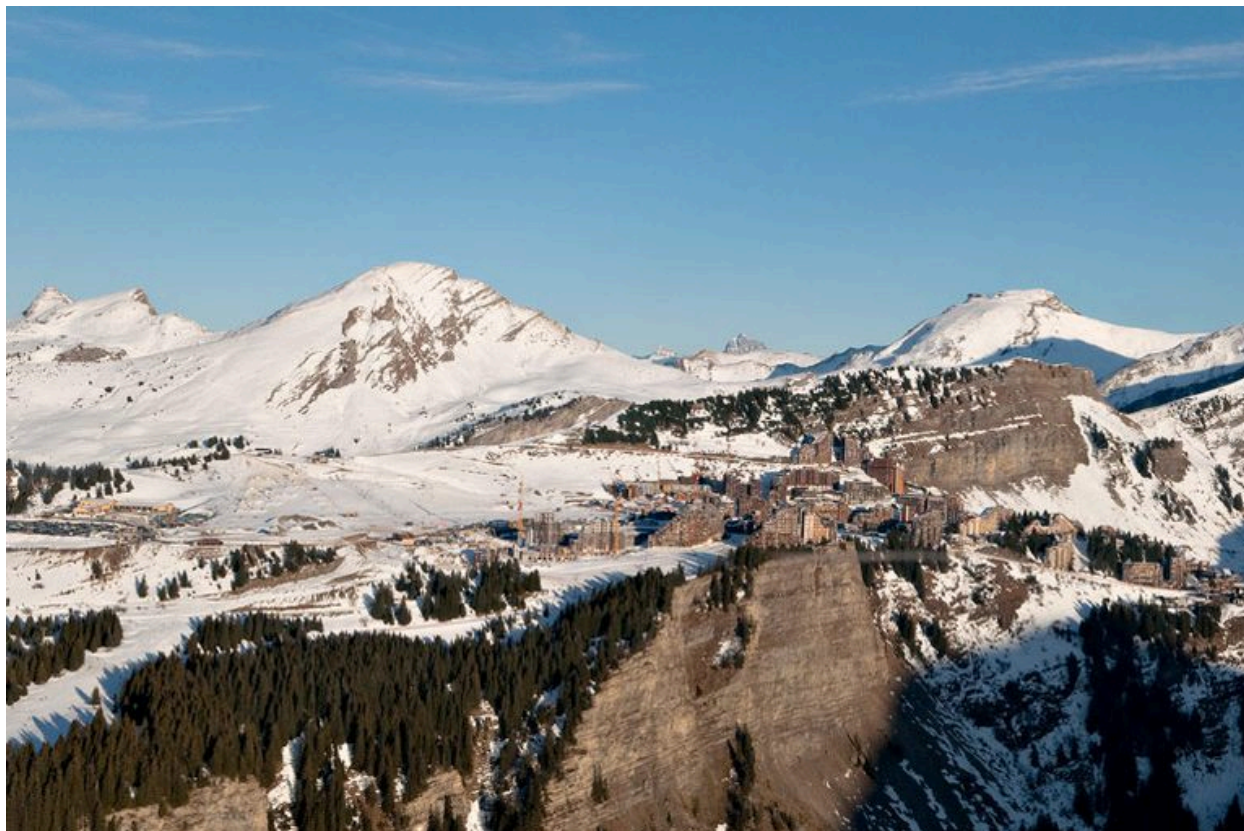


Vue aérienne depuis le nord

IVR82_20117400243NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le nord

IVR82_20117400244NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117400235NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117400237NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117400236NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117400238NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117400239NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-ouest

IVR82_20117400250NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-ouest

IVR82_20117400240NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis l'ouest

IVR82_20117400247NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

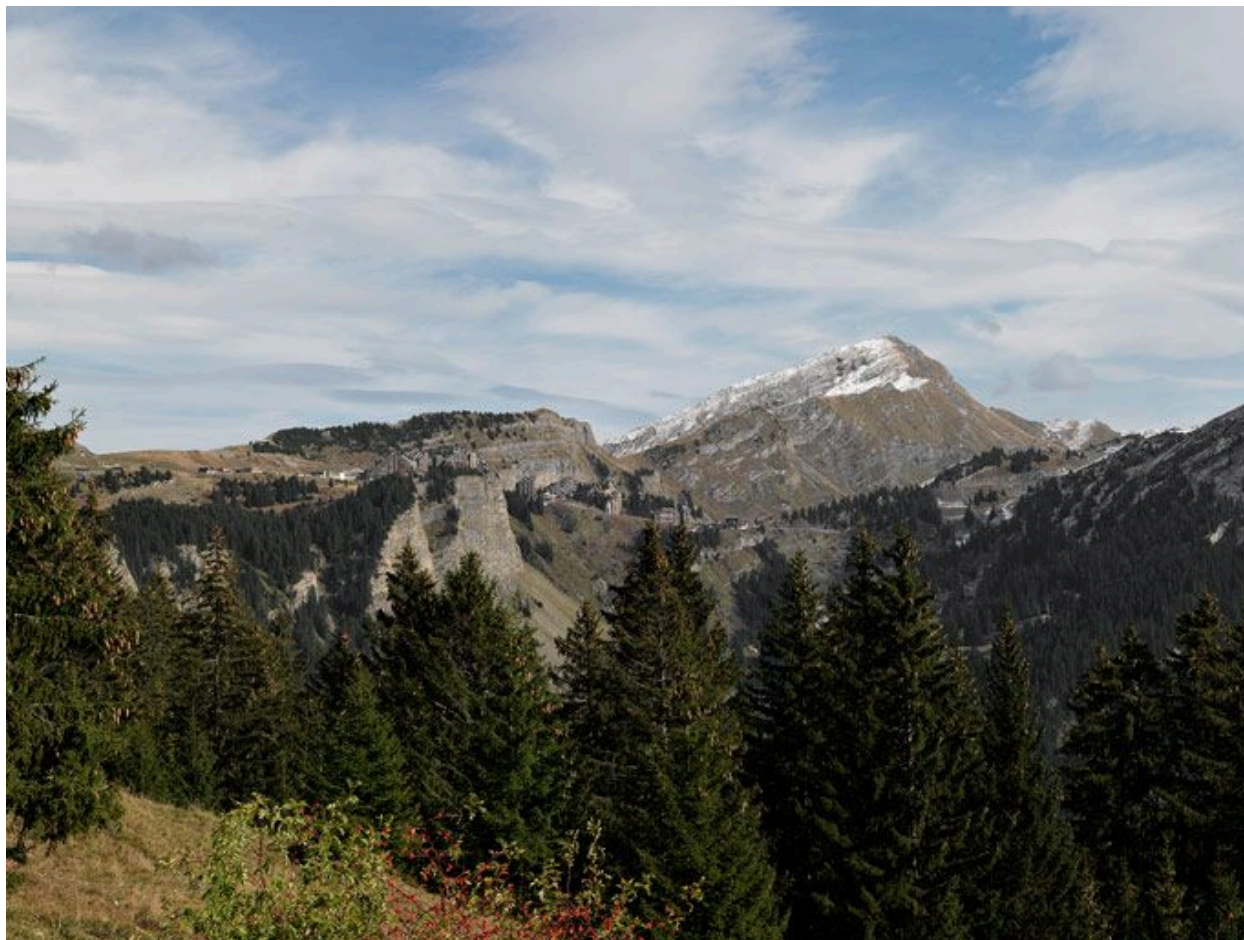


Vue aérienne rapprochée depuis le sud-est

IVR82_20117400246NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station dans son site vue depuis le nord

IVR82_20097400456NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

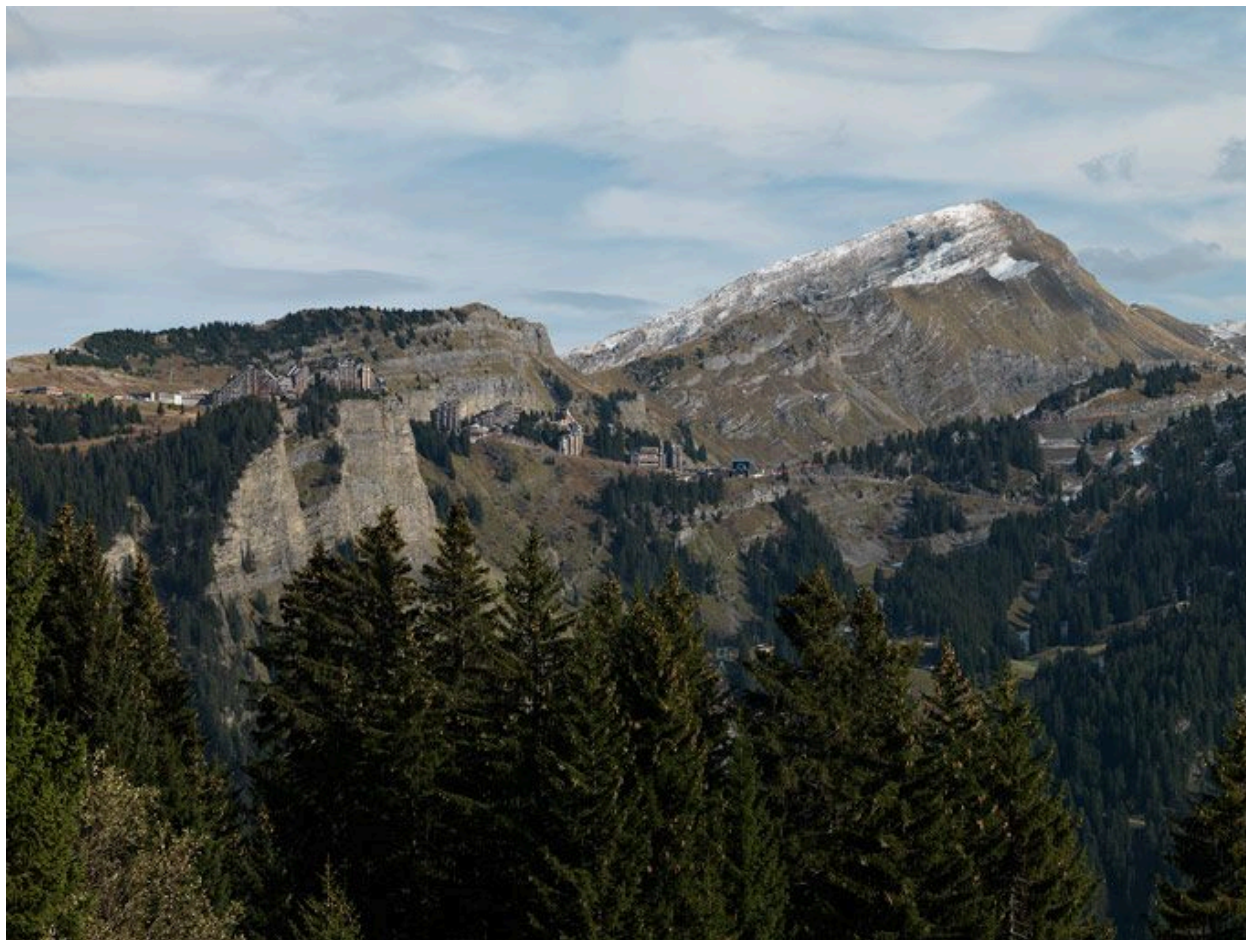


La station dans son site depuis le nord

IVR82_20097400457NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

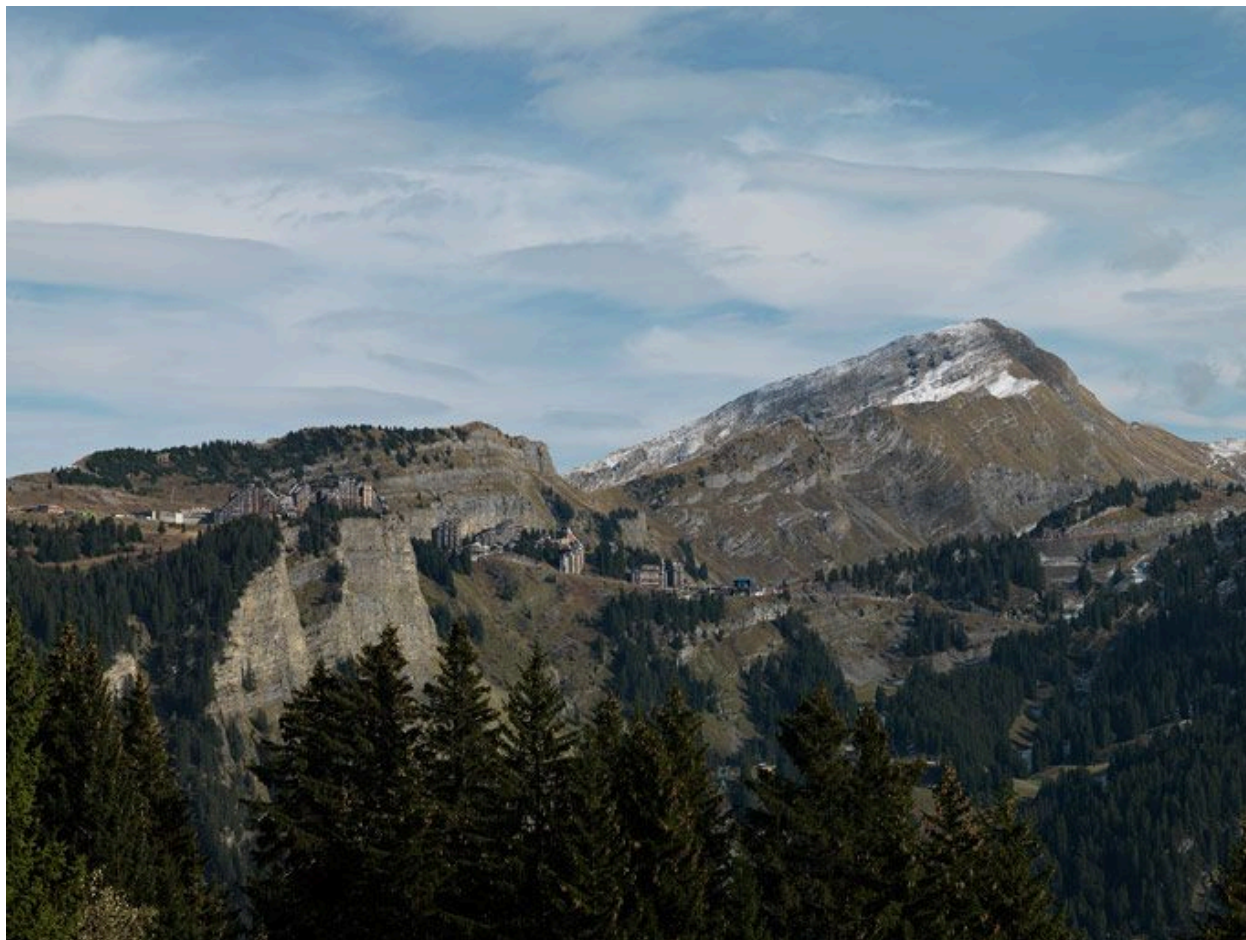


Le site d'Avoriaz depuis le nord

IVR82_20097400458NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avoriaz dans le site depuis le nord

IVR82_20097400459NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la station depuis le sud

IVR82_20117400074NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

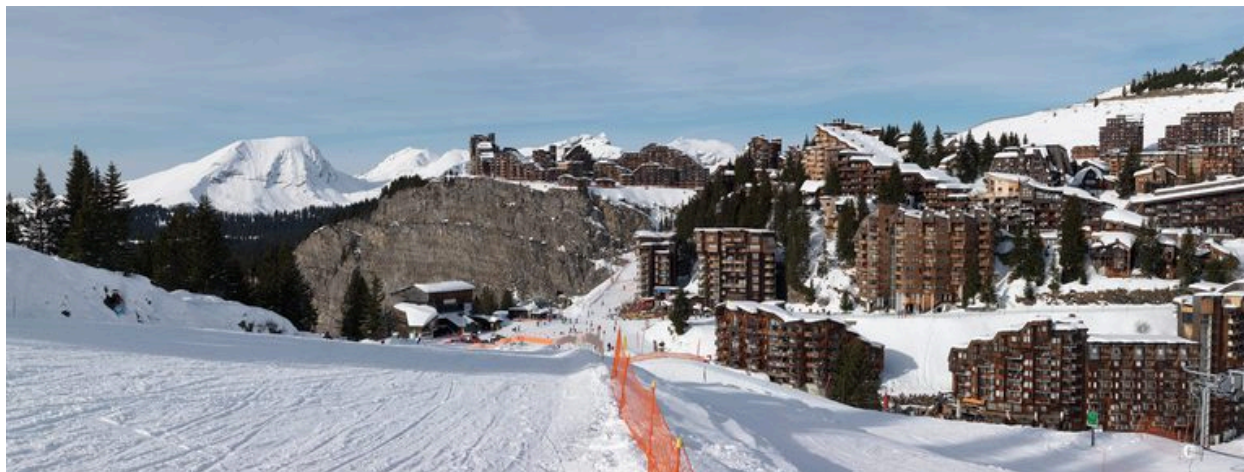


La station vue depuis le sud

IVR82_20117400072NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La Falaise vue depuis le sud

IVR82_20117400071NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'est de la station : est du quartier des Dromonts et quartier des Crozats

IVR82_20117400073NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le sud-est : le quartier de la Falaise et l'extrémité de celui des Dromonts

IVR82_20117400063NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le quartier de la Falaise et la partie nord du quartier des Dromonts

IVR82_20097400626NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La Falaise et la vallée des Ardoisières

IVR82_20097400597NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station depuis le sud

IVR82_20097400599NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station depuis le sud

IVR82_20097400600NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis l'est

IVR82_20097400603NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le nord-est : au 1er plan les Portes du Soleil, à l'arrière la quartier de la Falaise

IVR82_20097400606NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée de la station à l'avant du quartier de la Falaise : parc de stationnement et accueil, centre commercial, centre de secours-gendarmerie

IVR82_20097400631NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de la station : parcs de stationnement, quais de déchargement, accueil

IVR82_20097400619NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portique surmonté du A d'Avoriaz à l'entrée du quartier de la Falaise

IVR82_20117400221NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère en été

IVR82_20097400607NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère

IVR82_20107401098NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère

IVR82_20107401100NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère

IVR82_20107401121NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère

IVR82_20107401122NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère et l'espace de jeux des enfants

IVR82_20107401055NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère et l'espace de jeux des enfants

IVR82_20107401056NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les jeux d'enfants

IVR82_20117400114NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nord de la station : quartier de la Falaise, nord du quartier des Dromonts

IVR82_20097400621NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Limites entre les quartiers de la Falaise et des Crozats : à l'arrière des chalets d'alpage, l'Epicéa et le Club Neige

IVR82_20097400632NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le sud de la station en contrebas de la butte des Dromonts : Pas du Lac et Sépia

IVR82_20097400612NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ouest de la station. Le palais du Festival et le quartier de la Falaise

IVR82_20097400608NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis l'ouest : les quartiers des Dromonts et des Crozats

IVR82_20107401127NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le centre depuis le nord-est. L'école au premier plan

IVR82_20097400691NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'école sous la neige

IVR82_20107401987NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Partie sud : le Sépia et le Pas du Lac

IVR82_20107401112NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La grenouillère du quartier des Dromonts depuis l'est

IVR82_20117400064NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Manège place du Snow

IVR82_20107403450NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nouvel Avoriaz

IVR82_20107403407NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nouvel Avoriaz

IVR82_20107403408NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nouvel Avoriaz

IVR82_20107403409NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nouvel Avoriaz. Logements de saisonniers

IVR82_20107403411NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le nouvel Avoriaz. Logements de saisonniers

IVR82_20107403413NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Panneau d'information pour les skieurs

IVR82_20107401173NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

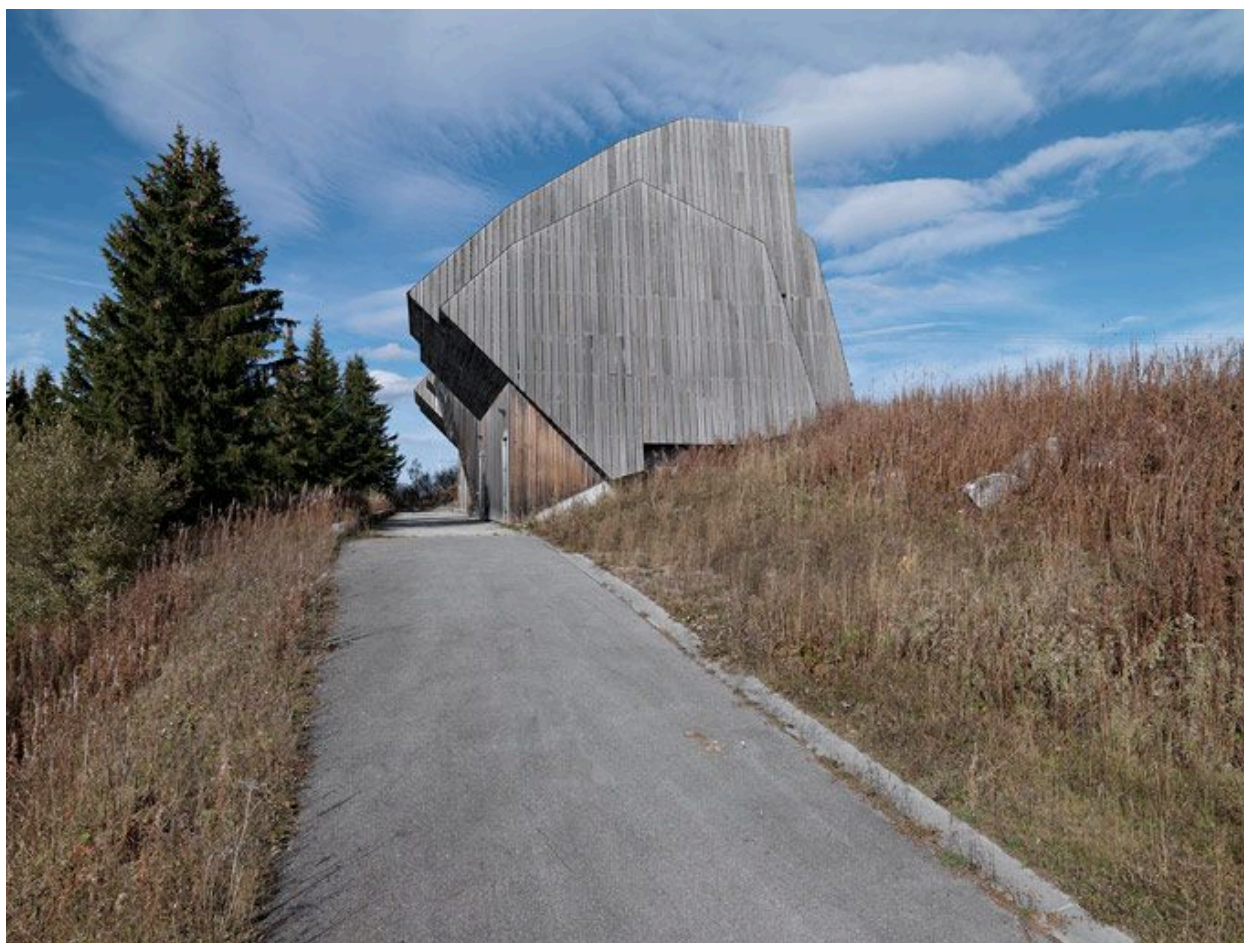


La centrale électrique, architectes Daniel Vibert et Xavier Chambre. Elévation est sur le parc de stationnement

IVR82_20097400461NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

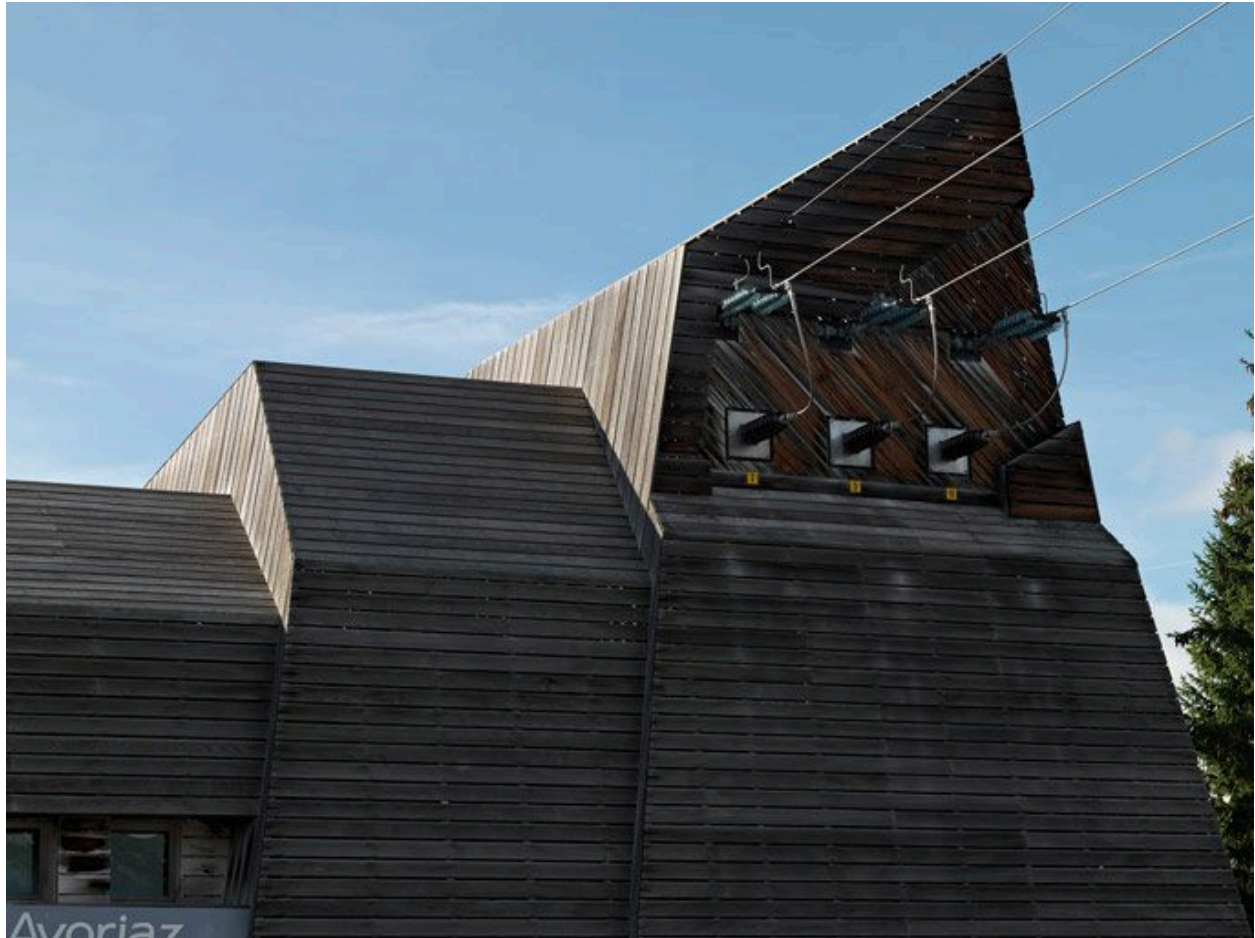


La centrale électrique vue depuis le chemin d'accès

IVR82_20097400460NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

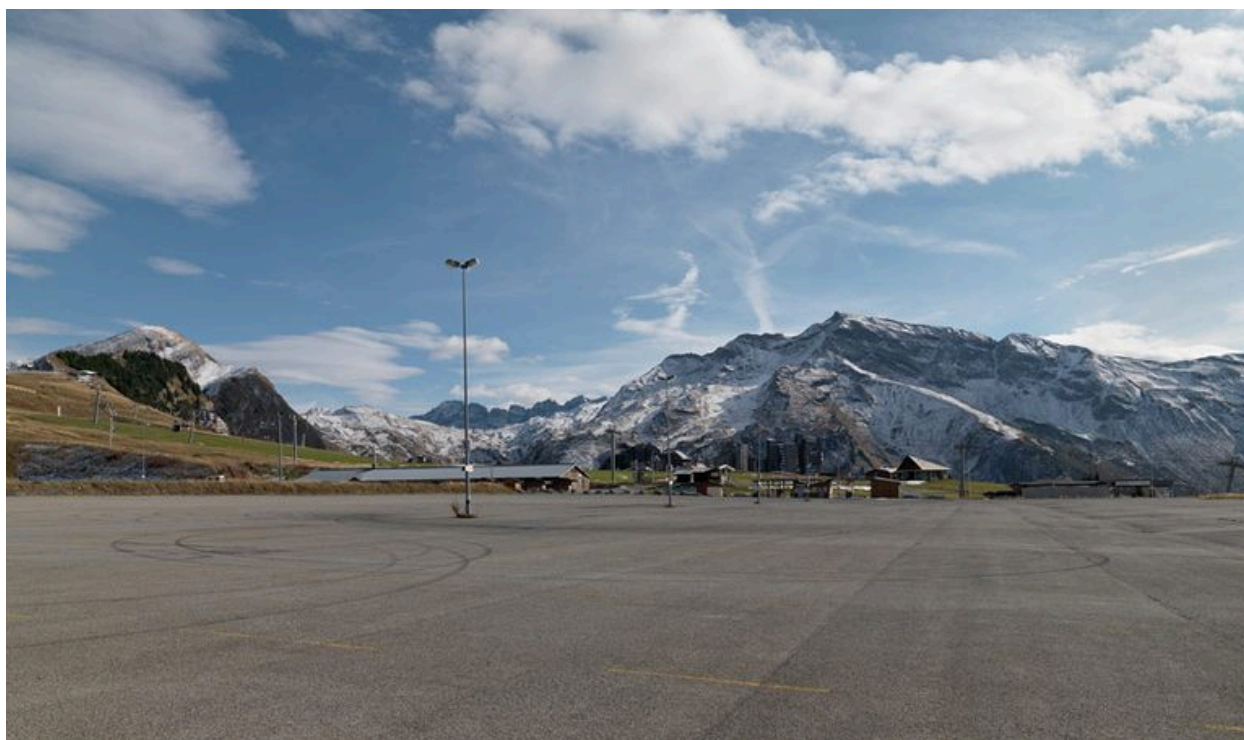


La centrale électrique. Détail de l'élévation est

IVR82_20097400462NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le parc de stationnement nord

IVR82_20097400463NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Parc de stationnement

IVR82_20107401989NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Parc de stationnement

IVR82_20107401990NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Parc de stationnement

IVR82_20107401991NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Parc de stationnement

IVR82_20107403401NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Camions de livraison et containers sur le parc de stationnement

IVR82_20107401992NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Camions de livraisons sur le parc de stationnement

IVR82_20107401993NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Parc de stationnement : containers et tracteurs de transport des marchandises

IVR82_20107401995NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Parc de stationnement : containers

IVR82_20107401996NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Containers et bennes à ordures

IVR82_20107401997NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Containers et entrepôts

IVR82_20107401999NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Container emporté par un tracteur

IVR82_20107401998NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401025NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401026NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401027NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401028NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401029NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401030NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401031NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401032NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401033NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401034NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401035NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401036NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401039NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401090NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401197NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La station sous la neige

IVR82_20107401198NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aire d'accueil la nuit sous la neige

IVR82_20107401194NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aire d'accueil la nuit sous la neige

IVR82_20107401195NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le domaine skiable

IVR82_20107401135NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le domaine skiable

IVR82_20107401137NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le domaine skiable, sud de la station

IVR82_20107401136NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le domaine skiable au sud de la station

IVR82_20107401120NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le domaine skiable au nord de la station

IVR82_20107403404NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le domaine skiable au nord de la station

IVR82_20107403405NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

**TABLEAU CHRONOLOGIQUE
DES STRUCTURES PROFESSIONNELLES ET DES ARCHITECTES
INTERVENANT A AVORIAZ ENTRE 1961 ET 2008**

Le tableau ci-dessous a pour objectif de présenter de manière chronologique les interventions des concepteurs architectes urbanistes en charge des réalisations de la station d'Avoriaz. Les données sont réparties en cinq colonnes contenant chacune les informations suivantes :

Première colonne : les périodes de travail.

Seconde colonne : l'agence d'architecture, repérée par sa dénomination lorsqu'elle est collective et par le nom de l'architecte lorsque l'exercice est individuel.

Troisième colonne : indication des (ou de l') architectes assurant la responsabilité professionnelle des projets élaborés et réalisés par l'agence d'architecture.

Quatrième colonne : liste des collaborateurs architectes (ou non) de l'agence

Cinquième colonne : liste des réalisations avec la mention de la date du projet.

Dans les champs AUTR et HIST des fiches descriptives rédigées pour chacune des réalisations d'Avoriaz, seules sont mentionnées les informations contenues dans la colonne 2.

DATE	AGENCE <i>Nom de la structure de travail</i>	ARCHITECTES <i>Architectes assurant la responsabilité professionnelle des projets de l'agence</i>	COLLABORATEURS <i>Architectes collaborateurs des architectes de l'agence</i>	PROJETS/RÉALISATIONS <i>Projets étudiés et réalisés par l'agence</i>
1960 / 1961	A.A.A. (1) Atelier d'Architecture d'Avoriaz	J. Rouxel et M. Jolivel architectes (Annecy)		Plan de lotissement (Mars 1961) Gare supérieure du téléphérique des Prodains (1961) Gare inférieure du téléphérique des Prodains (1961) Restaurant du Pas du Lac (1961)
1962 / 1964	A.A.A. (2) Atelier d'Architecture d'Avoriaz Agence Delb / Bertrand 11 rue Vanneau Paris 7	André Bertrand, architecte urbaniste Jean-Robert Delb, architecte urbaniste grand prix de Rome	A partir de 1964 : Jean-Jacques Orzoni (1967) Jean-Marc Roques (1977)	Plan du Lotissement (mars 1963) Projet de résidence (juillet 1963) Projet d'un hôtel (Mai 1963) Le Séquota (1964/1965) (JJO)
1964 - 1965	A.A.A. (3) Atelier d'Architecture d'Avoriaz 40 rue Marboeuf 75006	Jacques Labro, architecte urbaniste, grand prix de Rome (1963)	Jean-Jacques Orzoni, architecte urbaniste (1967) Jean-Marc Roques, architecte urbaniste (1977)	Plan du Lotissement (mai 1964)

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 1

IVR82_20087400804NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

1964 - 1965	Jacques Labro architecte urbaniste, grand prix de Rome (1963) 40 rue Marbouf 75006		Pierre Lombard, architecte (1967)	Hôtel des Dromonts (Novembre 1964/1965)
1965 - 1966	A.A.A. (4) Atelier d'Architecture d'Avoriaz 20 bis Quai Carnot Saint-Cloud	Jacques Labro, architecte urbaniste, grand prix de Rome (1963)	Guy André, architecte Guy Breton, architecte Pierre Lombard, architecte (1967) Jean-Jacques Orzoni (1967) Jean-Marc Roques (1977) Andrew Wujeck, architecte	Les Ruches, projet 1 (nov 1965) Araucarya, projet 1 (déc 1965) Hauts-Forts hôtel / galerie marchande projet1 (déc 1965) Les Mélèzes I (mars 1966) Chalet First (1966) Chalet Sud (avril 1966) Chalet Altius-Bruley (mai 1966) Chalet Manduya Manducher (juin 1966) Hauts-Forts hôtel / galerie marchande projet 2 (juin 1966)
1967 - 1968	A.A.A. (5) Atelier d'Architecture d'Avoriaz 20 bis Quai Carnot Saint-Cloud (01/1967) 28 rue Parmentier Neuilly-sur-Seine (05/1967)	Jacques Labro, architecte urbaniste, grand prix de Rome (1963) Jean-Jacques Orzoni, architecte urbaniste (1967)	Guy André, architecte Guy Breton, architecte Elizabeth Brzezczkowska, architecte Bojuslaw Brzezczkowski, architecte Jerzy Hatala, architecte Pierre Lombard, architecte Gabriella Rado, architecte Jean-Marc Roques (1977) Andrew Wujeck, architecte	Les Mélèzes II (janv.1967) Les Hauts-Forts résid (mai 1967) Chalet Atalaya (noot 1967) Araucarya (février 1968) Thuya (juin 1968)
1969 - 1977	C.A. Collectif Architecture 28 rue Parmentier Neuilly-sur-Seine 121 bis rue de la Pompe Paris 16° (11/1971)	Jacques Labro, architecte urbaniste, grand prix de Rome (1963) Jean-Jacques Orzoni, architecte urbaniste (1967)	Jerzy Hatala, architecte Pierre Lombard, architecte Gabriella Rado, architecte Andrew Wujeck, architecte	Sosna (Janvier 1969) Sassanica (Juin 1969) Chalet Love (juin 1969) Chalet Stella-Blain (juillet 1969) Sassafras (mai 1970) Les Ruches (nov 1971) Chalet Vaargne (1971) Cédrela (Février 1971) Yucca (Février 1971) Pas du Lac (Fev 1972) Snow (mars 1973) Chalet Asto-Baud (1973) Chalet Baba-Yaga (1974) Portes du Soleil A (1974) Portes du Soleil B (1975) Snow centre commercial (1975) Multi vacances (1975) Club Méditerranée (1975) Crozats (1976) Chalet de la Combe (1977) Intrets I&II (oct 1977)
1973 - 1975	Pierre Lombard, architecte urbaniste (1967)			Hauts-Forts hôtel solarium (1973) Centre de secours (1974) Chalet Tanglewood (1975)

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 2

IVR82_20087400805NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

1978 - 2007	Jacques Labro , architecte urbaniste, grand prix de Rome (1963) 1979 /17 Place des Etats-Unis 75 016 Paris 1984 / 40 rue Bonaparte 75006 Paris Août 1989 / 13 rue Nicolo 75016 Paris 2007 / 13 rue de Washington, 75008 Paris		Andrew Wajack, architecte	Chalet Cloppet (1977) Chalet Arketa (1979) Chalet Doriaz (1979) Chalet Le Crépy (1980) Chalet Tigier (1981) Place centrale pal. Festival (1982) + + CM ch Taïga (1984) Chalet Igloo-Baud (1985) Le Datcha (1986) avec JJO Chalet Mont-Oya (1987) Le Douchka (1987) avec JJO Le Kouria (1987) avec JJO Le Saskia (1987) avec JJO Le Tilia (1987) avec JJO L'Élinka (1988) avec JJO Le Malinka (1987) avec JJO Chalet Anapurna (1990) + CM ch Chalet Famose (1991) + CM ch Chalet Tatou (1991) + CM Chalet Phnet (1992) + CM ch Chalet Armenia (1992) + CM ch Chalet Ours II (1995) Chalet Yosémine (1995) L'Épicéa (1994) Le Sépia (1995) Le Chapka (1996) La Falaise hôtel (1996) La Falaise chalets (1998) Accacia (1998) + CM ch Crèche (1998) + CM ch Centre cial Sherpa (2000) Taïga, réhabilitation (2005) + ADa Sirius A&B / Antarès et Aster / réhabilitation (2007) /+ SC + ADa
1978 - 1987	Jean-Jacques Orzoni, architecte urbaniste (1967) 11 rue Victor Hugo 93 Bagnolet (1979) 77 rue de Charonne 75011 Paris (1984)		A partir de la fin 1985, collaboration avec Atelier d'architecture 77 (Michel Dimoulin (1977) et Brejeon architectes), 77 rue de Charonne , 75011 Paris	Alpage I (1979) Fontaines blanches (1979) Chalet Soya (1979) Projet Chalet Tigier (1979) Alpage II (1980) Cap Neige (1980) Chalet Mahonia (1981) Chalet Yacea (1981) Cédrat (1984) Sirius A & B (1985) + AA77 Le Datcha (1986) avec JL Le Douchka (1987) + AA77 avec JL Le Kouria (1987) avec JL Le Saskia (1987) avec JL Le Tilia (1987) avec JL L'Élinka (1988) + AA77 avec JL Le Malinka (1987) + AA77 avec JL
1989 - 1998	Claude Marullaz, architecte (1977) Morzine			Chalets d'alpage d'Avoriaz (1988- 1989) Chalet Téquila (1989) Chalet Toscana (1990) Chalet Tatou (1991) + JL
2007 - 2008	A.A.A (6) Atelier d'Architecture d'Avoriaz Résidence Alpage I • Avoriaz	Jacques Labro , architecte urbaniste, grand prix de Rome (1963) Simon Cloutier, architecte (2002)	Andrew Wajack, architecte	Projet extension d'Avoriaz (les Crêtes / Proclou) + IRAP + CRG

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 3

IVR82_20087400806NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

**Abréviations et commentaires
relatifs au «tableau chronologique des structures professionnelles et des architectes
intervenant à Avoriaz entre 1961 et 2008»**

JL = Jacques Labro, diplômé en 1963, assure la responsabilité professionnelle des projets et des réalisations d'Avoriaz. Il exerce seul en 1964 pour la conception et la réalisation d'Avoriaz. Il fonde avec Jean-Jacques Orzoni et Jean-Marc Roques l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz en 1965. En 1967, il fonde avec Jean-Jacques Orzoni le Collectif Architecture auquel collaborent de nombreux architectes. En 1978, confronté à la crise financière, le Collectif Architecture est dissous. A partir de 1979, il exerce seul et en collaboration régulière avec André Wujeck pour la conception et à partir de 1984, la collaboration de Claude Marullaz pour le suivi des chantiers à Avoriaz.

JJO = Jean-Jacques Orzoni, diplômé en 1967. En 1964, il collabore avec l'agence Delb-Bertrand, pour la réalisation du Séquoia, puis fonde en 1965 avec Jacques Labro et Jean-Marc Roques l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz. En 1967, il crée avec Jacques Labro le Collectif Architecture, auquel collaborent de nombreux architectes. En 1978, confronté à la crise financière, le Collectif Architecture est dissous. De 1978 à 1987, il exerce seul et en collaboration avec l'Atelier d'Architecture 77 (Michel Dumoulin architecte)

CM = Claude Marullaz, architecte (Morzine), chargé par Jacques Labro du suivi de quelques chantiers de chalets et d'ensembles collectifs.

AA77 = Atelier d'Architecture 77 (77 rue de Charonne, 75011 Paris) Michel Dumoulin et Brejeon architectes associés de Jean-Jacques Orzoni pour ce projet

Ada : Arodie-Damian architecture (19 rue Frédéric Lemaître, 75011 Paris), agence d'architecture associée à Jacques Labro pour la mise en œuvre de projets de réhabilitation (Sirius AetB, Taïga)

SC : Simon Cloutier, architecte (diplômé en 2002), installé à Avoriaz, collabore avec Jacques Labro pour des projets de réhabilitation (Sirius AetB)

IRAP : Bureau d'études établi à Meythet (Annecy), chargé de l'étude du projet d'Unité Touristique Nouvelle en vue de l'extension de la station

CRG = Christian Rey-Grange, architecte (groupe RJ/Christian Rey-Grange et Bernard Jelensperger, 61 rue de la Garenne, 92310 Sèvres), agence d'architecture chargée de l'étude des projets de la zone des Crêtes et de la zone de Proclou en collaboration avec l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz (Simon Cloutier avec Jacques Labro et André Wujeck).

- Chaque architecte est mentionné avec la date d'obtention de son diplôme d'architecte, indiquée entre parenthèse après son nom.
- Dans la mesure du possible, les adresses des agences des architectes ont été indiquées avec la date approximative d'installation (à partir des adresses et des dates figurant sur les cartouches des plans, archives mairie de Morzine).
- La date mentionnée entre parenthèse après chaque projet correspond à celle indiquée sur les cartouches des plans consultés (archives mairie de Morzine)
- Les architectes Guy André, Guy Breton, Elizabeth Brzezczowska, Bojuszlaw Brzezczowski et Jean-Marc Roques quittent le Collectif Architecture au cours de l'année 1968 pour fonder l'agence

Tableau chronologique des professionnels intervenants à Avoriaz entre 1961 et 2008 - 4

IVR82_20087400807NUC

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation